TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 739 — 22 PAGES — VENDREDI 10 AOUT 1979

La « prime de rentrée » aux familles sera complétée

LIRE PAGE 19



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,60 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 38 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Feux de salves à Bagdad

Le président irakien Saddam Hussein a inauguré son règne par une des purges les plus sanglantes de l'histoire du parti Baas, pourtant jalonnée d'une longue série de règlements de comptes impitoyables, de procès expéditifs et d'exécutions sommaires.

Les vingt et une personnalités qui ont été fusillées mercredi matin étaient toutes des hauts dignitaires du parti et du régime. Leur « crime » consistait seulement en un désaccord avec la politique du Baas définie par le nouvel homme fort de Bagdad. Les suppliciés ont été fusillés par un peloton d'exécution comprenant « des militants civils et militaires du parti Baas irakien venus de toutes les régions du pays et se servant de leurs propres armes ».

Comme tous les autres procès de ce genre, les séances du tribunal spécial d'exception, composé d'anciens collègues et amis des suppliciés, se sont déroulées à huis clos et, selon toute vraisemblance, en l'absence d'une défense digne de ce nom. Les motifs qui auraient pu pousser des dirigeants chevronnés du Baas à « trahir le parti et la révolution » et à se joindre à un complot « fomenté par une puissance étrangère » ne seront sans doute jamais rendus publics. Quelle aberration eût pu amener M. Adnan Hussein, économiste renommé et ami personnel du président Saddam Hussein, nommé par ce dernier il y a encore trois semaines au poste-clé de vice-premier ministre, à une telle « trahison » ? On peut bien plutôt estimer qu'il n'y a pas eu « tentative de coup d'État », mais simplement l'amorce d'une opposition politique que le nouveau chef de l'État a noyée dans le sang.

A cet égard, la condamnation et l'exécution de M. Abdel Khalek Samarrai, l'un des « dirigeants historiques » du Baas, est révélatrice. Impliqué sans preuve dans le coup d'État avorté de Nazem El Kazzar, en juin 1973, ce brillant représentant de l'aile libérale et progressiste du parti, n'avait dû la vie qu'à l'intervention de M. Michel Aflak, fondateur du Baas, et vivait depuis lors en résidence surveillée. Tout semble indiquer qu'en le supprimant on a voulu éliminer un dirigeant baasiste dont la stature portait ombrage au président et menaçait le pouvoir personnel qui sévit aujourd'hui à Bagdad. Il n'est un secret pour personne que M. Samarrai était partisan d'un retour au pluripartisme, objectif partagé en privé par de nombreux dirigeants baasistes.

En éliminant son opposition politique, M. Saddam Hussein a engagé sans retour son régime dans la voie de la répression. Répression contre le mouvement autonomiste kurde qui, malgré sa relative inaction, n'a pas désarmé, contre le puissant parti communiste récemment décapité et contre les chiites, majoritaires dans le pays, tentés par l'exemple iranien. Pour l'instant, le président irakien a certainement consolidé ses positions. Mais, à long terme, sa politique actuelle le conduit inéluctablement à l'isolement, aussi bien intérieur qu'extérieur. D'ores et déjà, les « fuites » organisées par Bagdad au sujet de l'implication de Damas dans la tentative de coup d'État ont porté un coup mortel à l'« unité » syro-irakienne annoncée.

Sur le plan international, le renom et le prestige de l'Irak, ainsi que la respectabilité du régime de Bagdad, souvent qualifié à Paris — où l'on tient à ses bonnes grâces — de modéré et réaliste, subissent un coup sévère.

Sur le plan intérieur, l'élimination d'une vingtaine de personnalités aussi importantes du Baas aura de graves conséquences. Dans le passé, M. Saddam Hussein faisait équipe avec l'ancien président Hassan El Bakr, qui s'est récemment effacé pour « raisons de santé » et qui fournissait une caution auprès de l'« aile militaire » du parti. Cet équilibre n'existe plus et sa rupture pourrait ouvrir pour l'Irak une période d'incertitude.

LES DÉVELOPPEMENTS DE LA CRISE INDOCHINOISE

La menace de famine s'aggrave au Cambodge

Plus de deux millions de personnes sont menacées par la famine qui s'étend au Cambodge. C'est ce qu'ont déclaré, au New-York Times, *des officiels du Comité international de la Croix-Rouge et de l'UNICEF, qui se sont rendus récemment à Phnom-Penh. Ils ont confirmé les informations qui filtrent depuis plusieurs mois sur la situation alimentaire catastrophique du pays à la suite de la guerre qui a abouti, en janvier, au renversement du régime de M. Pol Pot et à l'instauration du gouvernement pro-vietnamien de M. Heng Samrin.*

Quand le Vietnam s'érige en juge

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Les Vietnamiens et leurs collaborateurs du Comité révolutionnaire du peuple cambodprécisée, devant un « *tribunal révo*cès des dirigeants déchus du Kampuchéa démocratique des Khmers rouges pour « *génocide* ». L'occupant vainqueur entend juger ses anciens alliés révolutionnaires vaincus et tirer les bénéfices politiques et moraux de cette opération où il sera à la fois juge et partie.

Le procès doit se dérouler à Phnom-Penh, à une date encore non précisée, devant un « *tribunal révolutionnaire du peuple* ».

Aux termes du décret instituant le tribunal, « *les instigateurs et les responsables du plan de génocide seront condamnés à des peines de quinze à vingt ans de prison, à la réclusion perpétuelle ou à la mort. Ceux qui ont commis des crimes barbares et cruels en grand nombre seront condamnés à des peines de cinq à quinze ans de prison (...). Les biens des condamnés seront partiellement ou totalement confisqués (...)* ». « *Les accusés auront le droit d'être assistés d'un avocat que le président désignera, si nécessaire. Un avocat étranger (...) doit être accepté (...). Les accusés absents seront jugés par contumace mais doivent désigner un avocat pour leur défense.* »

MM. Pol Pot, Ieng Sary, Khieu Samphan et autres « inculpés », dans la jungle où ils poursuivent leur résistance contre les troupes vietnamiennes, dénoncent bien évidemment ce « procès-mascarade ». M. Ieng Sary, le ministre des affaires étrangères khmer rouge, interviewé à Colombo en juin, avait réfuté les accusations de génocide et de massacres planifiés. Il avait reconnu seulement les « excès » qu'il avait exclusivement imputés « *à la base et au noyautage vietnamien* » (*le Monde* du 2 juin).

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 4.)

Pékin exploite la défection d'un dirigeant de Hanoï

Pékin a annoncé mercredi 8 août qu'un « accueil chaleureux » avait été réservé à un dirigeant vietnamien, M. Hoang Van Hoan, confirmant ainsi que ce dernier a trouvé asile en Chine. Le Front vietnamien de la patrie, qui l'a exclu mercredi, a demandé sa révocation de toutes ses fonctions et sa mise en jugement. En rendant publique cette défection, la Chine entend tirer profit des dissensions qui se sont fait jour dans l'équipe dirigeante de Hanoï.

D'autre part, une délégation parlementaire américaine enquêtant sur le problème des réfugiés indochinois est arrivée mercredi à Hanoï. Ses membres ont annoncé qu'une antenne des Nations unies pourrait être ouverte à Ho-Chi-Minh-Ville afin de s'occuper du départ des réfugiés vers des pays d'accueil.

La défection de M. Hoang Van Hoan, premier vice-président de l'Assemblée nationale vietnamienne, ancien membre du bureau politique et proche collaborateur de Ho Chi Minh, a été confirmée officiellement, mercredi 8 août à Pékin, et a fait, ce jeudi, la « une » de tous les quotidiens chinois. Ceux-ci publient sa photographie sous le titre « *le camarade Hoang Van Hoan est récemment arrivé à Pékin, fuyant les persécutions politiques des autorités vietnamiennes* ». M. Hoan, qui devait ce jeudi donner une conférence de presse, a été reçu dès le lendemain de son arrivée à Pékin le mois dernier, par les principaux dirigeants chinois, MM. Hua Guofeng, Deng Xiaoping, Ye Jianying et Li Xiannian, qui ont offert un banquet en son honneur.

L'agence Chine nouvelle a fait état de la « *joie* » des dirigeants chinois de voir M. Hoan « *arrivé sain et sauf en Chine après avoir surmonté de nombreuses difficultés* » causées par ses efforts pour « *sauvegarder l'amitié entre le Vietnam et la Chine* » et « *préserver les fruits révolutionnaires de la victoire du peuple vietnamien et l'indépendance authentique du Vietnam après la mort de Ho Chi Minh* » (1969). Chine nouvelle cite aussi une déclaration de M. Hoan assurant : « *Ma venue en Chine vise à protester contre la politique antichinoise de Le Duan* (secrétaire général du P.C.V.) *et à proclamer au peuple du Vietnam et au monde entier que l'amitié entre le Vietnam et la Chine ne peut être sapée par personne* ». M. Hoan a été exclu, mercredi, du Front patriotique vietnamien, qui a demandé sa mise en jugement.

La Chine s'emploie activement à tirer profit de cette défection, unique dans l'histoire du P.C. vietnamien. Attribuant à ceux qui s'opposent à la « *politique pro-soviétique* » de la direction une crise au sein du parti, Pékin rappelle que M. Hoan « *a été chassé du comité central et du bureau politique du P.C.V. par la clique Le Duan lors du IV[e] congrès de décembre 1976* ».

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 4.)

M. Mitterrand et dix membres du P.S. sont poursuivis après les émissions de Radio-Riposte

Les parquets de Paris et de Montpellier ont engagé, ce jeudi 9 août, des poursuites contre les auteurs et complices des émissions illicites de radio, respectivement diffusées à Paris et à Montpellier les 28 juin et 30 juillet », indique un communiqué de la chancellerie. Onze membres du parti socialiste au moins sont visés par ces poursuites.

Le communiqué précise en effet que « *deux informations judiciaires seront instruites, l'une contre MM. Ducarrois, Fabius, Fabriaz, Mitterrand, Parmentier et tous les autres, la seconde contre MM. Bayou, Bedos, Guidoni, Senès, Sutra, Vignau et tous les autres* ».

Le conseil des ministres du 6 août a rappelé que la loi du 7 août 1974 sur la radio et la télévision s'imposait à tous et que le gouvernement avait le devoir de veiller à son application. Le communiqué du conseil précisait : « *Si des formations politiques demandent l'abandon du principe du monopole public, il leur appartient de présenter dans la clarté des propositions de loi à cette fin.* »

Cette allusion visait déjà le P.S. et annonçait les poursuites annoncées par la Chancellerie. Le gouvernement estime que la remise en cause du monopole ne peut être acceptée sous la forme « des radios libres » et que le Parlement est le lien naturel pour en débattre.

Un voyage vers l'Asie

Kish : crépuscule sur le détroit d'Ormuz

par J.-C. GUILLEBAUD

Ile de Kish (golfe Persique). — Voyager au ras du sol, soit ! Se méfier comme de la peste des grands sentiments et du bavardage. C'est entendu. Voilà donc une semaine que je navigue à la boussole dans les foules oubliées et le tout petit quotidien. Je griffonne mes carnets dans les taxis, les aéroports, et sur les bancs publics. Les pays changent, et les monnaies ou le visage des femmes (ce qui est vertigineux et moins banal qu'on ne le croit). Je fais mon miel des détails et je note jusqu'aux marques des autobus. En alerte rouge, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, réceptif comme une éponge sèche, curieux de mes voisins de chambre et de la couleur du ciel. Flageolant parfois et déjà insomniaque. Craché de Beyrouth comme un pépin, bifurquant vers Amman (Jordanie), dans la cohue des charters, je tombe du ciel dans l'île de Kish au large de l'Iran. Et je regarde tranquillement tomber le crépuscule sur le fabuleux détroit d'Ormuz, où passent les pétroliers à la queue leu leu. 1 milliard de tonnes de brut, huit mille supertankers, défilent ici chaque année...

L'endroit donne évidemment à penser. Les deux idées claires qui ont l'air de vous suivre à la trace depuis Roissy-Charles-de-Gaulle — Dieu et l'abondance — les deux « principes » qui attendent, embusqués, à chaque frontière, m'ont pris cette fois en sandwich. Coincé ! Dans mon dos, les guirlandes d'ampoules qui décorent la mosquée du village de Jesireh viennent de s'allumer. Trois haut-parleurs diffusent les appels du muezzin en son stéréo. Devant, au contraire, où scintillent déjà les lumières des gros tankers, c'est le bout de mer qui terrifie l'Occident, la veine jugulaire qui nourrit les embouteillages de Paris et nos déficits commerciaux. C'est le lieu géométrique des stratégies mondiales, l'étranglement scruté par tous les satellites. Pour tout dire, ça pue subitement le pétrole et l'inquiétude métaphysique. Il fallait sûrement poser ses fesses un moment sur un rocher de l'île de Kish et supporter ce crépuscule gluant, asphyxiant, à vous aplatir de chaleur. Nous voilà au cœur du sujet. Le muezzin inlassable répète qu'Allah est grand; les pétroliers du large clignent vaguement de l'œil comme pour rappeler « de visu » ce qu'annonçait un vieux « Monde » de juillet trouvé dans une salle de transit : le fuel sera rationné cet hiver à la maison.

(Lire la suite page 2.)

Réformisme et efficacité

par JEAN MENU (*)

Bien que traditionnellement perturbée par les « coups fourrés » d'un gouvernement habile à profiter du désarmement de la France estivale, la période des vacances permet encore à l'homme d'action qu'est le syndicaliste de marquer un peu le pas et de réfléchir sur cette action et sur l'organisation dans laquelle il milite.

La mienne, la Confédération générale des cadres, se classe parmi les organisations syndicales « réformistes » : que signifie au juste cet adjectif ?

1) Si l'on veut réformer, c'est que l'on n'est pas satisfait de l'état actuel des choses. La C.G.C. ne l'est effectivement pas, et veut travailler à l'avènement d'une société plus juste et plus fraternelle, plus chaleureuse aussi, dans laquelle :

— Les conditions d'une meilleure égalité des chances seront réalisées, au départ dans la vie comme tout le long de son déroulement.

— La compétence, l'effort et le sens des responsabilités seront équitablement reconnus et récompensés.

(*) Président de la C.G.C.

(Lire la suite page 20.)

AU JOUR LE JOUR

Mesures

A défaut de prendre des décisions, le conseil des ministres a décidé de prendre des mesures pour atténuer les conséquences de la crise.

On ne sait malheureusement pas si les mesures en question seront prises en millimètres ou en kilomètres.

A la vérité, cela dépend de l'objet de l'opération. Quand on prend des mesures, cela peut être pour raccourcir une ceinture, pour construire un cercueil ou pour se tailler une veste lors d'éventuelles élections.

ROBERT ESCARPIT.

DU MEXIQUE A L'INDE

Rencontre avec Octavio Paz

Pour Octavio Paz, l'une des grandes figures de la poésie contemporaine, les inquiétudes et les questions de notre temps ne trouvent pas forcément de réponses. Ni prophète, ni chantre du futur, il explore le présent.

Né à Mexico en 1914, essayiste, critique, traducteur, pamphlétaire, fondateur de journaux littéraires, diplomate — et même ambassadeur, — mais poète avant tout, il a l'humilité, la sagesse, de ne pas se considérer comme un écrivain professionnel et de n'écrire que « *lorsque flambe le désir* ». Ayant toujours refusé les cloisonnements de la vie et de l'esprit, tout comme les frontières ou les « mouvements », littéraires et politiques, revendiquant le droit pour le poète de rester lui-même, il a gardé une parole infiniment libre, nourrie d'une culture profondément enracinée dans le passé du Mexique, mais captivée également par le surréalisme, fascinée par la poésie japonaise, puis par l'Inde et le Véda. Homme non pas de « trois cultures », mais de toutes les cultures, qui nie toute revendication d'une « poésie nationale », puisque, pour lui, il n'y a qu'une parole poétique dans la mesure où « *le monde est parole* », où la poésie donne « *la liberté sur parole* », comme il l'écrit dans un de ses premiers recueils.

Au cours de la rencontre qu'il a eue le mois dernier à Paris avec André Laude, Octavio Paz évoque les rapports « *contradictoires et polémiques* » qu'il entretient avec l'histoire et la politique et nous laisse dans l'attente de son dernier recueil d'essais, publiés en 1978 à Mexico, *l'Ogre philanthropique*, une critique contre toutes les bureaucraties. (*Voir* le Monde des livres *page 14.*)

Le Monde

idées

RÉGIONALISMES

CORSE : en finir avec les clans

par F. DE CASABIANCA (*)

APRES la clochardisation de l'économie, la condamnation à mort de la société rurale montagnarde et de la culture corse, ce qui est présenté aux Corses comme perspective sociale, c'est l'exil et la larbinisation.

Voilà bien ce qu'on offre aux jeunes Corses aujourd'hui. Comment s'étonner qu'ils ne l'acceptent pas ? Et quelles perspectives présente l'opposition ?

Depuis les états généraux populaires de 1975, les socialistes, les syndicats (C.F.D.T., F.O.) et les mouvements autonomistes avaient fait le diagnostic. Il fallait une profonde réorientation de la politique économique (abandon du tourisme comme axe du développement, rééquilibrage de l'agriculture et développement industriel, nouvelle politique de transports), sociale (loi du retour) et culturelle.

Naturellement, ce redressement ne peut être opéré sans un « statut particulier » qui permette des dispositions adaptées et une « autogestion régionale ».

Certes, le parti socialiste, qui venait de se détacher d'une stratégie radicale aux options et méthodes pour le moins incertaines, se trouvait un peu isolé. Il est aujourd'hui pratiquement rejoint sur ses positions par le P.C. Il est vrai aussi que la désunion de la gauche, compromettant les possibilités de changements décisifs, a renvoyé à une date indéterminée de telles perspectives.

Or la situation corse se dégrade chaque jour et l'irréversible s'installe déjà.

Les ratés de l'opposition légale (dont font partie les autonomistes) sont-ils suffisants pour expliquer qu'aujourd'hui la jeunesse n'ait plus foi en l'action légale, et que l'engagement au F.L.N.C. apparaisse le plus crédible pour elle ? Non. La raison déterminante est la perversion fondamentale de l'expression démocratique, qui rend dérisoire toute tentative de s'affirmer en dehors d'une alliance avec l'un des « clans », c'est-à-dire la compromission. Sans accuser tous les élus d'être des « mafiosi », on doit reconnaître avec les meilleurs d'entre eux *« qu'il y a des engrenages dans lesquels on est forcément entraîné pour obtenir certains crédits »* ou *« pour compenser la fraude de l'adversaire »*.

Et en vertu de ce cercle ô combien « vicieux », on se retrouve avec des listes électorales fleuves, de gens imaginaires ou aux adresses réelles connues des seuls élus, et dont la manipulation fait les décisions électorales.

Pour reprendre le cas de la Castagniccia centrale, où l'on a recensé 210 jeunes de 18 à 35 ans sur 1 400 résidents en âge de voter, on trouve sur les listes un total de 6 600 inscrits... et 5 100 votants aux législatives !... On est loin du 1 % de procurations manipulées qui en 1978 mettaient en balance 25 circonscriptions du continent, mais la comparaison donne la mesure du handicap d'une opposition au départ.

Ne parlons pas des pressions à l'emploi si efficaces dans la conjoncture actuelle (N.B. : on ne passe pas par l'isoloir), de la fraude endémique, des bourrages d'urnes (comme l'a fait en 1975 un conseiller général... encore en fonctions), des faux procès-verbaux, etc.

Alors, à défaut d'un changement de politique dont la droite ne veut pas, on pouvait espérer du président de la République une « ouverture » sur ce préalable essentiel qu'est la moralisation de l'expression démocratique.

La réponse est venue, cinglante, lors de son voyage en Corse. Il n'y avait rien à redire des élections en Corse, et lui, Giscard, se portait caution de ces désignations des *« seuls réels représentants du peuple corse, ses seuls interlocuteurs »*. Ils lui renverront l'ascenseur en 1981, n'en doutons pas, mais à quel prix ?

Quelle responsabilité a-t-il prise ! Il est extrêmement grave d'acculer ainsi la jeunesse corse consciente à se poser la question d'un engagement dans la voie violente : car si les possibilités d'efficacité par l'expression démocratique n'existent plus, beaucoup s'engageront dans la voie violente sans même se demander si elle peut être efficace, simplement en se disant que la justice est de leur côté.

Pour cette *justice* — dont nos compatriotes savent très bien qu'elle ne se confond pas avec la loi, — il s'est toujours trouvé des hommes et des femmes qui se sont engagés sans regarder aux risques encourus, et en bravant des forces infiniment plus puissantes. On n'arrête pas quelqu'un en le menaçant de mort s'il a déjà accepté cette perspective. Et quels arguments efficaces reste-t-il à ceux qui ont toujours plaidé le recours aux procédures légales ?

Voilà à quelles extrémités peut conduire cette intolérance méprisante du pouvoir, des milieux d'affaires qui s'impatientent, des élus misérables accrochés à leurs miettes de privilèges.

Et si demain la jeunesse corse va à la boucherie, on saura qui l'a envoyée.

(*) Secrétaire fédéral de Haute-Corse du parti socialiste.

GASCOGNE : la revendication du respect

par ROBERT ESCARPIT

IL a fallu beaucoup de provocations et d'outrages pour que le jacobin que j'étais sente se lever, puis se révolter en lui le Gascon que je n'ai jamais cessé d'être.

Je ne renie rien de cette isonomie rigoureuse, de ce patriotisme exigeant qui sont mon héritage républicain. Je renie comme mes compatriotes ceux qui les ont dégradés au point d'en faire les instruments d'une oppression sournoise, d'un égoïsme médiocre, d'un mépris qui a des relents de racisme.

« Voulez-vous encore être français ? » demandait récemment dans le titre d'un livre un journaliste connu. Je lui retourne la question : *« Tenez-vous vraiment à ce que nous soyons toujours français ? »*

Si vous y tenez vraiment, alors débarrassez-nous du poids économique, politique, culturel de ce Paris qui pèse sur nos épaules. Sinon, c'est nous qui nous redresserons et ferons culbuter le prestigieux parasite.

Ce n'est pas l'aigreur qui me fait parler. Jean Cau disait naguère des provinciaux qu'ils médisent de Paris par dépit de n'y avoir pas réussi. Puisque Rastignac était de mon pays, je ne le renierai pas non plus, mais je rappellerai à sa descendance dégénérée que c'est précisément parce qu'il voulait « réussir » à meilleur compte qu'il avait quitté sa province. Roger Caillois me disait un jour qu'à Paris la cohue des ambitions écrase les valeurs et que la fausse monnaie y chasse la bonne. En province, où l'on est moins nombreux, il est plus difficile de tricher : on cache plus aisément ses petitesses dans une foule que dans un groupe restreint.

Ayant quelque expérience de la « réussite » et fort peu de considération pour elle, ce n'est pas de l'aigreur que m'inspire Paris, mais de la colère.

Je n'insisterai pas, tant le procès est facile, sur le monologue confus de l'intelligentsia parisienne, de ses nègres et de ses valets, qui accapare tous les moyens de communication. On l'écoute de moins en moins en France et presque plus à l'étranger, mais le monopole usurpé dont jouit ce bavardage couvre la voix de cette France dont Pierre Viansson-Ponté rappelait, peu avant sa mort, qu'elle n'a pas de raisons d'être modeste. Malheureusement, on lui interdit de le savoir et on le cache au reste du monde.

C'est une France multiple, aux cent identités et, parmi elles, l'identité gasconne en vaut bien une autre. Elle vaut mieux même que beaucoup d'autres, à en juger par tout ce qu'elle a versé de courage, de talent, d'esprit, de cœur et surtout d'humble savoir-faire à la marmite nationale, où Paris mitonne ses insipides panades. Il est temps qu'elle se revendique pour elle-même.

Nous qui n'avons jamais été entièrement délivrés de la condition coloniale, même quand, au dix-huitième siècle, le pouvoir parisien achetait la fidélité de notre bourgeoisie importée en lui donnant le privilège du trafic d'esclaves, nous dont ce même pouvoir, au vingtième siècle, entretient l'économie dans un état calculé de dépendance en perpétuant les anciennes iniquités sociales et en favorisant les nouvelles, nous qui n'avons droit à la parole ni à notre radio, ni à notre télévision, nous dont on veut tuer la langue et ignorer la culture, pourquoi accepterions-nous de nous noyer dans l'anonymat d'une Aquitaine technocratique ancrée sur ces « métropoles d'équilibre » qui sont autant de têtes de pont pour l'occupant ?

Je ne crois ni à la région Aquitaine, ni à l'Occitanie indépendante. Copier en petit les structures de l'Etat-nation ou s'y insérer comme un rouage docile, c'est également renoncer au droit à la différence. Médocains, Garonnais du Bas-Pays, Lanusquets de la Grande Lande, Chalossains, Gersois, Béarnais de la Ribeyre, Aspois, Ossalois, Bigourdans, nous sommes tous différents les uns des autres, mais tous issus des mêmes métissages, de la même histoire. Cousins des Basques, dont notre langue — « parler clair » ou « parler noir » — porte la trace séculaire, nous sommes l'autre branche de ces Gascons dont César, déjà, constatait la diversité.

Pour le moment, nous ne revendiquons que le respect. Nous avons assez apporté à la France pour tenir à elle, mais il ne dépend pas de nous que cet attachement se perpétue ou se dégrade. Demain, peut-être, viendra le temps où l'on ne pourra plus contenir les colères. Nul ne le souhaite, mais si c'est le seul moyen de se faire entendre, alors, face à Paris et à ses Cours de sûreté, nous serons tous Basques, nous serons tous Corses, nous serons tous Bretons.

SAVOIE : utopie d'aujourd'hui, réalité de demain

par BRUNO JEANMART (*)

S'IL est un problème que les partis politiques n'aiment pas aborder, ou même évincent purement et simplement de leurs discours, c'est bien celui du régionalisme. Ambigu, souvent difficile à cerner dans ses nombreuses modalités et englobant sous un même terme différentes idéologies politiques, le régionalisme, ou du moins les revendications régionalistes, apparaît aujourd'hui comme un des domaines où se catalyse et se circonscrit ce qu'on appelle, depuis bien longtemps, le droit à la différence. Recherche d'une identité, d'une mémoire collective, d'un fonds culturel spécifique, il constitue, avec bien d'autres, un de ces lieux maudits par l'ordre du discours politique. Pourquoi ?

La réponse, il faut le reconnaître, est loin d'être simple. Apanage au XIXe siècle des légitimistes, réduit au silence dans la première moitié du XXe par les deux grands conflits mondiaux, le régionalisme apparaît aujourd'hui à beaucoup, comme une idéologie soit devant être laissée à la *« critique rongeuse des souris »*, soit allant à l'encontre du « sens de l'histoire ». Pris à l'intérieur de cette antinomie, il ne fait souvent plus figure que de mouvement fragmentaire, voire incohérent ; ou encore, il est radicalement rejeté dans les sphères de l'utopie. Il s'agit là, somme toute, d'une réaction habituelle et bien connue devant un phénomène que les instances politiques dirigeantes ne peuvent ni maîtriser ni intégrer à leur propre logique.

En effet, face à un nivellement progressif de la vie politique française, le régionalisme s'inscrit et s'institue radicalement contre cet état de fait et répond à ce processus implacable d'uniformisation par la revendication d'un droit intangible à la différence. Contresens de l'histoire ou, plus simplement, naissance ou renaissance d'une approche plus authentique des problèmes quotidiens ? Les deux sont peut-être ici intimement liés. Bien sûr, il reste et il restera toujours l'accusation, un peu facile, d'utopie. Mais, même si celle-ci était fondée, n'oublions pas, à la lumière des fébriles enseignements de l'histoire, que l'utopie d'aujourd'hui se retrouve très souvent être la vérité du lendemain.

(*) Membre du Mouvement Région Savoie.

(Suite de la première page.)

Un voyage vers l'Asie

Qui ne se sentirait ce soir — et à cet endroit — posé à la jointure exacte du planisphère où craquent quelques articulations essentielles ? En face, sur l'autre rive du Golfe, ce sont les émirats aseptisés — incongruité de l'histoire, pokers menteurs du développement, — posés sur le sable comme des mirages. Leur bruyant écho parvient jusqu'ici sous la forme de programmes de télévision en couleurs et de pêcheurs arabes choyés par le chah, logés gratuitement sur les deniers de l'empire. Les programmes télévisés, qu'on regarde pendant des heures ici, fuyant la fournaise du dehors — qui incendie littéralement l'île de 10 heures à 18 heures, — sont sirupeux et cocasses. Des messieurs aux cheveux noirs et en complets-vestons y déclarent une flamme permanente à des Cléopâtres trop maquillées, le tout sur fond de musique tendre et d'intérieurs design. Les pêcheurs, quant à eux, qui circulent autour des souks à trois ou quatre sur des Kawasaki flambant neuves, viennent régulièrement, dans un anglais sommaire, me présenter des doléances très anti-iraniennes. Si je comprends bien leurs gestes et leurs exclamations suggestives, le khomeinisme de Téhéran, c'est la « fin des haricots ». Dubai ou Bahrein, en revanche — ils montrent le large de la main, — c'est « very nice ». Quelque chose comme le « pied »...

Depuis le début de la révolution islamique, plusieurs îles du Golfe, toujours disputées entre la Perse et ses voisins arabes, aux populations mélangées, se trouvent à la pliure de deux grands choix antagonistes. Les émirats du Golfe, multimilliardaires, pieds de nez permanents aux contribuables d'Europe qui les arrentent bon gré mal gré, ont choisi la voie d'une occidentalisation panique. On connaît. Des Hilton et des Cadillac sur du sable, mais aussi des ressortissants gâtés, pressés de ressembler tous aux membres à part entière de la « Jet Society ». En clair, cela signifie que mes « pêcheurs de perles » arabes, rencontrés ici, regardent avec dédain mon Pentax. Celui du souk local est beaucoup plus moderne et disponible en « free tax ». La métropole iranienne, au contraire, saisie par la révolution islamique, entend tourner le dos à cette consommation pécheresse, au « suicide d'une culture musulmane dans les gadgets et la licence importée d'Occident ». Posée au point de rencontre de ces deux philosophies de l'histoire, la petite île de Kish résume donc, à son corps défendant, tous les grands débats qui agitent la région et ébranlent quelques gouvernements entre Bagdad et Damas. Elle est située, en outre, entre les deux lèvres de ce détroit fantastique, dont le simple blocage mettrait toute l'Europe à genoux. Qu'Ormuz ferme la bouche, et nous étouffons.

Les mollahs extrémistes et les Palestiniens qui les conseillent désormais à Téhéran rêvent parfois tout haut de « bloquer Ormuz » pour peser sur l'Occident et vaincre Israël. Tant pis si tous les chantiers s'arrêtent en Iran en même temps que les raffineries d'Abadan et d'ailleurs. En perdant le chah, le Golfe a perdu l'un de ses deux gendarmes, et l'Occident s'est mis à trembler pour Ormuz. Un nom saugrenu qui, jusque-là, ne disait pas grand-chose à l'automobiliste de Perpignan. Jusqu'au 1er juillet de cette année, et la petite phrase du cheikh Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole : « Les Palestiniens sont poussés au désespoir, et je ne serais pas surpris s'ils faisaient sauter un jour deux superpétroliers dans le détroit d'Ormuz, forçant ainsi le monde à briser l'obstination d'Israël. » Deux semaines plus tard, les Américains confirmaient la probabilité d'une opération de commandos palestiniens, et le monde entier apprenait à prononcer ce mot nouveau : Ormuz. C'était il y a moins d'un mois. Ce soir, je regarde avec une attention particulière ce chenal rendu flou par les brumes de chaleur. Verra-t-on bientôt les « marines » de Jimmy Carter tomber du ciel sur ces rivages ? Tous ces pétroliers, en tout cas, agacent les mollahs iraniens qui règnent maintenant sur Kish.

Une étrange rencontre

Les ressortissant arabes de l'île, au contraire, lorgnant vers leurs émirats d'origine, regardent avec satisfaction défiler les pétroliers en route vers Rotterdam. Sur place, ce soir, autour du souk, cela donne cette étrange rencontre entre trois mollahs, en toque noire et grand manteau, et les petits marchands du village. Nouveaux représentants de la puissance souveraine, un peu compassés, les trois mollahs, en visite du soir, laissent sur leur passage un sillage d'obséquiosité qui n'en pense pas moins. Mon voisin immédiat, un doigt sur la tempe, exprime d'ailleurs assez clairement son sentiment global.

Comme le hasard fait bien les choses, il se trouve que cette île oubliée, qui m'abritera pour une nuit, est depuis peu le théâtre d'un autre affrontement idéologique, minuscule, certes, mais qui schématise celui-là assez clairement le fond de toutes les luttes politiques de Téhéran. Luttes bien assez aigres pour déboucher demain sur une guerre civile. A l'opposé de Jesireh, sur l'autre côté de l'île, le chah avait fait bâtir à coups de millions de dollars un paradis touristique pour milliardaires désœuvrés et émirs friands de plaisir irreligieux. Palaces, bungalows, casinos et jardins tout ruisselants de fontaines ; boutiques de grands couturiers et snobisme cosmopolite : Kish, c'était la dernière caricature du « rêve pahlavi » inauguré en janvier 1978 par une impératrice enchapeautée. Depuis plusieurs mois, ces kilomètres de marinas de grand luxe, vidées de leurs clients, de leur personnel étranger, méthodiquement pillées, se déglinguent doucement sous le soleil... Que va faire l'Iran révolutionnaire de ce magot immoral ?

Sur cette question chargée d'arrière-pensées, les Iraniens de Kish sont très nettement partagés. Les trois mollahs venus de Qom et les cinq ou six membres « laïcs » des comités Khomeiny, installés dans les locaux de la base aérienne, penchent volontiers pour une liquidation claire et nette de toute cette quincaillerie. Elle ne pèse rien au regard d'Allah, affirment-ils en substance. Si j'en crois ce que l'on raconte autour des souks, ces représentants du parti intégriste voulaient même rassembler ces tonnes de mobilier, tentures, tapis modernes et gadgets de toutes sortes, pour les livrer au feu purificateur. Toutes les réserves d'alcool de Kiss-Paradise — qui devait représenter un sacré stock de Chivas Regal — ont d'ores et déjà été pulvérisées par leurs soins. Ils n'ont pas vu d'un mauvais œil, me dit-on, la braderie monstre organisée aux premiers jours de l'« occupation » de Kish.

Cette intransigeance met en fureur les deux ou trois techniciens dépêchés par Téhéran pour veiller sur les installations électronique de l'île, notamment celles du relais de télévision capable de couvrir une bonne partie du Proche-Orient. Discours de l'un d'eux, qui se morfond dans un bungalow de vacances : « Kish était une folie du chah, c'est entendu. Ceux qui en étaient responsables ont volé des millions de tomans. C'était un symbole de l'injustice, de la dictature et du mépris des pauvres, bien sûr. C'était même une incarnation de l'immoralité, d'accord. N'empêche que ce luxe inouï, qui représente des milliards, a été payé avec de l'argent du peuple iranien. L'architecture est plutôt réussie et il reste un fabuleux matériel moderne utile à mon pays. Allons-nous jeter tout cela à la mer sous prétexte que c'est l'œuvre des Pahlavi ? Allons-nous bazarder tout ce qui a été fait de neuf dans le pays depuis trente ans sous prétexte qu'un dictateur américanisé était au pouvoir ? Regardez le canapé moderne sur lequel vous êtes assis. Il vaut plusieurs milliers de vos francs. Un mollah, l'autre jour, m'expliquait qu'on pouvait fort bien s'asseoir par terre et céder cette « chose » à n'importe qui. Voilà le genre de folie que je n'accepte pas. »

Dans la modeste arène de Kish, crevant la canicule, à 1 500 kilomètres de Téhéran — ce qui est très loin, — le débat fait rage. Les relations sont, chaque jour, plus agressives entre les deux partis. Querelle moins marginale qu'il n'y paraît. Ramenée à ses arguments de base, c'est bien la même divergence qui oppose, dans tout l'Iran, le « parti religieux » aux deux ou trois millions d'Iraniens trop occidentalisés pour accepter le retour au Moyen Age des minarets. Les premiers sont majoritaires, les seconds indispensables au pays. Téhéran hésite encore...

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(A suivre.)

(Voir le Monde depuis le 3 août.)

la revendication du respect

par ROBERT ESCARPIT

demain

sie

Le Monde

étranger

EN ROUMANIE

Bucarest rejette sur ses voisins socialistes la responsabilité de la confusion créée par les mesures sur la vente de l'essence

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La *« guerre de l'essence »* entre la Roumanie et ses partenaires du Comecon continue. Le jour même où la délégation hongroise, qui se trouvait depuis le dimanche 5 août à Bucarest pour négocier un arrangement avec les responsables du pays « frère », rentrait bredouille à Budapest, Agerpress (l'agence de presse roumaine) s'en est pris à *« certaines agences étrangères »* qu'elle a accusées de *« dénaturer la réalité »* et de *« désinformer l'opinion publique »*.

Sont visées par cette critique les agences des pays socialistes et tout particulièrement M.T.I., l'agence hongroise, qui est nommément citée. Les journaux hongrois sont ceux, dans le camp socialiste, qui ont de loin accordé le plus de place à la décision roumaine de faire désormais payer en devises *« fortes »* l'essence aux touristes étrangers. Certains journaux ont même publié des photos de files de voitures bloquées à la frontière. Comme l'avait déjà fait le 2 août le ministère roumain du tourisme, Agerpress rejette sur les autres pays communistes la responsabilité de la confusion provoquée aux frontières par l'entrée en vigueur, le 1er août, des nouvelles dispositions.

L'agence assure que des propositions de réglementation avaient été transmises dès le 26 juillet aux pays en question mais que ceux-ci n'y ont pas donné suite. Elle réplique en outre à l'accusation selon laquelle la Roumanie, en agissant comme elle l'a fait, aurait violé les accords existants. Ce reproche n'a aucun fondement, affirme l'agence, puisqu' *« il n'existe pas de convention ou d'accord concernant le paiement en devises non convertibles de carburants que la Roumanie importe en payant en devises libres »*. Passant à la contre-attaque, Agerpress accuse à son tour la partie hongroise d'avoir pris récemment des mesures *« qui sont en contradiction avec l'accord existant entre nos pays »*.

« Des propositions inacceptables »

A l'appui de son accusation, l'agence cite la décision du gouvernement hongrois d'exiger, depuis le 15 juin dernier, le paiement par les poids lourds et autobus transitant sur leur territoire d'une sorte de taxe de circulation, dont le reçu doit être obligatoirement présenté pour l'achat de carburant. C'est cette taxe que les autorités magyares ont décidé, le 2 août, en guise de rétorsion contre Bucarest, de faire payer en dollars aux seuls poids lourds et véhicules officiels roumains.

Du côté hongrois, on objecte qu'il n'y a guère de commune mesure entre l'introduction d'une taxe payable au départ en forints et applicable aux véhicules de toutes nationalités, et la décision de la Roumanie de faire désormais payer en devises occidentales les achats d'essence sur son territoire par les touristes étrangers. Car, comme on l'a vu, ajoute-t-on, cette mesure revient à pénaliser les seuls touristes des pays socialistes qui, en règle générale, ne peuvent légalement détenir des devises occidentales. Quant aux propositions de Bucarest demandant aux pays socialistes de compenser les achats d'essence de leurs ressortissants en Roumanie, on assure du côté hongrois qu'elles ne sont pas *« moralement »* acceptables. *« En définitive, c'est nous qui paierions la note, étant donné le faible trafic touristique individuel des Roumains à l'étranger »*, nous a dit un diplomate.

Un danger d'isolement

De fait, la délégation commerciale hongroise rentrée mardi à Budapest, après deux jours de négociations dans la capitale roumaine, serait restée très ferme dans son refus de la nouvelle réglementation. Et, comme l'entêtement aurait été réciproque, les résultats de cette mission sont des plus minces. Son seul succès est d'avoir obtenu la poursuite des conversations dans les prochains jours à Budapest.

Cette affaire alourdit en tout cas le contentieux roumano-hongrois, déjà existant en raison du problème de la forte minorité magyare de Transylvanie. Une détente dans cette question avait pourtant paru se manifester ces derniers temps avec l'ouverture, à Cluj, d'un consulat hongrois retardée depuis deux ans.

Sur le plan commercial, la querelle, qui oppose la Roumanie à ses partenaires socialistes, illustre de façon presque caricaturale les limites auxquelles se heurtent les échanges de biens à l'intérieur du Comecon en raison de la non-convertibilité des monnaies. Car ce que Bucarest estime aujourd'hui valable pour l'essence pourrait l'être demain aux yeux de ses interlocuteurs du Comecon pour d'autres marchandises également acquises avec des devises « fortes ». Il est connu, par exemple, que les pays socialistes vendant à leurs partenaires du Comecon des machines fabriquées sous licence occidentale en obtiennent généralement un prix plus bas que s'ils les vendaient à l'Ouest.

D'une façon peut-être inconsidérée, la Roumanie pourrait s'être engagée dans une voie hasardeuse. Géographiquement, elle est contrainte à un minimum de coopération avec ses voisins socialistes, dont la bonne volonté est nécessaire pour le transit de ses marchandises. Déjà en juin dernier, à la trente-troisième session du Comecon, M. Verdet, le premier ministre roumain, s'était plaint des retards survenus dans ce transit. Dans le climat d'animosité actuel un tel grief trouvera assurément encore davantage d'aliment. L'indépendance à laquelle aspire tellement la Roumanie doit-elle obligatoirement s'accompagner d'un relatif isolement ?

MANUEL LUCBERT.

« Numéro deux » albanais

M. HYSNI KAPO EST EN TRAITEMENT A PARIS

M. Hysni Kapo, le collaborateur le plus proche de M. Enver Hodja, se trouve actuellement en traitement dans un hôpital parisien. Il est membre du bureau politique du Parti du travail albanais depuis 1946 et l'un des secrétaire du comité central depuis 1956.

[Né en 1915 dans une famille musulmane de Terbac, il fut tout d'abord comptable, puis infirmier dans un hôpital psychiatrique. Dès l'occupation de l'Albanie par les Italiens en 1939, il aide à organiser la résistance. Il entre au parti communiste albanais dès que celui-ci se crée dans la clandestinité en novembre 1941 et travaille directement avec M. Mehmet Chehu (l'actuel chef du gouvernement). Il termine la guerre avec le grade de colonel et, dès 1943, fait partie du Mouvement national de libération. Ce mouvement, après la guerre, se transforme en un Front démocratique dont M. Kapo devient le secrétaire général. Ce front sera l'un des instruments des communistes pour contrôler la vie politique du pays.

Depuis 1965, M. Kapo ne se consacre plus qu'aux affaires du parti. Auparavant, il fut, de 1945 à 1947, ambassadeur en Yougoslavie, puis vice-ministre des affaires étrangères. En 1949, il fut transféré à la direction politique de l'armée qui se chargea de l'épuration de tous les « officiers titistes ». Puis il devint successivement vice-premier ministre et premier vice-premier ministre.]

EN U.R.S.S.

Les « Izvestia » accusent « les services secrets occidentaux » d'avoir assassiné en Suisse un diplomate soviétique

De notre correspondant

Moscou. — Les *Izvestia*, le quotidien du gouvernement soviétique, n'ont pas la réputation de donner dans le sensationnalisme facile. L'article qu'elles viennent de consacrer, mercredi 8 août, sur une demi-page, au décès d'un diplomate soviétique en Suisse n'en est que plus surprenant. Les *Izvestia* accusent en effet *« les services secrets occidentaux »* d'avoir assassiné Leonid Pantchenko, avec la complicité plus ou moins évidente de certains services suisses. Selon le quotidien du soir, Leonid Pantchenko, trente-deux ans, fonctionnaire de l'Organisation internationale du cacao, était arrivé de Londres le 1er avril, afin de participer à une conférence à Aarau (canton d'Argovie). Le 7 avril, son cadavre était découvert dans la baignoire de sa chambre d'hôtel. L. Pantchenko avait les veines tranchées. Selon les *Izvestia*, la police suisse a conclu à un suicide, conclusion contre laquelle le journal s'élève violemment.

L'auteur de l'article (qui affirme ne pas être un spécialiste en affaires criminelles) énumère en effet une longue liste de faits bizarres, voire contradictoires.

Le diplomate soviétique, arrivé le 1er avril, n'a pas assisté aux travaux de la conférence ; ses blessures (sept sur un poignet, six sur l'autre) étaient trop profondes pour qu'il ait pu les pratiquer lui-même ; Pantchenko, qui se servait habituellement d'un rasoir électrique, s'est donné la mort avec une lame de rasoir, et la police suisse n'en a pas retrouvé l'emballage ; sa chambre était en désordre, son passeport diplomatique avait disparu (il n'a été renvoyé à l'ambassade soviétique à Berne que dix jours plus tard). Les autorités judiciaires suisses ont de plus procédé à une autopsie sans attendre l'arrivée de deux diplomates et d'un médecin soviétique, et les organes de la victime ont disparu. Or, une nouvelle autopsie, à Moscou cette fois, aurait permis aux experts soviétiques de découvrir des traces d'alcool et de L.S.D. dans le corps de la victime. Enfin, toujours selon le journaliste des *Izvestia*, le diplomate avait déjà attiré, à Londres, l'intérêt des services secrets occidentaux, et l'agent chargé personnellement de l'approcher l'aurait vraisemblablement suivi en Suisse.

Conclusion : le diplomate soviétique a été tué d'une *« façon monstrueuse »* et *« on ne peut pas, dans notre pays, ne pas réagir avec colère et indignation »*. Et les *Izvestia* de s'interroger : la Suisse est-elle encore un lieu *« convenable »* pour servir de siège à des organisations internationales, notamment celles qui dépendent de l'ONU ?

Cet article soulève au moins trois questions : tout d'abord, comment se fait-il que les Soviétiques, dont on connaît le sens de l'organisation et la protection méthodique dont ils entourent leurs diplomates et leurs délégués à l'étranger ne se soient pas inquiétés de l'absence de leur envoyé à une conférence internationale ? Ensuite, pourquoi le gouvernement soviétique a-t-il attendu quatre mois avant de révéler cette affaire ? Enfin, en quoi un jeune spécialiste du marché international du cacao pouvait-il intéresser des services secrets, au point, selon la thèse soviétique, d'être assassiné dans la baignoire d'une chambre d'hôtel suisse ?

(Intérim.)

[Cette version de la mort de M. Pantchenko a été qualifiée, mercredi à Berne, par le porte-parole du département fédéral de justice et de police, de « simple absurdité ». Cette affaire est néanmoins prise au sérieux en Suisse, nous indique notre correspondant, car on craint qu'elle ne porte atteinte aux rapports traditionnellement courtois entre la Confédération et l'Union soviétique.]

● *M. Brejnev a reçu le chef du parti et de l'Etat bulgares*, M. Jivkov, mercredi 8 août, dans sa résidence de vacances en Crimée. Selon l'agence Tass, l'entretien, qui s'est déroulé *« dans une atmosphère d'amitié fraternelle, de cordialité et d'identités de vues »*, aurait notamment porté sur *« l'importance du programme de spécialisation et de coopération entre les deux pays dans le domaine de la production »*, dans les douze années à venir. — *(A.F.P.)*

Selon sa mère

LA SANTÉ D'ANATOLE CHTCHARANSKI S'EST « GRAVEMENT DÉTÉRIORÉE »

Moscou *(A.F.P., A.P.)*. — La santé d'Anatole Chtcharanski s'est *« gravement détériorée »*, ont déclaré à Moscou sa mère, Mme Milgrom, et son frère, Léonid, après avoir été autorisés, pour la première fois, à lui rendre visite, lundi 6 août dans sa prison de Tchistopol, à un millier de kilomètres à l'est de la capitale.

Selon sa mère, le jeune dissident juif, condamné le 14 juillet 1978 à treize années de détention pour *« espionnage »*, serait *« méconnaissable »* : il serait très amaigri et souffrirait de troubles de la vue qui l'empêchent de lire plus d'une demi-heure sans éprouver de violents maux de tête. Au cours de cet entretien de deux heures avec ses proches, Anatole Chtcharanski a indiqué qu'il partageait la même cellule que Victor Piatkus, le catholique lituanien condamné le même jour que lui à dix années de détention, et qu'il leur était interdit de s'allonger pendant la journée. Depuis son arrestation, en mars 1977, Anatole Chtcharanski n'a reçu que deux des nombreuses lettres que lui a adressées sa femme, émigrée en Israël. Son moral, a estimé sa mère, reste cependant bon.

M. André Sakharov a indiqué, d'autre part, mercredi 8 août à Moscou, que deux chauffeurs d'origine allemande, MM. Repp et Neuen, viennent d'être condamnés à deux ans de prison par un tribunal de Frunze (Kirghizie) pour avoir demandé à rejoindre leur famille en République fédérale. A la suite de l'intervention du kolkhoze où il travaille, M. Neuen a bénéficié du sursis. Les deux hommes avaient été arrêtés le 12 juillet avec vingt-quatre autres personnes d'origine allemande, dont six ont été condamnées pour « hooliganisme » à des peines de dix à quinze jours de prison.

EN ITALIE

LE PRÉSIDENT CARTER SE FÉLICITE DE LA PERTE D'AUDIENCE DU P.C.I.

Le président Carter, s'adressant le mardi 7 août à Baltimore à un cercle d'Américains d'origine italienne, « Les Fils d'Italie », a déclaré : *« Je suis très satisfait du résultat des dernières élections italiennes, parce que le parti communiste a perdu une partie de son soutien populaire. J'espère que l'influence communiste diminuera encore lors de la prochaine consultation électorale. »* Le président Carter doit se rendre en Italie au printemps prochain pour une visite officielle avant de participer à Venise au sommet des pays industrialisés.

A Paris, dans *l'Humanité*, M. Yves Moreau écrit ce jeudi 9 août au sujet des déclarations de M. Carter : *« Immixtion flagrante. Rien n'autorise le président américain à s'ériger en juge d'un avenir politique dont les Italiens doivent être libres de décider en toute souveraineté. »*

EN ESPAGNE

Un Parlement catalan sera élu au suffrage universel

L'accord entre le gouvernement de Madrid et les partis catalans sur un statut d'autonomie de la Catalogne est accueilli avec satisfaction à Barcelone. A Madrid, de nouvelles mesures de sécurité contre le terrorisme ont été adoptées par le gouvernement cependant qu'un nouvel attentat a coûté la vie à un garde civil le mercredi 8 août au Pays basque.

De notre correspondant

Madrid. — Les Catalans sont désormais aux portes de l'autonomie. Après trois semaines de négociations entamées le 18 juillet, parlementaires catalans et représentants du gouvernement de Madrid se sont accordés, le mardi 7 août, sur la rédaction définitive du statut d'autonomie de la Catalogne (*le Monde* du 9 août). Le texte a été transmis à la commission constitutionnelle du Congrès qui disposera de cinq semaines pour se prononcer. Le statut devra ensuite être soumis à un référendum populaire et être approuvé dans chacune des quatre provinces catalanes : Barcelone, Gerone, Lerida et Tarragone.

L'accord du 7 août a été préparé par de multiples entretiens entre M. Adolfo Suarez et les dirigeants des trois grands partis catalans : MM. Joan Reventos (Parti socialiste de Catalogne, P.S.C.-P.S.O.E.), Jordi Pujol (Convergence démocratique de Catalogne, C.D.C.) et Geregorio Lopez Raimundo (Parti socialiste unifié de Catalogne, P.S.U.C., communiste).

En voyage officiel au Brésil depuis le 5 août, M. Suarez était resté en contact téléphonique avec les négociateurs. Tous s'accordent à reconnaître que le statut actuel implique une autonomie plus large que celle dont la Catalogne a bénéficié de 1932 à 1934.

Le statut précise que *« la langue catalane est officielle en Catalogne, comme l'est aussi le castillan »*. Un Parlement catalan sera élu au suffrage universel tous les quatre ans, les provinces étant les circonscriptions électorales (ce découpage devrait donner, si l'on considère les résultats des élections législatives du 1er mars dernier, une majorité de la gauche au sein du futur Parlement. Les cent trente-cinq parlementaires éliront le président de la Généralité qui « dirigera et coordonnera » le gouvernement catalan, appelé conseil exécutif.

La Catalogne disposera d'une police autonome *« dont le commandement suprême sera assuré par la Généralité »*. Un comité de sécurité composé de représentants de la Généralité et du gouvernement de Madrid assurera la coordination entre la police locale et les forces de sécurité de l'Etat. Ces dernières ne pourront intervenir qu'à la requête de la Généralité ou du comité de sécurité. « En cas d'urgence », Madrid conservera toutefois toutes ses prérogatives en matière d'ordre public.

La Catalogne aura également sa télévision, sa radio et sa presse. Madrid offrira à la Généralité la « concession » d'une troisième chaîne de télévision réservée à la seule Catalogne. Un tribunal supérieur de justice catalan, dont le président sera nommé par le roi, coiffera toutes les autres instances judiciaires. Le budget de la Généralité sera assuré par Madrid, selon des critères qui parMadri d, selon des critères qui devront être définis dans un délai de six ans et qui établiront la « solidarité » entre les diverses régions d'Espagne.
— *(Intérim.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● M. ANDRES PASCAL ALLENDE, neveu de l'ancien président du Chili et secrétaire général du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), se trouve clandestinement au Chili, selon des sources proches du pouvoir. Le dirigeant du MIR, mouvement clandestin dont les membres ont été pourchassés par le régime militaire, mais dont quelques éléments demeureraient actifs, s'est trouvé mêlé, le 5 août, à un affrontement avec les forces de l'ordre dans la banlieue de Santiago, au cours duquel un membre du MIR a été abattu, déclare l'agence nationale d'information. D'autre part, le MIR a lancé, le mercredi 8 août, à Rome, un appel à la « solidarité internationale » en faveur d'un journaliste chilien, M. Cesar Fredes, et de l'une de ses compatriotes, Mme Ana Luisa Penaillilo, qui auraient été arrêtés le 5 août, près de Santiago. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● LA FÉDÉRATION MALGACHE DE LA FONCTION PUBLIQUE a déclenché, mardi 7 août, un mouvement de grève pour s'opposer à certaines dispositions du nouveau statut des fonctionnaires concernant les modalités du classement hiérarchique dans l'administration. La radio malgache a qualifié ce mouvement revendicatif de *« manœuvre impérialiste »* et d'*« initiative de sabotage préjudiciable à l'économie nationale »*. — *(A.F.P.)*

Mexique

● LA CATHEDRALE D'OAXACA A ETE OCCUPEE, le mercredi 8 août, par des membres du comité national pour la défense des prisonniers politiques, dont trente représentants sont installés, depuis le 3, à l'ambassade de Suisse à Mexico. Le nouveau groupe de protestataires réclame la libération de dix-sept prisonniers politiques de l'Etat d'Oaxaca. Les participants ont entrepris une grève de la faim. Cependant, à Mexico, la situation semblait dans l'impasse, ce jeudi 10, après une déclaration du secrétaire d'Etat à l'intérieur menaçant d'expulser les occupants de l'ambassade helvétique. — *(A.F.P.)*

Suisse

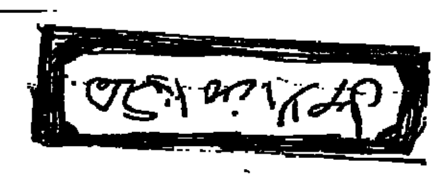
● L'EXTREMISTE OUEST-ALLEMANDE GABRIELLE KROECHER-TIEDEMANN sera extradée en R.F.A., mais pas avant 1988, a décidé le Tribunal fédéral suisse. Il estime qu'elle doit auparavant avoir purgé au moins les deux tiers de la peine de quinze ans de prison qui lui a été infligée en juin 1978 pour avoir grièvement blessé deux douaniers helvétiques. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● TREIZE PERSONNES ONT ÉTÉ CONDAMNÉES POUR ATTEINTE A LA SURETÉ DE L'ÉTAT, le mercredi 8 août à Sabac (Serbie), à des peines allant de dix-huit mois à six ans de prison. Les condamnés, dont l'identité n'a pas été révélée par les autorités, étaient accusé de port d'armes illégal, et d'avoir projeté de commettre des actes de terrorisme. Ils feraient partie d'une organisation clandestine, le *Mouvement yougoslave pour l'Europe*, qui aurait des liens avec des milieux de l'émigration. — *(A.F.P., Reuter.)*

Zimbabwe-Rhodésie

● M. NKOMO, co-président du Front patriotique, a rejeté, mercredi 8 août, l'idée que les prochaines élections dans son pays soient supervisées par la Grande-Bretagne, comme cela a été décidé lors de la conférence du Commonwealth à Lusaka. Dans une interview à la B.B.C., il a estimé que Londres ne *« pouvait être à la fois juge et partie »*. D'autre part, Amnesty International a informé mercredi des parlementaires américains de l'exécution clandestine de vingt-sept détenus à la prison centrale de Salisbury. M. Downey, représentant démocrate de l'Etat de New-York, a demandé confirmation de ces accusations au premier ministre, l'évêque Muzorewa. — *(A.F.P.)*



ASIE

AFGHANISTAN

Les tribus contre Marx

III. — Le « non-alignement » sans l'indépendance

de notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Confronté à une rébellion qui contrôle des provinces entières et fait régner l'insécurité sur 80 % du territoire, le gouvernement prosoviétique de Kaboul n'a pas les moyens d'appliquer les mesures sociales qu'il avait annoncées. De plus en plus isolé sur le plan intérieur, il se livre à une répression sanguinaire (« le Monde » des 7 et 8 août). Notre envoyé spécial évoque, dans un dernier article, les relations qu'entretient avec l'étranger un régime dont la survie dépend de l'aide militaire de l'U.R.S.S.

Kaboul. — Avant d'accéder à l'étage où le premier ministre, M. Amin, va nous accorder une interview, nous sommes — avec le correspondant de l'A.F.P. à Islamabad et trois autres journalistes, Allemand, Indien et Pakistanais — soumis à une fouille corporelle minutieuse par les gardes du corps. Le premier ministre quitte son bureau, sur lequel trône un médaillon de Lénine, et s'asseoit à une table autour de laquelle ont déjà pris place quatre journalistes soviétiques sans doute dispensés de la fouille. Derrière nous sont assis quelques personnages, présents en principe pour consigner par écrit les propos de M. Amin, pourtant enregistrés sur magnétophone. Manifestement, la confiance ne règne pas, fût-ce à l'égard de journalistes, dont le numéro deux du régime se déclare persuadé qu'ils sont « *honnêtes* », après un petit expose sur la nécessité d'une information « *objective* ».

Assis à côté de M. Amin, nous songeons que cet homme à l'aspect de bourgeois tranquille — costume bleu à gilet, cravate malgré la chaleur — mène une vie bien dangereuse (quand il sortira de la résidence où il nous reçoit, les soldats, baïonnettes pointées sur les passants, feront évacuer les trottoirs par crainte d'un attentat). Très vite, il est clair que l'interview n'est qu'un prétexte pour répéter tout ce qu'on peut lire dans la presse officielle. Les questions précises sur les exécutions, l'ampleur de la rébellion, sont éludées. Les journalistes soviétiques sont d'ailleurs là pour occuper le terrain et poser des questions « constructives » sur le plan quinquennal et la production agricole. L'un d'eux s'adresse directement en russe à M. Amin, qui lui répond dans la même langue.

Le régime, explique le premier ministre, ne travaille que pour le bien du peuple, qui lui est « *favorable à 98 %, parce que 98 % de la population appartient à la classe des travailleurs* ». A l'écoute de ce « *discours de béton* », on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la sincérité de celui qui le tient.

Cent Mig à Kandahar

Parmi les pays que la presse accuse de soutenir les « *brigands* » opérant en Afghanistan à partir de l'étranger il y a l'Egypte, la Chine, les Etats-Unis, l'Arabie Saoudite, et surtout l'Iran et le Pakistan. M. Amin a des mots particulièrement durs, et pas toujours dénués de fondement, contre « *les leaders fanatiques de l'Iran, qui se servent de la religion à des fins politiques* ». En revanche, quand il parle du soutien apporté « *aux criminels appelés réfugiés politiques* » vivant au Pakistan, il n'accuse pas nommément le gouvernement d'Islamabad mais les « *milieux réactionnaires* » pakistanais.

L'Afghanistan, qui reçoit une importante aide militaire soviétique, a-t-il l'intention d'adhérer au pacte de Varsovie ? demandons-nous à M. Amin. Réponse : « *Nous faisons partie du mouvement des non-alignés. Le président Taraki se rendra en personne au prochain sommet de La Havane pour déjouer les complots de l'impérialisme. C'est la raison pour laquelle nous ne voulons pas nous intégrer à quelque bloc militaire que ce soit.* »

Mais que pourrait ajouter une adhésion formelle ? L'Afghanistan est totalement dépendant de l'U.R.S.S. dans la mesure où le régime ne se maintient que grâce à son aide militaire en matériel et en hommes. Ce sont des pilotes soviétiques pour la plupart qui ont réduit, le 5 août, la mutinerie de Kaboul. Ce sont des aviateurs venus d'U.R.S.S., et portant souvent l'uniforme de leur armée, qui décollent de la base de Begram pour des missions de bombardement sur la frontière pakistanaise. A Kandahar, un voyageur digne de foi vient de compter, alignés, cent Mig. Ce sont aussi des fantassins soviétiques qui tombent, de plus en plus nombreux, dans des embuscades dont ils sortent parfois affreusement mutilés, nez et oreilles coupés. En contrepartie, les gouverneurs afghans des provinces ont des « *doublures* » soviétiques qui exercent en fait l'autorité à leur place. Des industriels étrangers, en mission dans le Nord, racontent que pour mener à bien certaines affaires il faut s'adresser à des officiers supérieurs soviétiques.

On entend souvent dire que les Soviétiques se sont fourvoyés en Afghanistan comme les Américains le firent au Vietnam et qu'ils y rencontrent les mêmes difficultés. On assure aussi, dans les milieux diplomatiques de Kaboul, qu'ils cherchent une porte de sortie, conscients que leurs soldats engagés en Afghanistan ont un moral de plus en plus bas. Il nous semble cependant hautement spéculatif d'affirmer, comme nous l'avons entendu, que le Kremlin est déjà sensible au « *mécontentement de l'opinion* » à cause des morts ramenés en U.R.S.S. L'« *opinion* » en U.R.S.S. n'a sans doute pas le même poids que celle du peuple américain pendant la guerre du Vietnam.

Moscou, avant de découvrir peut-être que tout est perdu, bénéficie dans l'immédiat des difficultés du régime qui doit s'en remettre chaque jour davantage à ses alliés. En raison de l'évolution de l'Iran, les Soviétiques ont encore plus de raisons de vouloir contrôler l'Afghanistan qu'au moment de l'installation du gouvernement révolutionnaire. La victoire de la rébellion serait certainement remportée au bénéfice des religieux de Téhéran en même temps qu'au profit du Pakistan.

Les rebelles les plus nombreux et les plus efficaces tiennent les régions du Pakistan où ils disposent de bases arrière. Ce sont aussi les plus unis. Mais des maquis opèrent également près de la frontière iranienne. (Cette région est aussi le théâtre de petites batailles entre les douaniers afghans et des paysans armés qui font passer clandestinement leurs troupeaux de moutons en Iran où ils en obtiennent un meilleur prix.)

En juin, un dignitaire religieux afghan a déclaré à l'A.F.P. à Téhéran que la rébellion entend renverser le président Taraki « *avant l'hiver* ». Selon ce religieux chiite, au moins six formations musulmanes — sunnites et chiites — sont engagées dans la lutte : le parti islamique, la Ligue islamique, le Mouvement islamique, le Front de libération afghan, le Raad (éclair) et le Nasr (victoire).

Malgré leur inféodation à l'U.R.S.S., MM. Taraki et Amin continuent à rechercher l'aide étrangère à condition qu'elle ne soit pas « *liée* ». Cette aide s'est élevée depuis un an à 120 millions de dollars : 50 millions venant de la Banque mondiale, 30 millions de la Banque asiatique de développement (BAD) et la plus grande partie du reste du fonds de Koweït et d'Abou-Dhabi pour les pays en voie de développement.

Il est fort possible que la Banque mondiale réduise ses engagements, sous la pression des Etats-Unis. Bien qu'elle soit accusée de complicité avec les rebelles, l'Arabie Saoudite, apparemment soucieuse de ne pas jeter totalement Kaboul dans le camp soviétique, fournit des fonds par l'intermédiaire de la Banque islamique de développement, dont elle est le principal actionnaire, avec les pays du Golfe. Cette banque a promis un crédit de 9 millions de dollars pour la création d'une station terrestre de communications par satellite, dont l'Afghanistan a bien besoin.

Parmi les pays occidentaux, la R.F.A. fournit encore quelques dons, mais elle a pris une décision politique en rappelant ses instructeurs qui formaient les cadets de l'école de police, notamment dans le domaine des transmissions. Certains Allemands estimaient que c'était là « *un investissement particulièrement rentable* » (le même « *investissement* » avait été fait en Ethiopie révolutionnaire), mais le Bundestag a estimé qu'il était inopportun de continuer à se faire des amis dans la police d'un tel régime.

De bonnes affaires pour la France

La France ne fait aucun don à Kaboul mais n'a pas à se plaindre du régime révolutionnaire sur le plan des affaires. Sous le roi et le président Daoud, la coopération culturelle était très appréciée par les élites francophones, alors nombreuses, mais celles-ci préféraient passer leurs commandes chez les Allemands ou les Américains. Il n'en va plus de même aujourd'hui. « *Je crois que nous bénéficions de la présence des Soviétiques. Ceux-ci n'aiment pas les Allemands et ont l'habitude de travailler avec nous dans leurs pays* », nous dit, avec quelque candeur, le représentant d'une firme française.

L'Afghanistan va donc acheter plusieurs dizaines de camions Berliet, payés avec les fonds de la BAD et de la Banque mondiale. La France va fournir tout le matériel médical d'un hôpital construit à Mazar-I-Sharif. Elle est chargée de tous les travaux d'agrandissement de la sucrerie de Baghlan. Elle pourrait se voir confier l'installation d'un réseau de télévision dans le Sud, et la fourniture de matériel de chauffage solaire pour un ensemble d'immeubles populaires en construction à Kaboul. Elle fournit l'intendance de l'armée afghane et, avec d'autres pays occidentaux, équipe les nouveaux bâtiments du quartier de Daru Laman, où les dirigeants se font construire de très luxueuses résidences entourées de 4 000 logements réservés à des officiers et sous-officiers au loyalisme assuré, ce qui renforcera la sécurité de M. Taraki, de ses ministres et de leurs hôtes officiels.

Une soixantaine de cadres et techniciens français sont attendus, d'ici à octobre, pour la réalisation des projets en cours, nous dit le conseiller commercial de France, sans dissimuler que les entreprises devront offrir des salaires élevés pour trouver des volontaires. Actuellement cent cinquante Français — hommes, femmes et enfants — vivent en Afghanistan. Outre les diplomates, il s'agit de professeurs, de quelques médecins, des membres de la mission de géologie et de la DAFA (Délégation archéologique française en Afghanistan), dont les activités paraissent compromises par l'insécurité dans les provinces.

Fin juillet, les diplomates occidentaux se sont concertés et ont estimé que dans l'immédiat il n'y avait pas lieu d'imiter les Américains. Le 23 juillet, ceux-ci avaient décidé l'évacuation progressive des familles, qui a déjà commencé, la femme du chargé d'affaires en tête. « *La décision des Américains est essentiellement politique*, dit-on dans les milieux diplomatiques de Kaboul. *Ils ont voulu mettre M. Taraki dans l'embarras en soulignant l'insécurité régnant dans son pays.* » Un fonctionnaire international nous dit de son côté : « *Les Etats-Unis savent qu'ils ne peuvent plus rien faire ici. Ils n'ont rien à perdre en partant ; mais ils se disent peut-être que cela leur permettra de faire un retour en force un jour, puisque leur attitude est appréciée par les adversaires du régime.* »

Washington soutient cependant que seules des raisons de sécurité ont été prises en considération. Si l'aéroport de Kaboul (où ne se pose d'ailleurs aucun avion de compagnie aérienne occidentale) est fermé en raison de combats dans la capitale, la seule voie d'évacuation sera la route vers le Pakistan, déjà peu sûre. En mettant en garde, le 3 août, Moscou contre ses interventions croissantes « *dans les problèmes intérieurs de l'Afghanistan* », les Etats-Unis semblaient s'attendre à de nouveaux troubles dans ce pays. Sans attribuer la tentative de coup d'Etat du 5 août aux Américains, celle-ci montre du moins qu'ils ne se trompaient pas en pensant que les révolutionnaires afghans auraient de plus en plus besoin de leur tuteur soviétique.

FIN

LES DÉVELOPPEMENTS DE LA CRISE INDOCHINOISE

Quand le Vietnam s'érige en juge

(Suite de la première page.)

Faute de pouvoir mettre la main sur les responsables, qui va-t-on juger ? Quelques exécutants subalternes conditionnés par avance, des comparses, des soldats analphabètes de quinze ans ?

Certes, le véritable procès des crimes des Khmers rouges mérite d'être intenté et même d'avoir une portée universelle, d'être médité comme une terrible leçon de l'égarement totalitaire d'une poignée de fanatiques.

Il conviendrait aussi de faire ressortir les responsabilités écrasantes des Etats-Unis et des communistes vietnamiens dans cette affaire.

On tient des dirigeants de Hanoï eux-mêmes qu'ils étaient au courant « *dès 1972 des horreurs des Khmers rouges* ». Ils n'en ont pas moins gardé, pour cause de « *solidarité révolutionnaire* », un silence absolu. Côté khmer, qui va représenter l'accusation sinon d'anciens amis de M. Pol Pot, ralliés sur le tard, en 1978, aux Vietnamiens ? Le banc des accusés au titre de complices du génocide leur conviendrait aussi bien.

L'annonce de la tenue prochaine du procès coïncide avec une activité internationale de plus en plus marquée en vue de faire examiner par divers forums (Conseil de sécurité et Assemblée générale des Nations unies, conférence de Genève sur le Cambodge) les implications de la politique vietnamienne sur la paix et l'équilibre régional des forces en Asie du Sud-Est. Elle précède aussi l'ouverture, en septembre, du sommet des pays non alignés à Cuba et la relance de la polémique sur la question de savoir qui représente le Cambodge. Les amis de M. Pol Pot ayant conservé leur siège à la conférence de Colombo, en dépit des tentatives de Hanoï, il est habile de brandir, à la face de la Communauté internationale, le sanglant épouvantail khmer rouge.

Enfin, les préparatifs du procès s'insèrent dans une vaste campagne de propagande déclenchée à Phnom-Penh et à Vientiane pour tenter de justifier, à partir d'arguments historiques (aide aux révolutions indochinoises), politico-idéologiques (solidarité internationale, défense des fruits du socialisme), légaux (traités justifiant *a posteriori* l'envoi de troupes vietnamiennes) et stratégiques (lutte contre les menaces chinoise et impérialistes), la présence au Cambodge et au Laos de quelque deux cent cinquante mille militaires vietnamiens.

R.-P. PARINGAUX.

Pékin exploite la défection d'un dirigeant de Hanoï

(Suite de la première page.)

C'est aussi à cette occasion que trois des quatre personnalités arrêtées récemment à Hanoï, les généraux Chu Van Tan et Le Quang Ba, et l'ancien vice-ministre Ly Ban, avaient été relevées de leurs fonctions et exclues du comité central.

Comme au Laos, où les pro-Chinois ont fondé un « *parti socialiste* » opposé au parti populaire révolutionnaire pro-vietnamien actuellement au pouvoir et qui connaît de graves tensions internes — Pékin va tenter de regrouper les mécontents, parmi les partisans de M. Hoang et au sein des minorités ethniques qui vivent le long de la frontière chinoise et qui demeurent fidèles à leurs chefs, les généraux Tan et Ba. Membre fondateur du P.C. en 1930, M. Hoan a pu, au cours de sa longue carrière, regrouper un certain nombre de fidèles ; lors de sa fuite, il a bénéficié sans doute de complicités et a même pu emporter ses dossiers. Il n'a pas été le seul à soutenir une ligne pro-chinoise, qui était d'ailleurs celle de Hanoï au début des années 60. Certains de ses partisans ont été « purgés » lors de la campagne menée depuis l'an dernier contre les cadres pro-chinois ou d'origine chinoise. Ceux qui restent en fonctions pourraient eux aussi tenter de se regrouper ou de passer en Chine avant d'être inquiétés, en profitant du mécontentement de certaines minorités ethniques — attisé par la Chine — après la suppression des régions autonomes en 1976.

Les Chinois vont-ils tenter de réaliser ce que n'avaient réussi avant eux ni les Français ni les Américains, en suscitant une scission au sein du P.C.V. ? Ils disposent d'un atout de taille en la personne de M. Hoan. Le procédé est courant dans la lutte idéologique que se livrent Pékin et Hanoï, et les Vietnamiens avaient formé leur propre P.C. cambodgien et suscité l'éclatement récent du P.C. thaïlandais. En toute hypothèse, le mythe de l'unité de la direction vietnamienne a volé en éclats à un moment où celle-ci doit faire face à un isolement diplomatique croissant, à une situation économique catastrophique, et s'enlise dans la guerre au Cambodge.

PATRICE DE BEER.

Pakistan

PENDU MAIS... CONTRIBUABLE

Quatre mois après avoir fait pendre l'ancien premier ministre Zulficar Ali Bhutto, les autorités pakistanaises ont mis en demeure sa veuve, la bégum Nusrat Bhutto, de payer une somme de 350 000 dollars, qui représenterait le montant des impôts impayés par son mari, ont révélé, mardi 7 août, les journaux d'Islamabad. Le fisc avait déjà harcelé Ali Bhutto dans sa cellule, alors qu'il attendait sa condamnation à mort et qu'il n'avait plus accès à ses papiers personnels. Mme Bhutto a fait appel devant une haute cour de justice.

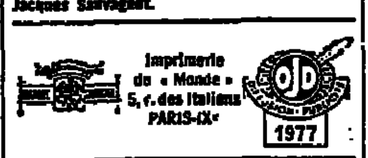
Le régime militaire du général Zia est toutefois moins strict quand il s'agit de payer ses propres dettes. Il vient de demander une réunion du consortium de ses créditeurs occidentaux en vue d'obtenir un nouveau calendrier de remboursement de sa dette extérieure. Islamabad fait valoir que les récentes hausses du pétrole ont eu un impact négatif sur sa balance des paiements.

Thaïlande

BANGKOK RESTREINT L'ACTIVITÉ DES JOURNALISTES ÉTRANGERS ET DES MISSIONNAIRES

Bangkok vient d'apporter de nouvelles restrictions aux activités des « *journalistes étrangers et des missionnaires* ». Selon la nouvelle loi sur l'immigration, ils devront prévenir la police qu'ils s'absentent de leur domicile plus de vingt-quatre heures, se présenter au poste de police de tout endroit qu'ils visiteront pendant plus d'une journée. Tout changement d'adresse devra être signalé dans les vingt-quatre heures. Journalistes et missionnaires devront, en outre, se présenter tous les trois mois à l'immigration.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





...tre Marx

...endance

De bonnes affaires pour la France

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Rabat renforce son dispositif militaire au Tiris-El-Gharbia

« Les accords d'Alger entre la Mauritanie et le Polisario sont nuls et non avenus », a déclaré ce jeudi 9 août M. M'Hamed Boucetta. Le ministre marocain des affaires étrangères a ajouté : *« Le Maroc ne peut que déplorer la légèreté et l'inconscience des signataires qui ont fait fi de tout engagement bilatéral et international... pour disposer du devenir de leurs voisins et plus particulièrement du Maroc. »*

Interrogé sur les conséquences de ce accords à la lumière des récentes recommandations du sommet de l'O.U.A., à Monrovia, M. Boucetta a répondu : *« Ces recommandations ont été entachées de vices de formes et de fond. Elles ont été caractérisées par des irrégularités que nous avons dénoncées en leur temps. Elles n'engagent, de ce fait, en rien le Maroc. Le Maroc défendra donc ses droits et donnera les explications nécessaires à l'Afrique et en dehors de l'Afrique. »*

En attendant, l'ensemble de la presse marocaine demande au gouvernement d'exercer le « droit de préemption » sur le Tiris-El-Gharbia, administré par la Mauritanie, et *« d'intervenir rapidement avant qu'il soit trop tard »*. D'ores et déjà, selon des sources informées à Rabat, le Maroc a renforcé son dispositif militaire au Sahara occidental, et notamment au Tiris-El-Gharbia, où sont stationnés deux mille cinq cents soldats marocains. En outre, sur les quinze cents parachutistes d'élite envoyés au Shaba, il y a un an environ, six cents hommes ont déjà été rapatriés.

● *A Nouakchott*, le commandant Thiam el Hadj, ministre de l'information par intérim, a adressé une mise en garde voilée à Rabat. *« La Mauritanie fait appel à la communauté internationale et à tous nos amis, en particulier au Maroc, pour nous éviter des incidents fâcheux dans la région de Tiris-El-Gharbia, incidents qui risquent de compromettre les rapports privilégiés que nous avons entretenus avec tous nos voisins. »* En outre, le ministre de l'intérieur, le lieutenant-colonel Amadou Dia, a demandé à la population de *« barrer la route à toute subversion »* et souligné que *« le peuple mauritanien saura répondre à toute agression ou subversion de nature à lui imposer un choix contraire à ses intérêts »*. On précise, dans les milieux bien informés, que ces appels sont motivés *« par des dispositions prises par Rabat pour supplanter l'administration mauritanienne au Tiris el Gharbia. »*

● *A Paris*, le président Moussa Traore s'est entretenu mercredi, pendant une heure et demie, avec le président Giscard d'Estaing, de l'accord mauritano-sahraoui. Selon le chef de l'Etat malien, co-président du sous-comité de l'OUA pour le Sahara occidental, l'accord d'Alger reconnaît au Polisario *« la possibilité d'occuper ce territoire »*.

● *A Dakar*, le président Senghor a chargé son premier ministre, M. Abdou Diouf, de remettre un message à Hassan II. Selon M. Diouf, *« la situation est angoissante et préoccupante »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter)*

● *M. Maxime Kalinsky, député communiste du Val-de-Marne,* demande à M. Raymond Barre, dans une question écrite publiée mercredi 8 août, *« de préciser quelle va être la position du gouvernement français »* au sujet de l'accord entre la Mauritanie et le Front Polisario, et si le gouvernement *« entend reconnaître le droit à l'indépendance du peuple sahraoui et, par là même, de ses représentants, le Font Polisario »*. M. Kalinsky considère que cet accord *« devrait enfin amener le gouvernement français à supprimer immédiatement toute aide militaire au Maroc »*.

Zaïre

KINSHASA A NORMALISÉ SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA HAVANE

Le Zaïre et Cuba ont rétabli leurs relations diplomatiques au niveau des ambassades, a-t-on appris officiellement mercredi 8 août à La Havane. Ces relations avaient été suspendues le 4 avril 1977 par les autorités zaïroises qui avaient assuré le même jour avoir *« surpris en flagrant délit de subversion »* un membre de l'ambassade cubaine à Kinshasa.

En fait, la crise zaïro-cubaine était liée à la première guerre du Shaba. Le président Mobutu avait notamment affirmé que *« les ex-gendarmes katangais présents dans le sud-ouest de la province du Shaba étaient encadrés par des Cubains »*. Une telle intervention avait été catégoriquement démentie par M. Fidel Castro.

Le conflit devait rebondir l'année suivante lors de la seconde guerre du Shaba et des événements de Kolwezi. De nouvelles accusations ayant été portées contre La Havane, M. Castro assura formellement les Etats-Unis qu'il *« n'avait aucunement participé au conflit au Zaïre »*.

La perspective de la réunion au sommet en septembre à Cuba des non-alignés semble avoir favorisé le rapprochement zaïro-cubain. Le 22 juin dernier, le ministre cubain de la justice, M. Torres Santrayl, avait été reçu à Kinshasa par le président Mobutu et lui avait remis une invitation à assister au sommet de La Havane.

Par ailleurs, les Etats-Unis vont rapatrier dans les prochains jours les derniers contingents de la force interafricaine — mille quatre cent cinquante soldats marocains et cinq cent quatre-vingts militaires sénégalais — envoyée au Shaba en 1978. Ces opérations sont conformes aux engagements pris l'an dernier par Washington. — *(A.F.P.)*

Guinée-Equatoriale

A Malabo, capitale fantôme...

Malabo *(A.F.P.)*. — Malabo, avec ses maisons coloniales d'un blanc souvent immaculé et ses rues désertes, ressemble à une ville fantôme, à une petite station balnéaire qui aurait soudain été vidée de ses habitants par une épidémie.

Pas une seule voiture croisée le long de la dizaine de kilomètres qui séparent la petite capitale de la Guinée équatoriale de son aéroport. Pas un seul magasin ouvert dans les artères étonnamment propres de la ville. Çà et là, derrière les fenêtres, seules quelques têtes apparaissent de temps en temps. Les journalistes, pour la première fois depuis sept ans, sont admis librement sur cette petite île du golfe de Guinée, proche de la côte camerounaise. *« Ce n'est pas la peste, mais bien dix ans de terreur et de dictature qui ont fait de Malabo ce qu'elle est »*, nous déclare un des responsables de la nouvelle équipe dirigeante.

« Après le règne de Macias Nguema, absolument tout est à refaire, à repenser et à reconstruire. Ce sera dur mais nous y arriverons », ajoute-t-il, sur un ton grave.

Si les magasins sont effectivement fermés, c'est tout simplement parce que, depuis longtemps déjà, il n'y a rigoureusement rien à vendre, ni viande ni poisson.

Les gens vivent de la cueillette, de multiples petites combines. L'ékouele — la monnaie locale — thésaurisée par l'ancien dictateur pour d'incompréhensibles besoins, a, depuis près de deux ans, complètement disparu de la circulation. Les fonctionnaires ne sont plus payés depuis des mois. Les banques ont toutes leur caisse vides, les chèques mettent six à huit mois pour être honorés.

« Macias Nguema vivait depuis près de cinq ans dans son village natal de Mongono, complètement isolé sur le continent, non loin de la frontière gabonaise. Et il y a bien longtemps qu'il n'y a plus dans ce pays ni gouvernement, ni administration, ni budget, ni la moindre prévision », explique un habitant de l'île.

Interdiction de pêcher

Malabo, depuis plus d'un an, est probablement la seule capitale au monde sans électricité. Le groupe électrogène, déjà maintes fois rafistolé, a explosé l'an dernier sans que le gouvernement ait pu trouver les fonds nécessaires pour le remplacer. A Bata, la même situation a duré quatre mois.

Les petites embarcations ont toutes été détruites sur l'ordre de l'ancien dictateur, qui craignait que les pêcheurs profitent de ces frêles barques pour quitter définitivement le pays. La pêche, de ce fait, est devenue le monopole des chalutiers soviétiques à qui Macias Nguema a octroyé tous les droits en échange de 4 000 tonnes de poisson par an.

Ce pays, il y a douze ans seulement, avant l'indépendance, pouvait s'enorgueillir d'un taux d'alphabétisation supérieur à celui de l'Espagne, sa puissance coloniale.

La seule richesse de la Guinée-Equatoriale est le cacao qui pousse presque à l'état sauvage. Mais la production, qui a atteint jusqu'à 45 000 tonnes par an, est tombée à moins de 8 000 tonnes. Les arbres sont vieux et n'ont pas été renouvelés et la main-d'œuvre, composée jadis de 45 000 Nigérians, a depuis longtemps été expulsée. Les experts les plus optimistes pensent que la production de cacao — si tout va bien — pourrait remonter à un peu plus de 15 000 tonnes l'an prochain pour atteindre environ 25 000 tonnes dans deux ans.

Les nouveaux dirigeants semblent avoir l'intention de faire appel à tous les pays de bonne volonté, et surtout à l'Espagne, pour les aider à faire sortir la population de l'état de pauvreté absolue dans laquelle elle se trouve, tout en respectant une politique de strict non-alignement.

Le non-alignement pourrait signifier une révision importante de la politique de la Guinée-Equatoriale à l'égard de plusieurs pays, parmi lesquels l'Union soviétique — le pillage des mers pratiqué par ses chalutiers n'étant guère apprécié de la population.

Le nouvel « homme fort », le colonel Teodoro Obian Nguema Mbazago, a, certes, affirmé que son pays avait l'intention de *« respecter tous ses engagements internationaux »*, mais l'accord de pêche avec les Soviétiques est renouvelable chaque automne.

PROCHE-ORIENT

La nouvelle crise israélo-américaine semble pouvoir être désamorcée

De notre correspondant

Washington. — La nouvelle crise survenue entre les Etats-Unis et Israël semble pouvoir être désamorcée, mais plus lentement que les précédentes. Telle est l'impression que l'on recueille ici après l'explication que M. Carter a eue mercredi, au cours d'un déjeuner à la Maison Blanche, avec le nouvel ambassadeur d'Israël à Washington, M. Ephraim Evron. M. Vance, secrétaire d'Etat, qui assistait à l'entrevue, en compagnie de M. Brzezinski, a qualifié la rencontre d' *« utile et constructive »* et réaffirmé le caractère *« inébranlable »* des relations américano-israéliennes.

Du côté israélien, toutefois, on reste plus réservé. Interrogé sur le point de savoir s'il avait été *« rassuré »* par ce que lui avait dit M. Carter, le diplomate s'est contenté de répondre qu'il ferait rapport à son gouvernement et que celui-ci tirerait ses conclusions. La partie américaine fait alterner d'ailleurs, elle aussi, le chaud et le froid. Quelque temps avant sa rencontre avec M. Evron, M. Vance avait fait publier une sèche réponse aux déclarations de M. Dayan accusant les Etats-Unis d'avoir changé de politique à l'égard d'Israël, en raison de leur dépendance pétrolière. *« Je tiens à affirmer catégoriquement qu'il n'y a eu aucun changement,* a dit le secrétaire d'Etat. *Notre engagement de toujours en faveur de la sécurité et du bien-être d'Israël est ferme et inébranlable. »*

En fait, M. Vance est resté bien en deçà des réactions qu'auraient suscitées les propos de M. Dayan : la colère, dit-on, l'avait rendu *« livide »*. De même, il n'est pas question ici de revenir sur la lettre par laquelle le secrétaire d'Etat a fait savoir, en réponse à une question du représentant Findley (un républicain de l'Illinois favorable à des contacts avec les Palestiniens et qui sert parfois d'intermédiaire officieux avec l'O.L.P.) qu'Israël *« pourrait avoir violé »* les accords passés sur l'utilisation des armes américaines dans ses opérations contre le Liban. Rédigé sur un ton plus ferme que tous les autres avertissements du même genre, ce document brandit, pour la première fois, la menace de sanctions précises, en faisant allusion à *« d'autres mesures de notre part »* qui dépendront *« de la suite des événements et de l'évaluation que nous en ferons »*. On a été particulièrement choqué ici du fait que non seulement des obus de fabrication américaine comme les canons, ont été tirés sur le Liban, mais que des pièces d'artillerie ont été mises en batterie sur le sol libanais.

A la Maison-Blanche, sinon au Département d'Etat, on a tendance à minimiser la gravité de cette nouvelle crise. Celle-ci est présentée volontiers comme *« une invention des Israéliens »*, et certains soupçonnent M. Dayan de l'amplifier pour des raisons de politique intérieure afin de *« se placer »* pour une éventuelle succession de M. Begin.

Cela dit, on reconnaît que la marge de manœuvre de M. Carter est étroite, pour des raisons de politique intérieure également. Il n'est donc pas question d'initiatives spectaculaires.

Une ambiguïté constructive

Le prochain débat du Conseil de sécurité sur les droits des Palestiniens offre un bon exemple de cette *« ambiguïté constructive »*. Officiellement, les Etats-Unis ne demandent aucune modification et encore moins un *« remplacement »* de la résolution 242, mais ils se disent prêts à *« juger sur pièces »* les projets qu'on leur présentera. Ils ont fait savoir que le texte préparé par le Koweït se heurtera à leur véto, car il préconise la création d'un Etat palestinien. Mais ils sont ouverts à d'autres propositions qui reprendraient les formules déjà agréées à Assouan, en janvier 1978, entre MM. Sadate et Carter et reprises dans les documents de Camp David : reconnaissance des *« droits »* des Palestiniens, y compris celui de *« participer à la détermination de leur avenir »*.

Quant à une éventuelle reconnaissance de l'O.L.P., elle reste subordonnée aux conditions souvent répétées : l'organisation palestinienne doit accepter la résolution 242 et, en outre, reconnaître formellement l'existence d'Israël et son droit à *« vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues »*. Le fait que M. Arafat et certains membres de son entourage, sans accepter encore ces conditions, font des *« ouvertures »* en direction des Etats-Unis est jugé ici encourageant. Il prouve que les Palestiniens ont non seulement renoncé à *« punir »* les Etats-Unis pour avoir poussé à la paix entre l'Egypte et Israël, mais qu'ils admettent que cette paix et le processus de négociations qui l'accompagne sont devenus un fait accompli, sur la base duquel il convient de travailler. Accessoirement, on y voit une leçon adressée aux Européens, du moins à ceux d'entre eux qui auraient voulu tirer un trait sur Camp David.

Les négociations sur l'autonomie, pense-t-on ici, sont maintenant une réalité et même la seule réalité du jour. Quels que soient leurs résultats, c'est par elles qu'il faut passer si l'on cherche un progrès. Dans l'immédiat, notamment, il serait très utile d'obtenir de l'O.L.P. la promesse, sinon d'encourager, du moins de ne pas dissuader par des actions terroristes les Palestiniens modérés, qui seraient prêts à participer à ces pourparlers. M. Strauss, négociateur de M. Carter pour le Proche-Orient, a laissé entendre il y a une dizaine de jours qu'il avait reçu une telle garantie.

C'est pourquoi les Etats-Unis, au risque de heurter, une fois de plus, leurs amis israéliens, ne peuvent que se féliciter des signes de modération qui leur parviennent de la centrale palestinienne et faire à leur tour des gestes dans sa direction. Il se confirme que l'entrevue que MM. Kreisky et Brandt ont eue le mois dernier avec M. Arafat a été non seulement acceptée, mais encouragée par Washington. De même, le département d'Etat ne cache plus qu'il a des contacts indirects avec l'O.L.P. La présence, en coulisse, de l'Arabie Saoudite, renforce la crédibilité de ces entretiens et, en même temps, leur utilité. Certes, on repousse avec indignation, comme le fait M. Vance, les allégations selon lesquelles le pétrole commanderait l'attitude américaine, mais on ne peut oublier ici, pas plus qu'à Ryad, que le surcroît de production saoudienne de brut n'a été concédé que pour quelques mois, jusqu'à octobre. Or ce mois est précisément celui des échéances dans les négociations sur l'autonomie.

MICHEL TATU.

« Tribune juive » souhaite qu'arrive « l'instant de vérité » entre Israël et l'O.L.P.

Le rabbin Grunewald, directeur de l'hebdomadaire Tribune juive, *traite, dans le dernier numéro de cette publication, du problème des relations entre Israël et l'O.L.P. Il écrit notamment :* « Pour bien des observateurs, Israël ne trouverait qu'intérêt à reconnaître officiellement l'O.L.P. à condition que cette dernière démontre :

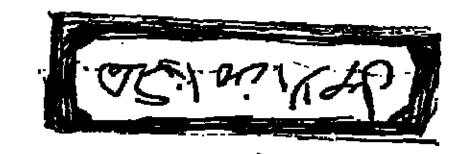
» a) Qu'elle est représentative des Palestiniens ;

» Qu'elle est prête, comme M. Arafat l'affirme aux Occidentaux, en catimini, à reconnaître Israël.

» Avant même que ne s'engagent alors d'éventuelles négociations et sans préjuger de leurs résultats, on assisterait, alors, à l'instant de vérité. Ou l'O.L.P., prise à partie par les autres organisations et trop faible pour leur résister, se trouve dans l'incapacité de proposer à Israël d'autre voie que la disparition. Et dans ce cas c'en serait fini de l'image « modérée » d'Arafat ; personne ne saurait blâmer Israël de maintenir son projet d'autonomie, et l'Occident, hésiterait — au moins — à la reconnaître. Ou M. Arafat obtient des autres organisations l'autorisation de négocier avec Israël, et il faudra bien que disparaissent les fronts arabes du refus...

» Ajoutons à ces réflexions une considération d'ordre essentiellement moral.

» Il est moralement difficile d'engager un dialogue avec l'O.L.P. du terrorisme, responsable de la mort de tant de victimes innocentes. Négocier avec l'O.L.P. revient, dans une certaine mesure, à céder au terrorisme alors qu'Israël préconise, avec raison, de résister à tous les chantages. Mais, d'un autre côté, il ne faut pas sous-estimer le danger que constitue pour Israël et le peuple juif, sur le plan moral, pour la santé morale du peuple juif, la prolongation de la lutte actuelle si elle n'est pas vitalement indispensable. La morale exige aussi de réfléchir aux possibilités d'avenir plutôt qu'aux crimes du passé qui finissent eux par s'effacer de toute manière, génération après génération, avec la mort des coupables. (...) Nous sommes dans l'attente autant que des conseils des politiciens, des voix, des grandes voix de la conscience juive. »



Le Monde

politique

Le communiqué officiel du conseil des ministre

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 8 août 1979, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

● PERSONNELS UNIVERSITAIRES

Le conseil des ministres a approuvé deux décrets portant réforme des statuts des personnels universitaires. Pour la première fois le gouvernement définit complètement le statut des corps des professeurs des universités, à l'exception des enseignants de médecine et d'odontologie.

Le décret portant statut des corps des professeurs des universités rassemble et met à jour, en application de l'article 2 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires, des dispositions qui faisaient l'objet de textes souvent fort anciens et inadaptés. Il comporte quatre innovations :

— La création d'un corps unique de professeurs des universités qui supprime les anciennes catégories (professeurs titulaires, professeurs sans chaire, maîtres de conférences...) et assure ainsi une plus grande mobilité entre les établissements et les disciplines ;

— La définition des obligations de service des professeurs des universités ;

— Le recrutement par le concours, seul mode d'accès prévu par les statuts, qu'il s'agisse des concours d'agrégation ou des concours de promotion interne. Les méthodes de recrutement par concours sur emploi vacant sont modifiés pour tenir compte à la fois des principes généraux de la fonction publique et du principe d'autonomie des universités : le choix des professeurs et maîtres-assistants, sera effectué en dernier ressort par le conseil supérieur des corps universitaires, dont le choix sur le plan national ne pourra porter que sur les propositions relatives à chacun des emplois concernés faites par les universités ;

— De nouvelles règles de promotion pour les professeurs et les maîtres-assistants, les promotions d'échelon se faisant exclusivement à l'ancienneté et les changements de classe au choix.

Un autre décret adopté par le conseil des ministres crée le Conseil supérieur des corps universitaires. Ce Conseil se prononce sur les mesures individuelles relatives au recrutement et à la carrière des professeurs des universités et des maîtres assistants. Il exerce à leur égard les attributions reconnues aux commissions paritaires par le statut général de la fonction publique. Il peut être consulté par le ministre des universités sur toute question de caractère général intéressant l'enseignement supérieur.

Il est divisé en sections correspondant chacune à une discipline. Les sections sont regroupées par ensemble de disciplines. Chaque section comprend, d'une part les représentants des professeurs, d'autre part des représentants des maîtres assistants, les uns élus (les deux tiers au minimum), les autres nommés. La durée de leur mandat est de six ans avec renouvellement par moitié tous les trois ans.

Ces textes affirment ainsi la spécificité des corps universitaires dans la fonction publique et répondent aux exigences de qualification scientifique et d'indépendance. Les textes favorisent par ailleurs la mobilité des enseignants et complètent le déblocage des carrières, poursuivi depuis trois ans, par des possibilités de promotion offertes. (Lire p. 7.)

● LES ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES

Le ministre des universités a présenté une communication sur les écoles normales supérieures (1). Les cinq écoles normales supérieures qui ont été créées pour former des professeurs du second degré, accueillent actuellement près de trois mille élèves. Elles sont la voie par laquelle les meilleurs élèves des classes préparatoires sont dirigés vers l'enseignement. La diminution du nombre des places offertes, notamment aux concours d'agrégagtion, conduit à redéfinir leur mission et à remodeler en conséquence leur organisation.

La diminution du nombre d'admissions dans certaines disciplines, pour revenir au niveau global des admissions d'il y a une dzaine d'années, sera accompagnée par une politique de recrutement d'anciens normaliens dans des emplois d'enseignement supérieur et d'affectation des élèves des écoles normales sur des postes de recherche. Dans un même temps, le recrutement de normaliens dans certains grands corps, notamment techniques, de l'Etat sera encouragé.

En ce qui concerne la rationalisation des compétences de ces écoles normales, celles d'Ulm et de Sèvres doivent préserver, par leur concours littéraire, le foyer des humanités classiques et ouvrir davantage leur section scientifique aux sciences expérimentales et à la biologie.

Le tranfert à Lyon de l'école de Saint-Cloud permet une restructuration des compétences qui concerne à la fois l'école de Saint-Cloud, celle de Fontenay et celle de Cachan. La future école normale supérieure de Lyon serait à dominante scientifique et technique : elle recevrait donc les disciplines scientifiques des écoles normales de Saint-Cloud, de Fontenay et de Cachan. L'école normale supérieure de Fontenay regrouperait la totalité de l'ensemble des lettres, des langues et des sciences humaines de ces écoles. L'école normale supérieure de Cachan développerait la technologie.

La transfert permettrait en même temps d'introduire la mixité dans les écoles ainsi fusionnées. (Lire p. 7.)

● ALCOOLISME ET TABAGISME

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a présenté une communication sur la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme.

Après avoir rappelé que l'alcoolisme continue d'être le plus important et le plus préoccupant des fléaux sociaux, il a examiné les causes de la persistance du phénomène en France et a souligné son coût humain, social et économique.

C'est la raison pour laquelle le président de la République a souhaité qu'un programme décennal de lutte contre l'alcoolisme soit mis au point par le gouvernement et arrêté avant l'été 1980. Pour préparer la décision gouvernementale, un groupe de travail sera constitué sous la présidence du professeur Jean Bernard.

Dans l'immédiat, le ministre de la santé et de la sécurité sociale a proposé au conseil, qui l'a adopté, un renforcement des moyens déjà existants. L'accueil, le traitement et la post-cure des éthyliques seront développés. Les contrôles de l'alcoolémie sur la route seront multipliés. De nouvelles campagnes d'information seront lancées et les mesures de limitation de la publicité seront renforcées.

En ce qui concerne la lutte contre le tabac, le ministre de la santé et de la sécurité sociale a rappelé qu'environ vingt mille décès lui sont imputables chaque année, ce qui représente un coût médical de l'ordre de 6 milliards et demi de francs.

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a souligné le succès de la campagne d'éducation sanitaire lancée par son prédécesseur. La consommation de tabac a diminué en 1978 d'environ 2,3 %. Le conseil des ministres a souhaité que ces actions d'information soient poursuivies. Parallèlement, il a retenu la proposition du ministre de la santé et de la sécurité sociale d'appliquer de manière rigoureuse la loi du 9 juillet 1976 sur la publicité pour le tabac et le décret du 12 décembre 1977 sur les interdictions de fumer dans certains lieux affectés à un usage collectif.

En ce qui concerne les soins, les consultations de désintoxication anti-tabagiques effectuées par des médecins spécialisés et qui sont remboursées par la Sécurité sociale seront étendues à toutes les grandes villes.

La lutte contre les abus d'alcool et de tabac est autant un effort de persuasion que d'action répressive. Il faut, en conséquence, que tous les Français soient convaincus de la nécessité d'un effort national de prévention, qui relève de la responsabilité de chacun.

(1) Les cinq E. N. S. sont celles de la rue d'Ulm (garçons) et du boulevard Jourdan (filles) — anciennement Sèvres — à Paris ; l'E. N. S. de Saint-Cloud (garçons), qui va être transférée à Lyon, et celle de Fontenay-aux-Roses (filles) ; enfin l'ENSET (enseignement technique) mixte, à Cachan. — (N. D. L. R.)

● L'ACTION EN FAVEUR DE LA CORSE

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres le bilan des actions menées en faveur des départements de la Corse, en application des décisions annoncées par le président de la République lors de son voyage en Corse au mois de juin 1978.

Depuis cette date, ces mesures ont fait l'objet d'un examen approfondi avec les élus et les responsables socio-professionnels de la région, en particulier à l'occasion de la visite du premier ministre en décembre dernier et des déplacements des membres du gouvernement.

Le bilan établi fait apparaître que les décisions prises sont appliquées dans de bonnes conditions et qu'une proportion importante d'entre elles est d'ores et déjà réalisée.

C'est ainsi que, dans le domaine agricole, les moyens mis en œuvre par l'Office national inter-professionnel des vins de table et la Société d'aménagement foncier et d'exploitation rurale ont été renforcées ; de même, les crédits consacrés à la rénovation rurale sont augmentés.

En outre, l'artisanat bénéficiera d'un soutien accru grâce à la création de primes d'installation et de développement artisanal.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie soumettra dans les six mois aux conseils généraux et à l'Etablissement public régional le programme d'aménagement du littoral de la Corse.

D'autre part, la décentralisation des activités constitue une des priorités de l'action entreprise.

A ce titre, trois projets sont déjà en voie de réalisation :

— Création d'un service régional du Bureau de rcherches géologiques et minières de Bastia ;

— Ouverture d'une direction des télécommunications à Ajaccio ;

— Implantation d'une ferme expérimentale l'aquaculture du Centre national d'exploitation des océans.

Par ailleurs, la Corse constitue une région pilote pour l'énergie solaire.

Une centrale solaire expérimentale de 300 kW, en cours de construction, pourra entrer en service avant la fin 1980. D'ores et déjà, le financement d'un laboratoire solaire associé au C.N.R.S. est en place.

En matière d'éducation et de formation professionnelle, le plan de développement de l'enseignement technique mis en œuvre depuis la fin de 1978 est poursuivi avec la création d'un second lycée d'enseignement professionnel à Bastia et l'extension de celui de Porto-Vecchio.

Les financements nécessaires à la construction d'un nouveau lycée technique à Ajaccio pour le bâtiment et l'hôtellerie ainsi que d'un lycée agricole seront mis en place dès l'année prochaine.

D'autre part, la construction de l'université de Corte sera entreprise dès cette année afin que la rentrée universitaire puisse avoir lieu en novembre 1981 tandis que l'Institut régional d'administration qui s'implantera à Bastia pourra recevoir, dès janvier 1981, une promotion de quatre-vingts élèves.

La prise en compte des problèmes spécifiques de transports tenant à l'insularité est un élément fondamental de l'action engagée.

A ce titre, pour ce qui concerne les transports maritimes, l'application du principe de continuité territoriale s'effectue dans des conditions satisfaisantes et le renouvellement de la flotte s'est traduit par la mise en service, il y a deux mois, d'un nouveau car-ferry, un autre car-ferry, livrable en 1981, venant, par ailleurs, d'être commandé.

Dans le domaine du transport aérien, des efforts très importants ont été accomplis pour aménager les liaisons ; ces efforts seront poursuivis. Le ministre des transports prendra les dispositions nécessaires pour que les dessertes bord à bord soient assurées à partir de 1981 par une filiale commune à Air France et Air Inter. La mise en place de cette filiale sera précédée d'une concertation avec les élus et les milieux économiques de la Corse.

Le président de la République a pris acte avec satisfaction de l'action efficace conduite par le gouvernement dans les deux départements de la Corse, conformément aux décisions et aux orientations qu'il avait arrêtées lors de son voyage en Corse. Il en a noté les résultats tangibles et les effets à long terme.

Il a invité le premier ministre à mettre à l'étude un plan ORSEC au cas où les communications maritimes avec l'île seraient interrompues du fait des grèves, comme cela a été le cas récemment. Il a, d'autre part, demandé à tous les ministres compétents de poursuivre leurs efforts pour assurer à la Corse l'avenir de sécurité, de justice et de progrès que justifie l'apport de sa population, et notamment de sa jeunesse, à la communauté nationale.

Le président de la République tiendra, avant la fin de l'année, une réunion permettant de faire le point de l'application des mesures engagées par le gouvernement en faveur du développement de la Corse.

● COMMERCE EXTÉRIEUR

Le ministre du commerce extérieur a présenté le bilan de nos échanges au cours des derniers mois et les perspectives qui se dégagent jusqu'à la fin de l'année 1980.

Malgré l'incidence des hausses successives du prix de l'énergie, qui pour le seul pétrole brut représentent 30 milliards de francs supplémentaires en année pleine, les déficits commerciaux prévisibles pour 1979 et 1980 pourront être compensés.

Cet équilibre exige, d'une part, un nouvel effort de promotion de nos exportations et, d'autre part, une bonne tenue du franc sur les marchés des changes pour stabiliser le coût de nos achats d'énergie et de matières premières. Enfin, les déficits au niveau des échanges de marchandises seront compensés par un nouvel excédent substantiel dégagé sur les échanges de services, notamment les grands travaux à l'étranger, la coopération technique et le tourisme. Notre balance des paiements courants devrait ainsi demeurer positive aussi bien en 1979 qu'en 1980.

S'agissant des échanges commerciaux, le conseil des ministres, après avoir procédé à l'examen de la contribution des divers secteurs de l'économie nationale à notre commerce extérieur, a décidé d'engager un certain nombre d'actions tendant à développer ceux d'entre eux marqués par une forte croissance du marché mondial et qui offrent ainsi des possibilités d'accroissement de nos exportations. Il a décidé également d'encourager nos productions dans les domaines où elles sont insuffisantes par rapport à la demande nationale et où nous devons trop importer pour couvrir nos besoins.

Afin de soutenir le dynamisme des exportations, et notamment celles des P.M.E., le conseil des ministres a arrêté le principe de nouvelles mesures ayant pour objet la déconcentration des procédures, le développement de l'assurance-crédit à court terme, l'élargissement des possibilités de recours à l'assurance prospection, la relance de la politique de coopération technique, ainsi qu'une meilleure présence de nos entreprises à l'étranger.

● MONTANTS COMPENSATOIRES

Le ministre de l'agriculture a présenté une communication sur la réduction progressive des montants compensatoires monétaires dans différents pays de la Commun[...] et ses conséquences positives, [...] en ce qui concerne le retour [...]gressif à l'unité des prix dans [...] Communauté que sur l'améliora[...] du revenu agricole et de la bal[...] commerciale agricole française.

● RADIO ET TÉLÉVISION

A l'occasion du cinquième an[...]versaire de la loi du 7 août 1974 [...] ministre de la culture et de [...] communication a fait le point [...] l'application de cette loi, qui [...] apporté des améliorations im[...]tantes dans la diversification, [...] gestion et la responsabilité du ser[...] public de radio et de télévision.

Le conseil des ministres a rap[...] que la loi s'imposait à tous et [...] le gouvernement avait le devoir [...] veiller à son application. Si [...] formations politiques demand[...] l'abandon du principe du monop[...] public, il leur appartient de [...]senter dans la clarté des propositi[...] de loi à cette fin.

Le président de la République [...] demandé que la personnalité [...] l'autonomie des sociétés de p[...]gramme soient affirmées. Il a rapp[...] que leurs conseils d'administrat[...] devaient être appelés à délibérer : [...] toute question importante engage[...] l'activité et l'orientation de [...] sociétés, et que leurs préside[...] devaient veiller à informer pers[...]nellement le public sur tous [...] aspects de la vie des entrepri[...] qu'ils dirigent.

LES MESURES INDIVIDUELLES

CONSEIL D'ÉTAT

— M. Raymond Janot, conseiller d'Etat en position de disponibilité, est réintégré dans les fonctions de conseiller d'Etat.

— M. Gérard Jaquet, conseiller d'Etat, est placé dans la position de détachement de longue durée pour exercer son mandat de représentant à l'Assemblée des Communautés européennes. M. Jaquet a été élu sur la liste du parti socialiste.

TROIS NOMINATIONS

M. RENÉ HECKENROTH : chargé de la défense au ministère de l'intérieur.

M. René Heckenroth, préfet, directeur général de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, est nommé préfet hors cadre et haut fonctionnaire chargé des mesures de défense auprès du ministre de l'intérieur.

[Né en 1921 à Eguilles (Bouches-du-Rhône), licencié en droit, ancien combattant de la France libre, M. Heckenroth entre, en 1946, dans le corps préfectoral. Il occupe de nombreux postes territoriaux de sous-préfet et de secrétaire général. Il devient, en 1969, secrétaire général du Rhône, et, en 1971, préfet de l'Aude. Il est nommé, en 1972, préfet délégué pour la police auprès du préfet des Bouches-du-Rhône, et, en 1977, directeur général de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.]

M. JEAN CHAUSSADE : directeur de l'Office des anciens combattants.

M. Jean Chaussade, préfet, directeur des territoires d'outre-mer, est nommé directeur général de l'Office des anciens combattants et victimes de guerre.

[Né en 1917 à Bergerac, M. Chaussade est breveté à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. De 1943 à 1945, engagé volontaire, il participe notamment à la campagne d'Italie. En 1946, il est chef de district à Madagascar, puis est successivement chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat de la France d'outre-mer, directeur adjoint du haut commissaire en A. E. F. et conseiller technique au cabinet du délégué général de l'Organisation commune des régions sahariennes (O. C. R. S.). En 1958, il est intégré en qualité de sous-préfet hors classe et en 1962 est nommé chef de cabinet de M. Maurice Papon, préfet de police. En 1967, il devient sous-préfet de Meaux, puis préfet de la Lozère en 1971 et directeur des TOM en 1976.]

M. JEAN MONTPEZAT : directeur des TOM.

M. Jean Montpezat, sous-directeur, est nommé directeur des territoires d'outre-mer.

[Né le 15 juillet 1937 à Pierrefitte-Nestalas (Hautes-Pyrénées), M. Jean-André Montpezat, ancien élève de l'ENA, a été chef adjoint, puis chef du cabinet du ministre des DOM-TOM, M. Billotte, de 1966 à 1968. Il a conservé ses fonctions au même ministère avec M. Le Theule et collaboré au cabinet de M. Inchauspé, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM (1969). Sous-directeur des affaires économiques, financières et du Plan au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM (1974), commissaire du gouvernement auprès de la Société immobilière et de crédit de la Nouvelle-Calédonie, il devient administrateur de la Société néo-calédonienne d'énergie, administrateur du Bureau de recherches géologiques et minières et du Centre technique forestier tropical (1975) avant de devenir sous-directeur des TOM.]

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

M. JACQUES MONESTIER : Morbihan.

M. Jacques Monestier, préfet des Ardennes, est nommé préfet du Morbihan.

[Né le 10 octobre 1927, à Castres (Tarn), M. Jacques Monestier est entré dans la carrière administrative en août 1956. En 1959, il est sous-préfet de Saint-Claude (Jura). Après avoir occupé divers postes dans la Vienne, il est nommé, en 1969, sous-préfet d'Argenteuil, puis il est, en 1970, chargé de mission auprès de la direction centrale de la sécurité publique. En 1973, après avoir été sous-préfet de Nogent-sur-Marne, il est nommé secrétaire général de la Seine-Maritime et, en 1976, préfet des Ardennes.]

M. MAX LAVIGNE : Ardenne[s]

M. Max Lavigne, préfet de Haute-Loire, est nommé préf[et] des Ardennes.

[Né en 1922 au Vietnam, anci[en] élève de l'Ecole nationale de France d'outre-mer, M. Lavigne [a] occupé divers postes en Afrique noi[re] avant de devenir sous-préfet en 19[..] et d'être nommé à Vendôme en 196[.] Fin 1966, il est chef de cabin[et] de M. Yvon Bourges, alors secrétai[re] d'Etat à l'information, et il demeu[re] auprès de lui jusqu'en 1972 dan[s] les divers postes ministériels qu'[il] occupe. En 1973, il est nomm[é] directeur du cabinet de Mme Su[]zanne Ploux, secrétaire d'Etat aupr[ès] du ministre de l'éducation national[e]. En juin 1974, M. Olivier Stirn, secré[]taire d'Etat aux départements e[t] territoires d'outre-mer, fait de lui l[e] directeur de son cabinet. En 197[.] il est nommé préfet de la Haute-Loire.]

M. JOEL THORAVAL : Haute-Loire.

M. Joël Thoraval, sous-préfet hors classe, secrétaire général d[u] Val-d'Oise, est nommé préfet d[e] la Haute-Loire.

[Né le 7 septembre 1935 à Bo[u]logne (Seine), ancien élève [de] l'ENA, M. Thoraval est, en 196[.] sous-préfet chargé de mission po[ur] les affaires économiques auprès [de] M. Doublet, préfet de l'Isère. Consei[l]ler technique auprès du préfet [de] Paris, chef du service du Plan [et] des études économiques à la préfe[c]ture de Paris (1969), il devient ch[...] parisienne, M. Doublet (1971), pu[is] sous-préfet de Pointe-à-Pitre (197[.]) et secrétaire général du Val-d'Oi[se] en 1975.]

**

Après avoir donné le détail [du] mouvement préfectoral décidé [...] mercredi 8 août par le cons[eil] des ministres, M. Pierre Hu[...] porte-parole de l'Elysée, a ind[i]qué que le président de la Rép[u]blique souhaite que *« sauf c[as] de force majeure »*, des préfe[ts] puissent conserver une mê[me] affectation pendant au moi[ns] trois ans.

Depuis 1974 et l'accession [de] M. Giscard d'Estaing à la prés[i]dence de la République, plus [de] cent soixante préfets ont chan[gé] de poste.

● *Le prochain conseil des ministres* se réunira le jeudi 23 août. Le président de la République prendra, entre-temps, quelques jours de repos dans sa propriété d'Authon (Loir-et-Cher) et au fort de Brégançon (Var).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	278 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

société

ÉDUCATION

APRÈS LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Un corps unique de rang magistral regroupera les professeurs d'université et les maîtres de conférence

Après une longue préparation et l'avis favorable du Conseil supérieur de la fonction publique et du Conseil d'Etat, les décrets préparés par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, et modifiant les carrières des enseignants (à l'exception des professeurs de médecine et d'odontologie), ont été approuvés par le conseil des ministres du 8 août 1979 (nos dernières éditions du 9 août). Pour Mme Saunier-Seïté, il s'agissait de mettre en place des décrets statutaires pour « codifier et clarifier l'enchevêtrement touffus, confus, voire contradictoire, d'ordonnances impériale, de lois républicaines, de décrets et d'arrêtés qui se sont succédé depuis le début du dix-neuvième siècle ».

● UN CORPS UNIQUE. — Le premier décret adopté par le conseil des ministres instaure un corps unique de professeurs et définit son statut. La fusion entre les corps de maîtres de conférence et de professeurs est donc réalisée. Désormais, il n'y aura plus qu'un corps de rang magistral qui comprendra deux classes et une classe exceptionnelle. L'avancement à l'intérieur de chaque classe se fera à l'ancienneté, tandis que le passage d'une classe à l'autre se fera « au choix ».

Ce texte précise aussi les obligations de service des professeurs — en dehors des heures d'enseignement maintenant définies en termes annuels, — présidence des jurys d'examens, coordination des enseignements d'une discipline, direction de thèses et de mémoires, conseil et orientation des étudiants.

● RECRUTEMENT ET PROMOTION. — Le deuxième décret substitue au comité consultatif des universités (C.C.U.) un conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U.). Ce conseil, composé de représentants des professeurs et de représentants des maîtres-assistants, les uns élus (les deux tiers au minimum), les autres nommés par le ministre, est divisé en sections correspondant chacune à une discipline. Par rapport à l'ancien C.C.U., ce conseil a des compétences plus élargies. Il est appelé à se prononcer sur les mesures individuelles relatives au recrutement et à la carrière des professeurs et des maîtres-assistants.

Les modalités d'accès aux fonctions de professeurs et de maîtres de conférence sont modifiées respectivement par le premier décret et par un texte dont la responsabilité incombe au premier ministre et qui n'a pas été soumis au conseil des ministres. Les nouveaux décrets précisent que le recrutement s'effectue par concours, qu'il s'agisse des concours d'agrégation, ou des concours de promotion interne, le conseil supérieur des corps universitaires proposant, en dernier ressort, les nominations au ministre sur le plan national.

Un « coup de force »

Avec ces décrets, Mme Alice Saunier-Séïté estime avoir *« institué un mode de recrutement et d'avancement équitable, sain, sans ambiguïté, sans pesanteurs administratives »*. Selon le ministre, le remplacement de la cooptation sur listes d'aptitudes par des concours de recrutement nationaux est *« une garantie de justice et de qualité »*.

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur, (SNE-Sup-FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) ne partagent pas ce point de vue. Pour M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du SNE-Sup, *« l'objectif premier de cette suppression est bien évidemment de contenir la pression revendicative qu'exerçaient collectivement les enseignants inscrits sur les listes d'aptitude pour obtenir, par créations et transformations d'emplois, les postes correspondant à leurs compétences »*. Le SGEN, qui parle de *« coup de force de Mme Saunier-Séïté »*, reproche au ministre d'accentuer par ces textes *« le contrôle mandarinal, de rendre possible l'intervention directe du ministre sur les recrutements et de gommer le support que constitue pour les revendications, le hiatus entre le nombre d'inscrits sur les listes d'aptitude et les créations effectives »*.

La question essentielle reste cependant de savoir quelle sera l'attitude des universitaires à la prochaine rentrée. En choisissant le milieu du mois d'août pour faire adopter ces décrets, Mme Saunier-Séïté n'a pas pris trop de risques. Mais les trente-huit mille enseignants qui composent le personnel des universités accepteront-ils facilement la disparition des listes d'aptitude et le renforcement du pouvoir du C.S.C.U. ?

L'année universitaire qui vient de se terminer a été marquée par de nombreuses grèves des examens pour protester contre le non-renouvellement des arrêtés de nomination des assistants non titulaires. La rentrée risque d'être de nouveau « profondément perturbée », comme le prévoit le SNE-Sup, par des décrets qui, cette fois, concernent tous les enseignants.

SERGE BOLLOCH.

La « restructuration » à petits pas des écoles normales supérieures

Est-ce la fin des écoles normales supérieures ? Pas encore. Les projets de « restructuration » annoncés au conseil des ministres du 8 août par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités se bornent à enregistrer une évolution irréversible : les E.N.S., traditionnellement chargées de former des professeurs de l'enseignement secondaire, ne fournissent plus aujourd'hui qu'un infime pourcentage de professeurs de lycée. Il n'est pas rare que, sur une promotion de quarante ou cinquante normaliens d'une section donnée, un ou deux seulement fassent carrière dans l'enseignement secondaire — antichambre souvent de l'enseignement dans les classes préparatoires...

Les écoles normales supérieures ne répondent plus aujourd'hui à leur mission initiale. Plus grave encore : compte tenu de la pause démographique et de l'érosion du recrutement après l'embauche massive pratiquée dans les années 60, les places offertes aux concours des enseignants du second degré (CAPES et agrégation) se réduisent d'année en année. Or, les E.N.S. ne délivrent pas de diplômes et n'établissent pas de classement de sortie. Ce sont les admissions à ces concours de la fonction publique qui sanctionnent pratiquement les quatre années d'études en école.

On en arrive au point où les places offertes dans l'enseignement sont moins nombreuses que les promotions de normaliens. D'où « l'hémorragie » constatée ces dernières années de normaliens s'orientant vers d'autres voies : pour les scientifiques un diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et l'accès à un laboratoire de recherche ; pour les littéraires, la fuite vers l'édition, la diplomatie (services culturels) ou tout autre corps non enseignant de la fonction publique.

A son habitude, Mme Saunier-Seïté a décidé de prendre le taureau par les cornes... après trois ans de réflexion. Puisque les postes offerts aux concours du CAPES et de l'agrégation diminuent, il faut réduire le recrutement dans les E.N.S. Quant à *ceux qui s'obstineraient à entrer* dans une école normale supérieure, ils seront répartis autrement : enseignement supérieur, recherche — deux domaines réservés du ministère des universités — et « grands corps » de l'Etat à vocation technique comme les Mines, les Ponts et Chaussées, etc. Les élèves des E.N.S. pourront désormais concurrencer officiellement ceux de l'ENA ou de Polytechnique pour l'accès à la *haute fonction* publique.

« Rationalisation » des compétences

Cette « redéfinition des missions » exige évidemment une réorganisation. Pour couper court aux hésitations entre la décentralisation, la fusion ou la « gémination », c'est-à-dire la mixité, Mme Saunier-Seïté propose maintenant une « rationalisation » des compétences, c'est-à-dire une redistribution des rôles entre les cinq écoles, maintenues pour l'instant.

Les écoles d'Ulm et Sèvres *« doivent préserver, par leur concours littéraire, le foyer des humanités classiques »*. On continuera, donc à y étudier le latin et le grec, l'histoire ancienne, l'épigraphie, bref, tout ce qui fait « un humaniste classique », capable aussi bien d'enseigner les déclinaisons latines que d'occuper un poste de conseiller culturel. Les scientifiques, pour leur part, *« devront s'ouvrir davantage aux sciences expérimentales et à la biologie »* conformément au vœu du ministre de l'industrie (biologie et biochimie dans toutes les écoles d'ingénieurs).

Quant aux trois autres, le transfert de l'E.N.S. de Saint-Cloud à Lyon va être l'occasion d'une *« restructuration des compétences »* : la future E.N.S. de Lyon, *« à dominante scientifique et technique »*, *accueillerait les disciplines* scientifiques des actuelles écoles de Saint-Cloud (hommes), Fontenay-aux-Roses (femmes) et Cachan (enseignement technique). L'école de Fontenay *« regrouperait la totalité de l'ensemble des lettres, des langues et des sciences humaines des trois écoles »*. Quant à l'E.N.S. de Cachan — progressivement dépouillée de ses sections littéraires depuis 1977, — elle aurait pour mission de *« développer la technologie »*.

Que l'on emploie les termes de « rationalisation », de « restructuration » ou de « redéfinition », il s'agit toujours de redéployer les moyens existants en fonction des besoins et compte tenu surtout de « la crise ». Les fusions qui se profilent à la faveur de la *« rationalité des compétences »* et de *« l'introduction de la mixité »* conduisent, à terme, au schéma suivant : un « pôle nord » (Paris) où seraient concentrés les normaliens lettrés et humanistes ; un « pôle sud » (Lyon) où se retrouveraient les normaliens « utilisables » par l'industrie et la recherche. On n'y est pas encore — l'ouverture de la nouvelle E.N.S. de Lyon est prévue pour 1981-1982, — mais on y va à petits pas.

ROGER CANS.

LES CINQ

● E.N.S. rue d'ULM : la plus ancienne et la plus prestigieuse des cinq. Elle recrute chaque année plus d'une centaine de garçons — moitié littéraires, moitié scientifiques — et compte au total plus de quatre cent soixante élèves. Le traitement des normaliens varie de 3 500 F à 4 500 F par mois suivant les années d'études (quatre au total).

● E.N.S. de SEVRES (transférée à *Paris, boulevard Jourdan*) : fondée en 1881 comme « école normale supérieure de jeunes filles », elle acquiert, en 1959, le même statut que l'E.N.S. de la rue d'Ulm. Elle compte moins de trois cent soixante élèves (femmes).

● E.N.S. de SAINT-CLOUD : créée en 1887 pour former des professeurs d'école normale d'instituteurs et d'école primaire supérieure — aujourd'hui collège, — l'école de Saint-Cloud s'est progressivement convertie à l'enseignement du second degré et à la recherche pédagogique. De multiples centres de recherche lui sont rattachés, en particulier pour la linguistique. Elle compte plus de quatre cent soixante élèves.

● E.N.S. de FONTENAY-AUX-ROSES : c'est le strict équivalent de SaintICloud pour les femmes. Elle compte moins de quatre cent quarante élèves.

● E.N.S. de CACHAN : créée en 1912, cette école — mixte — prépare à la carrière dans l'enseignement technique. Elle compte près de mille élèves.

M. JEAN-JOSEPH GARAGNON RECTEUR A RENNES ET M. GEORGES LESCUYER A CAEN

Le conseil des ministres du mercredi 8 août a nommé, sur proposition du ministre de l'éducation, deux recteurs d'académie.

M. Jean-Joseph Garagnon, qui était en poste à Caen, devient recteur de l'académie de Rennes, en remplacement de M. Yves Martin.

M. Georges Lescuyer, jusqu'à maintenant doyen de la faculté de droit de Paris-Nord (Paris-XIII), est nommé recteur de l'académie de Caen.

[Né le 11 juin 1929 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon, agrégé de droit public en 1958, M. Garagnon a fait à Lyon une carrière universitaire interrompue à deux reprises : de 1958 à 1962, il a été affecté à l'université de Rabat, et de 1969 à 1974 il a assumé les fonctions de recteur de l'université d'Abidjan. Il était recteur de l'académie de Caen depuis juillet 1975.]

[Né le 24 avril 1932 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), M. Lescuyer est docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et agrégé de droit public. Il a enseigné aux facultés de droit de Rabat, de Clermont-Ferrand, puis de Paris avant de devenir doyen de l'U.E.R. de droit de Paris-Nord (Paris-XIII) en 1971.]

SCIENCES

LES PROJETS DE RÉFORME DU C.N.R.S.

Communistes et socialistes demandent l'organisation d'un débat parlementaire

Les projets de réforme du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) continuent de provoquer des réactions des deux principaux partis de gauche, et, en particulier, de leurs représentants à l'Assemblée nationale. M. Louis Odru, député communiste de la Seine-Saint-Denis, dans une question écrite au premier ministre, estime que ces projets *« mettraient gravement en cause, l'autonomie du C.N.R.S., acquis de la Libération »*.

M. Odru demande la suspension des décrets en préparation, la mise en discussion de tout projet de réforme de cet organisme par l'ensemble des personnels de recherche au sein des instances où ils sont représentés et demande qu'avant toute réforme soit organisé un débat au Parlement. M. Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados, a déclaré, de son côté, mercredi 8 août, que le groupe socialiste de l'Assemblée demanderait aussi l'organisation d'un tel débat dès la rentrée parlementaire.

D'autre part, M. Maurice Andrieux, député communiste du Pas-de-Calais, membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée, vient de demander, dans une lettre adressée au président de cette commission, que celle-ci soit réunie de toute urgence.

De son côté, le Syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS-C.G.C.) a rendu public le texte d'une lettre adressée à Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités. Il affirme notamment que les projets concernant le C.N.R.S., *« bien loin de constituer une réforme tournée vers l'avenir, organisent une régression vers une université fantôme, passéiste et malthusienne, préoccupée de peaux d'âne et non de résultats scientifiques. Ils institutionnalisent le despotisme d'un mandarinat académique n'ayant aucune considération pour le travail technique qui se fait dans les laboratoires.*

» La remise en cause de la participation des personnels dans les instances nous bouleverse d'autant plus qu'elle annonce un rétablissement du système des castes : retirer la qualité d'électeur et d'éligible aux techniciens et administratifs revient à les traiter en prolétariat ou, pire encore, en moyens matériels (...).

» En d'autres termes, le véritable objectif de ces projets de décrets est clair : il s'agit d'une remise en cause des accords de Grenelle de 1968, de tourner la loi d'orientation et d'utiliser à cette fin l'organisme C.N.R.S., dont la structure encore centralisée permet de corriger les effets de l'autonomie des universités. »

L'appel lancé il y a une dizaine de jours par des scientifiques (*le Monde* daté 29-30 juillet) pour protester contre ces projets (1) a recueilli à ce jour plus de deux cent trente signatures, *dont celles de quinze membres* du directoire du C.N.R.S., de quatre présidents de section et de trente membres de section du Comité national de la recherche scientifique.

(1) S'adresser à Mme Monique Geistdorfer, 3, rue des Lions-Saint-Paul, 75003 Paris.

DÉFENSE

« GREEN PEACE » PROTESTE CONTRE LES ESSAIS NUCLÉAIRES DE MURUROA

Auckland (*A.F.P.*). — La section néo-zélandaise de la fondation Green Peace a adressé, mercredi 8 août, à M. Valéry Giscard, une lettre de protestation contre les essais nucléaires français à Mururoa.

Le principal quotidien néo-zélandais du soir, le *Auckland Star*, a condamné, mercredi, l'essai nucléaire annoncé par les observatoires néo-zélandais et a demandé au gouvernement de prendre une attitude plus ferme sur cette question.

A Paris, au ministère de la défense, on indique que *« le ministre a coutume de ne faire aucun commentaire — ni pour confirmer ni pour infirmer — sur les informations concernant les expériences nucléaires françaises dans le Pacifique »*.

● *Un nouvel essai nucléaire souterrain aux Etats-Unis* a été réalisé mercredi 8 août, dans le désert du Nevada, a annoncé, à Washington, le département de l'énergie. Cet essai est le neuvième effectué par les Américains depuis le début de l'année. — (*A.F.P.*)

SOCIÉTÉ

SUR LES PLAGES DE NICE

La chasse aux « chrysalides »

De notre correspondant

Nice. — Ecologistes, routards en mal d'auberges de jeunesse ou touristes piégés par la haute saison et qui n'ont pas trouvé de quoi se loger : ils sont des milliers qui, chaque nuit, font des rivages de la Baie des Anges un immense dortoir. Alignés dans leurs sacs de couchage, on les appelle les « touristes chrysalides », à cause de ce cocon dont ils sortent quand le soleil est assez haut.

Régulièrement, les plaintes affluent (1) au commissariat central de Nice contre ces squatters, dont le séjour nocturne n'arrange évidemment par la grève ni les installations qui s'y trouvent : un peu de vandalisme, beaucoup de laisser-aller, une guitare qui ne respecte pas le couvre-feu, un peu de « hasch » peut-être...

Quand, le grand jour revenu, les baigneurs arrivent, et les plagistes n'ont pas eu le temps de faire le ménage, c'est la colère devant les boîtes de conserve, les papiers, les bouteilles vides, les immondices... et les puces, dont la prolifération est telle, à cause de la chaleur cette année, qu'elles auraient envahi jusqu'à un pavillon de l'hôpital Pasteur. Alors, tout aussi régulièrement, la police, munie de projecteurs, ratisse la plage, fait déguerpir les dormeurs, les sort de leur « cocon ».

Où aller ?

Ils étaient quelque deux mille, l'autre nuit, qui ont ainsi quitté leur « sac à viande », maugréant contre les képis. Parmi eux des Américains, des Allemands, beaucoup de Scandinaves, étonnés de la pauvreté des infrastructures de l'hôtellerie pour petites bourses, peu de Français, et quelques vrais touristes, qui n'ont réellement pas trouvé de place. *« Où voulez-vous qu'on aille »*, demandent-ils. Des gens sales sur la plage ? Oui, bien sûr, mais vous savez, quand on a sommeil... Une jeune femme médecin à Paris avait protesté plus que les autres : elle aura droit au panier à salade pour contrôle d'identité.

Les services de police ne se font aucune illusion sur la portée de ces opérations. Sitôt qu'ils auront le dos tourné, les hippies reviendront, là ou ailleurs, sur les plages, sur les pelouses des jardins publics ou sur les bancs près de la gare. Le directeur des polices urbaines en a tout à fait conscience : *« Que faire ? Il n'est pas question d'user de moyens répressifs sans rapport avec l'infraction commise, d'autant qu'il y a peu de véritables délinquants parmi les squatters. »*

Alors, leur réserver des terrains ? Ce serait oublier que les marginaux n'ont jamais aimé être parqués.

MICHEL VIVES.

(1) Un arrêté municipal du 14 avril 1970, approuvé par le préfet le 20 avril 1970, prévoit que l'accès à la plage est interdit entre 0 heure et 6 heures du matin.

EXPULSIONS D'IMMIGRÉS DES FOYERS DE STRASBOURG ET DE NANTERRE

Les forces de police ont expulsé mercredi matin 8 août dix-sept immigrés des foyers Sonacotra du Polygone, à Strasbourg-Neudorf (Bas-Rhin), qui faisaient la grève des loyers.

Le tribunal d'instance avait prononcé depuis le début de l'année deux cent quatorze ordonnances d'expulsion. Dans ce même foyer, une quinzaine de résidents avaient déjà été « évacués » par les forces de l'ordre le 4 juillet dernier, et dix-huit autres l'avaient été, le 11 juillet, d'un foyer de la rue de Soultz à Strasbourg. Pour l'ensemble des foyers strasbourgeois, plus de trois cents immigrés sont menacés de mesures identiques.

D'autre part, à Nanterre (Hauts-de-Seine) les C.R.S. ont investi, à 9 heures, jeudi matin 9 août, le foyer de l'allée des Primevères, et s'apprêtaient à une opération similaire dans le foyer Sonacotra de la rue des Sorbiers.

Des « commandements » individuels ordonnent à des résidets de « quitter dans les vingt-quatre heures » leurs foyer-hôtel, étalent parvenus, mercredi, dans divers foyers de la Seine-Saint-Denis, notamment à Montreuil, Bagnolet, Aulnay-sous-Bois et Mitry.

La Fédération des Hauts-de-Seine du parti socialiste a protesté très vivement, jeudi, contre ces pratiques.

JUSTICE

Faits et jugements

● *Deux plongeurs américains ont trouvé la mort par asphyxie*, jeudi 9 août, au large des îles Shetlands (Ecosse), après être restés plus de dix-sept heures bloqués dans une cloche de plongée par 150 mètres de fond, à la suite d'une rupture de câble porteur. Les deux hommes, qui travaillaient à l'installation d'un gréement destiné à l'exploitation d'un puits de pétrole *offshore* du banc de Thistle exploité par la British National Oil Corporation, ont été ramenés à la surface et placés en chambre de décompression ; ils n'ont pu être ranimés. *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

La chambre d'accusation d'Aix-en-Provence favorable à l'extradition de M. Rhoodie.

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a donné, mercredi 8 août, un avis favorable à la demande d'extradition de M. Eschel Rhoodie, ancien secrétaire à l'information du gouvernement d'Afrique du Sud, présentée par les autorités de la République sud-africaine. M. Rhoodie, accusé par son pays d'avoir détourné 72 millions de dollars de fonds publics (*le Monde* du 23 mars), a été arrêté le 19 juillet à Juan-les-Pins et écroué à la maison d'arrêt de Grasse (*le Monde* du 21 juillet).

La chambre d'accusation d'Aix-en-Provence a suivi la demande de M. Yves Chauvy, avocat général, qui, mardi 7 août, lorsque l'affaire a été examinée, avait estimé que l'extradition devait être acceptée, l'infraction reprochée à M. Rhoodie relevant du droit commun. Elle a également rejeté la demande de mise en liberté présentée par Me Henri Vincent, défenseur de M. Rhoodie.

● *Un joueur de rugby de Toulon incarcéré.* — M. Manuel Diaz, pilier de l'équipe de rugby du R.C. Toulon, a été inculpé mercredi 8 août, de violences à agents de la force publique dans l'exercice de ses fonctions et écroué. Il avait blessé à coups de poing, mardi 7 août, deux motards de la police municipale de Toulon qui l'avaient interpellé, MM. José Sans qui souffre d'une fracture du nez et Jacques Borja victime d'un traumatisme crânien. Tous deux ont été transportés à l'hôpital Brunet, à Toulon. M. Borja, grièvement touché n'a pu encore être entendu. Les deux policiers reprochaient à M. Diaz de faire trop de bruit avec sa moto.

MÉDECINE

MORT DE FEODOR LYNEN PRIX NOBEL

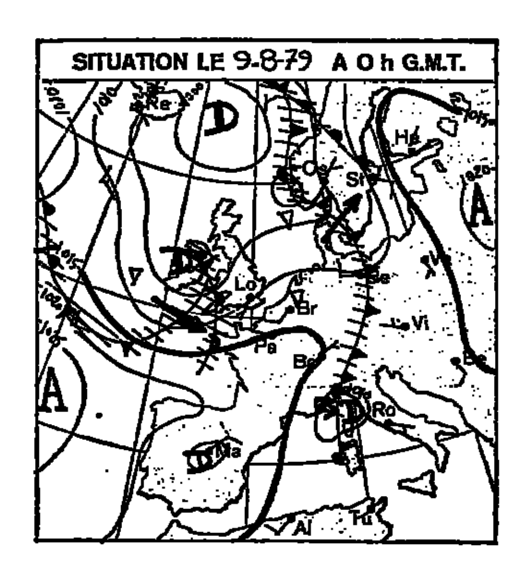
Le biochimiste ouest-allemand Feodor Lynen, prix Nobel de médecine en 1964, est décédé le 6 août 1979 à Munich, à l'âge de soixante-huit ans.

[Né à Munich le 6 avril 1911, Feodor Lynen a fait toutes ses études dans cette ville, à l'université de laquelle il est entré comme lecteur en 1942. Il a été directeur de l'Institut de biochimie de l'université de Munich et directeur de l'Institut Max-Planck. Il était membre de l'Académie bavaroise, de l'Académie des sciences de Washington, membre d'honneur de la société Harvey à New-York et de l'Académie des sciences et arts de Boston. Il a reçu le prix Nobel de médecine avec le professeur Conrad Bloch (Etats-Unis) pour ses travaux sur le mécanisme suivant lequel sont fabriqués et dégradés dans l'organisme les acides gras.]

● *Un poste de médecin contrôleur de l'aide sociale* est vacant à Basse-Terre (Guadeloupe). — Les candidatures sont à adresser au ministère de la santé et de la sécurité sociale — direction de l'action sociale — sous-direction de la réadaptation, de la vieillesse et de l'aide sociale, bureau R.V. 3, 9, av. de Lowendal, 75007 Paris.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 10 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 9 août à 6 heure et le vendredi 10 août à 24 heures :

Un rapide courant perturbé persistera de l'océan Atlantique au nord de l'Europe sur la face septentrionale des hautes pressions de la région des Açores. La France sera affectée par ces perturbations.

Vendredi, le temps en France restera souvent très nuageux. Des pluies résiduelles seront observées le matin des Alpes aux Cévennes. D'autres pluies affecteront dès le matin nos régions septentrionales ; elles auront tendance à se localiser le soir, surtout du Bordelais aux Vosges et au Jura, tandis que le ciel deviendra plus variable de la Manche et du Nord à la Vendée. Les régions voisines de la Méditerranée, en bordure de ce courant, bénéficieront cependant de quelques éclaircies passagères.

Les vents, du secteur ouest, seront modérés en général et assez forts par moments sur la Manche et la Bretagne.

Les températures maximales, après la baisse de la veille, varieront peu.

Le jeudi 9 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,8 millibars, soit 757,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 août ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 28 et 19 degrés ; Biarritz, 23 et 15 ; Bordeaux, 23 et 13 ; Brest, 20 et 14 ; Caen, 20 et 13; Cherbourg, 18 et 12; Clermont-Ferrand, 22 et 10 ; Dijon, 23 et 11 ; Grenoble, 27 et 16 ; Lille, 19 et 11 ; Lyon, 27 et 12 ; Marseille, 31 et 19 ; Nancy, 21 et 11 ; Nantes, 31 et 14 ; Nice, 28 et 20 ; Paris - Le Bourget, 21 et 12 ; Pau, 22 et 12 ; Perpignan, 28 et 19 ; Rennes, 20 et 14 ; Strasbourg, 24 et 9 ; Tours, 21 et 14 ; Toulouse, 27 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 23 et 18 degrés ; Alger, 36 et 22 ; Amsterdam, 18 et 10 ; Athènes, 31 et 21 ; Barcelone, 28 et 20 ; Berlin, 28 et 13 ; Bonn, 25 et 10 ; Brindisi, 30 et 22 ; Bruxelles, 20 et 12 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Casablanca, 24 et 13 ; Copenhague, 21 et 13 ; Genève, 25 et 13 ; Jérusalem, 27 et 18 ; Lisbonne, 22 et 16 ; Londres, 20 et 13 ; Madrid, 31 et 16 ; Milan, 29 et 18 ; Moscou, 15 et 8 ; Naples, 30 et 21 ; New-York, 32 et 24 ; Palerme, 30 et 26 ; Palma-de-Majorque, 30 et 19 ; Rome, 31 et 20 ; Rhodes, 25 et 21 ; Stockholm, 19 et 15 ; Tirana, 27 et 17 ; Tunis, 31 et 23 ; Valence, 28 et 22 ; Zagreb, 28 et 17.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2458

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II		■						■	
III									
IV				■		■			
V	■						■		
VI								■	
VII		■				■			
VIII							■		
IX								■	
X	■		■		■	■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Font du plat. — II. Ruban plus ou moins large. — III. Sont à même d'apporter quelque piment à la vie des hommes. — IV. Résume une situation très critique ; Exposé à tous les vents. — V. Donné à tous ceux qui doivent accorder quelque chose ; Fleuve ; Pavie, en 1847. — VI. L'absence de jugement dicte sa condamnation. — VII. Eclatait quand on la soulevait ; Point. — VIII. Très propre ; Possessif. — IX. Dieux. — X. D'un auxiliaire. — XI. Attrape son modèle par la taille.

VERTICALEMENT

1. S'usaient les genoux dans les Rocheuses ; Ne saurait suffire pour qu'un subalterne se sente suffisamment couvert devant son chef. — 2. Jeu ; Met du temps à se déchausser. — 3. Résultat d'une décomposition. — 4. Déchire le sein d'une vieille nourrice ; Faisait preuve de jugeote. — 5. N'étaient pas à la traîne. — 6. Le moment où ça chauffait le plus en 1789 ; Ne fait pas un pli quand la coupe est réussie ; Fin de participe. — 7. Cordon blanc ; Renseigne sur la nature de la matière ; A du poil aux jambes. — 8. La cour était au courant de ses multiples liaisons ; Héritages ancestraux, objets de maintes renonciations ; Symbole. — 9. Favorable au progrès.

Solution du problème n° 2457

Horizontalement

I. Matches (cf. « poule ») ; Proue. — II. Pèlerins (cf. « bourdon ») ; Gentry. — III. El ; Sa ; Têt ; Nuées. — IV. Routine ; Rue (cf. « muraille ») ; ; SSE. — V. Inn ; Nestor. — VI. Iota ; Opérais. — VII. Aorte ; Mu ; Iules. — VIII. R.P. ; Esculape ; Emu. — IX. Dime ; As ; Munster. — X. Io ; Soirée ; SSE. — XI. Tmèse ; Cernée. — XII. Eau ; Raie ; Tulsa. — XIII. Négrier ; Dieux. — XIV. Pesée ; Roemer (astronome danois). — XV. Os ; Lesseps ; Esaü.

Verticalement

1. Péricardite ; Pô. — 2. Melon ; Opiomanes. — 3. Al ; Unir ; Eues. — 4. Test ; Otée ; Gel. — 5. Craintes ; Serrée. — 6. Hi ! ; Né à ; Cao ; Aï (synovie). — 7. Entes ; Musiciens. — 8. SSE ; Toul ; Réer. — 9. Trop ; Amer ; R.P. — 10. PG ; Ure ; Puent ; Os. — 11. René ; Rien ; Eude. — 12. ONU ; Bau ; Elimé. — 13. Utes ; Ilets ; Sées. — 14. Eres ; Semés ; Aura. — 15. Yser ; Suret.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

VENDREDI 10 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Legregeois : « L'art en France sous le Second Empire ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Zujovic : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., hall du R.E.R., devant le tabac, Mme Allaz : « Le quartier de la Défense ».

15 h., 4 bis, rue Sainte-Cécile, Mme Peunec : « Saint-Eugène et son quartier ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Saint-Girons : « Hôtel de Cluny et la vie médiévale » (Caisse nationale des monuments historiques ».

15 h., 14, rue de la Rochefoucauld : « Hôtels particuliers, demeures et jardins de personnages célèbres » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 16, rue Antoine-Bourdelle : « Musée et atelier Antoine-Bourdelle » (Mme Ferrand).

21 h., métro Saint-Paul - Le Marais, M. Ch. Guasco : « Le Marais illuminé » (Lutèce-Visites).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (M. Teurnier).

Colloque

● *Le Centre de recherches sur les marchés des matières premières* (CREMMAP) organise, au cours de l'année 1979-1980, son deuxième séminaire, sur le thème « Matières premières et échanges internationaux ». L'inscription est de 110 F ; les demandes seront closes le 7 octobre.

★ Pour tous renseignements, s'adresser au Conservatoire national des arts et métiers, secrétariat de la chaire de géographie industrielle et commerciale, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris cedex 03, tél. : 271-24-14, poste 426.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *du 9 août 1979 :*

DES ARRÊTÉS

● Relatif à la cotisation due par les entreprises visées aux articles L. 731-1 et R. 731-1 du code du travail ;

● Portant réglementation de la chasse dans le parc national des Cévennes pour la campagne 1979-1980.

UN COIN POUR JOUER

Problème n° 13

Jeu de code

Le sport fiévreux de la lecture rapide n'a pas d'ennemi plus sévère que l'art de coder les textes. Impossible de parcourir le paragraphe qui suit : il exige une pause.

Mais combien durera la vôtre ?

IUQEC
ECNON
PSTOM
SIATN
|
NOCES
RIALC
ELRUO
TNEME
|
BTIOC
TNEME
VERID
|
ESNEI
SELTE
ENNEI

(Solution dans le prochain numéro.)

PIERRE BERLOQUIN.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES GERANIUMS
TIRAGE DU 8 AOUT 1979

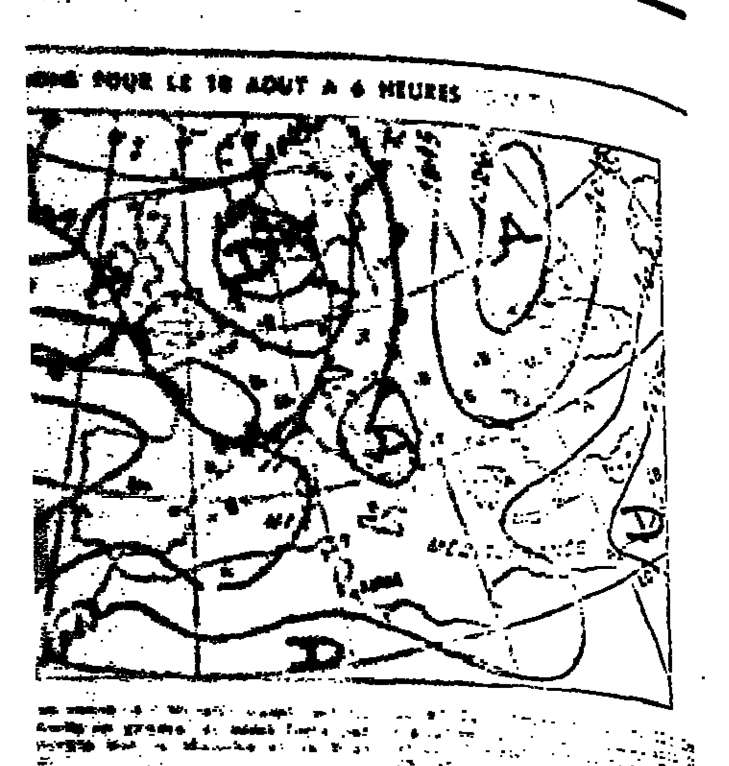
Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F
1	9 151	1 000
	8 991	5 000
2	2	70
	342	570
3	23	150
	0 053	1 000
	0 063	1 000
	0 933	1 000
	0 993	1 000
	77 883	50 000
	156 493	500 000
4	04	150
	0 684	1 000
5	2 385	5 000
	4 625	5 000
6	556	500
	646	500

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.
6	3 966	1 000
	6 506	1 000
	3 946	10 000
	304 696	3 000 000
7	47	150
	247	650
	5 637	5 000
8	8	70
	838	570
	4 278	1 070
	5 338	5 070
	7 918	5 070
9	29	150
	8 799	1 000
	15 559	100 000
0	160	500
	2 520	10 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES HORTENSIAS LE JEUDI 16 AOUT 1979 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO tirage n° 32 : 14 21 22 40 45 47 — numéro complémentaire 36

PROCHAIN TIRAGE LE JEUDI 16 AOUT 1979 VALIDATION JUSQU'AU 14 AOUT APRES-MIDI



Journal officiel

UN COIN POUR JOUER

Jeu de code

Liste Officielle

DES GERANIUMS DU 8 AOUT 1979

TRANCHE DES HORTENSIAS

MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

numéro complémentaire

Le Monde DES LIVRES

Jean Grenier et les élans du cœur

● *Dans un récit de jeunesse qui restait inédit.*

ON devrait davantage fréquenter Jean Grenier, car les méditations de ce philosophe pudique, mort en 1971, sont d'une grande richesse : elles ouvrent, à tout moment, des chemins nombreux pour la pensée ; elles entraînent un cortège de rêveries et d'interrogations. Ecrivain sensible et subtil, Jean Grenier montre ce qu'est l'art de la légèreté, avec sa manière de dire sans appuyer, et de laisser à ses lecteurs le soin de prolonger ses pensées.

Un éditeur de Quimper vient de publier sa « première œuvre littéraire », avec une préface de Louis Guilloux. Ce récit de caractère autobiographique, intitulé *Jacques*, demeurait inédit jusqu'à présent. Jean Grenier l'avait écrit durant ses années de jeunesse, en 1922-1923. Louis Guilloux, qui était alors son ami, et qui devait le rester, rappelle leur première rencontre, pendant l'été 1917, à la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc, leur première promenade, leur premier entretien. Ils avaient conçu le projet d'aller *« voir la maison dans laquelle Jules Lequier* (1) *passa les dernières années de sa vie avant de se jeter à la mer et de nager vers le large en pensant que, si Dieu voulait le sauver, il le sauverait. Mais, le lendemain,* raconte Louis Guilloux, *les douaniers retrouvèrent son cadavre sur la plage. »*

Jean Grenier avait signé *Jacques* d'un pseudonyme anglais : W.D. Inge. Il présentait son texte comme la traduction d'une œuvre de cet auteur fictif : *The Lost Children*. Au commencement du récit, le narrateur s'adresse à Jacques, son ami, qui a disparu pendant la guerre : *« Là où d'autres te font le mérite d'un achèvement, je ne vois que le dessin de ton rire muet, sans foi, sans désespoir, et sans attachement. »* Jacques avait cette particularité, lorsqu'il semblait se livrer, de seulement *« déplacer son mystère ». « J'ai seize ans, je n'aime encore rien car je voudrais posséder tout »*, confiait-il au narrateur.

Ce bref récit connaît la flamme, le mouvement impétueux des textes de jeunesse. Les deux adolescents ont vécu les *« jours songeurs »* de leur amitié dans une Bretagne partagée entre *« son rêve d'absolu et sa certitude du néant ». « C'est la mer qui nous attirait... A cette mer jamais finie, toujours recommencée, l'esprit ne savait assigner de bornes ; là je vois l'origine d'une torture intime et indéfinissable de Jacques. Ce balancement sans trêve entre un flux et un reflux inégaux, cette incertitude même des plus strictes limites, cet appel aux plus folles aventures à chaque instant jeté, à chaque instant voué à la mort, creusaient dans son âme une nostalgie dont seul j'ai entendu la plainte. »*

L'espérance et la dérision

On reconnaît dans le texte de Jean Grenier ce qui distingue les grands écrivains : l'espérance romantique mêlée au sentiment cruel de la dérision. *« Je m'enorgueillissais d'avoir un cœur »*, dit le narrateur, mais Jacques et lui savent que les élans du cœur se brisent contre les déceptions de l'esprit. A ces deux chercheurs d'absolu, tout paraît vain dans les sociétés humaines, tout semble indigne de leurs désirs. Aussi laissent-ils leur jeunesse inemployée.

Les deux amis seront séparés par leur attirance pour la même jeune fille. En gagnant ses faveurs, le narrateur découvrira ensemble les émois et les trahisons qu'entraîne l'amour. Il fera, en même temps, l'expérience du bonheur et celle du désarroi. Jacques s'engagera dans l'armée, avec la volonté de quitter ce monde.

Jean Grenier a dépeint, à la fois, l'étonnement des premières séductions et l'apprentissage de la mort.

FRANÇOIS BOTT.

★ *JACQUES*, de Jean Grenier. Ed. Calligrammes, 18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper, 76 pages.

(1) Philosophe breton, qui s'est suicidé en 1862. Il a inspiré un livre récent de Jean-Marie Turpin : *Soi ou Jules Lequier* (Ed. Libres Hallier ; *le Monde* du 22 septembre 1978.).

Ma voisine l'horreur

● *Il y a du Maupassant chez Patricia Highsmith.*

PATRICIA HIGHSMITH est un de ces rares auteurs dont les ouvrages ne déçoivent pas. Inutile de la présenter. Que ceux qui n'ont pas lu *Plein soleil* ou *le Rat de Venise* s'y mettent. Ils ont de la chance : il leur reste quelques bons moments à passer.

Sous le titre *l'Epouvantail*, elle nous présente cette fois une série de nouvelles où nous la retrouvons telle qu'en elle-même, avec son sens du concret.

Highsmith ne fait pas dans le plaqué ou le trompe-l'œil. Chaque récit démarre en plein réel. Les choses ? Elles vont... On peut même dire qu'elles vont bien. Vous avez une gentille maison, une femme agréable, une situation convenable. Vous vivez dans une médiocrité très supportable — enfin, presque — et surtout sans surprises. Bien sûr, vous avez des problèmes, mais qui n'en a pas ? Votre cœur, votre femme, votre passé... Cependant, votre vie n'est pas dramatique. Vous tenez les rênes.

C'est justement tout l'art de Patricia Highsmith de partir de la banalité, de l'existence telle qu'elle est, au ras du temps, avant qu'un détail irritant ne vienne gripper la mécanique. Oh, une vétille sans grande importance, vous savez.

Par exemple, vous avez une priorité *(l'Epouvantail)*, et un voisin grincheux refuse de vous céder la parcelle qui donne accès à la rivière proche. Vous êtes prêt à surpayer, pourtant, ou même à louer. Rien à faire... Alors, un fait en entraînant un autre, l'histoire va se dérouler aussi normalement qu'un tricot se défait lorsque l'on tire sur une maille. Un curieux mélange de hasard, de rancune et de mauvaise volonté va faire arriver l'impensable.

Chez Highsmith, l'horreur n'est jamais loin, et elle varie toujours. Notre auteur n'est pas bègue.

C'est ce cambriolage, par exemple, dont vous sortez vainqueur, mais... *(Légitime défense)*. Ou c'est ce mari qui refuse, parce que catholique *(Ces affreux petits matins)*, que vous preniez la pilule. Et ensuite, les gens viennent fourrer leur sale nez dans vos affaires avec des histoires de gosse martyr.

Et finalement, vous vous apercevez que tout peut finir mal, tout le temps, et que votre existence en vient à se condenser en une anecdote, un fait divers, une de ces histoires qui ne devraient arriver qu'aux autres.

Mais le mal n'est pas forcément si noir. Ainsi, dans *le Réseau*, le jeune Greg, débarquant à la conquête de New-York, souhaite vivre en adulte. Il refuse le maternage étouffant du gang S.O.S.-Calamité des amies de sa tante. Il sera pourtant bien content d'y avoir recours, pour finir. Ici, l'horreur vient du moindre mal.

Avec son air de ne pas y toucher, Patricia Highsmith laisse son lecteur s'enfoncer, de nouvelle en nouvelle, dans les taillis du drame, comme un Petit Poucet naïf qui irait se jeter dans la gueule du loup. Elle le fait avec cette aisance que donne un style parfaitement maîtrisé. Il y a du Maupassant dans cette femme misanthrope. La folie rôde et le *Horla* n'est pas loin.

CLAUDE COURCHAY.

★ *L'EPOUVANTAIL*, de Patricia Highsmith. Calmann-Lévy.

Glucksmann et la guerre

● *Un « anti-Clausewitz ».*

EN 1914, Trotsky, dans une capitale européenne, observe de sa fenêtre le fol enthousiasme guerrier qui environne les débuts du premier conflit mondial. La guerre désormais remplace, comme opium du peuple, la révolution qui n'a pas su acquitter les traites tirées sur l'espérance... La lutte des classes est momentanément effacée.

Trotsky ouvre une longue série de réflexions sur la guerre. Elles feront l'objet entre autres de grands ouvrages de Raymond Aron et aussi d'un livre d'André Glucksmann, *le Discours de la guerre*, paru en 1968 et aujourd'hui réédité.

Un beau texte inédit, *Europe 2004*, dense, parfois difficile, introduit cette republication d'une vigoureuse œuvre de jeunesse dont l'hégélianisme actif mérite pleinement d'échapper à l'oubli. Dirai-je que ce texte introductif émane d'un « anti-Clausewitz » ? Pour l'auteur du *Discours* en tout cas, aux antipodes de certaine pensée du général prussien, la guerre est bien autre chose que la continuation de la politique par d'autres moyens. Elle a son autonomie, sa logique dévastatrice et particulière. En 1914, Guillaume II croyait sottement continuer, avec plus d'énergie, la politique du temps de paix. En fait, il creusait sa propre tombe et celle de l'Europe.

Déjà au quinzième siècle, ou au dix-septième siècle, la guerre est facteur plus important que les famines ou le climat, dès lors qu'il s'agit d'expliquer les mauvaises récoltes ou les désastres sociaux : c'est elle, bien souvent, qui sculpte les conjonctures successives de l'économie. Que dire alors du vingtième siècle... On enfoncera une porte béante en rappelant que les progrès technologiques, les applications de l'atome, et l'avion de ligne sont fils des préparatifs de guerre et du complexe militaro-industriel.

Au-delà de ces truismes, c'est dans la guerre que marxisme et révolution trouvent enfin au vingtième siècle le fin du fin de leur vérité. (Bien entendu, en parlant de marxisme, je n'envisage pas la doctrine de Marx, dans son innocence nue d'avant la faute, mais l'avatar tardif qu'en donneront Lénine, Staline, Mao et *tutti quanti*.) Dans un excellent ouvrage *la Cuisinière et le mangeur d'hommes* (1), Glucksmann avait défini ce « marxisme » de notre temps comme la doctrine qui permet aux nouvelles classes dirigeantes du vingtième siècle de prendre et de conserver le pouvoir ; elles y parviennent avec un cynisme d'autant plus parfait qu'elles tirent de leur dogme une bonne conscience. Inutile d'insister, ajoute notre auteur en son *Discours*, sur le formidable échec du marxisme-léninisme par rapport aux buts qu'il s'était fixés lui-même : déclencher des révolutions authentiquement ouvrières, élever la culture et le niveau de vie des masses en commençant humblement par rattraper les réalisations capitalistes. Constatons, en revanche, que le marxisme est un prodigieux succès sur le terrain de la guerre, celle-ci réelle, ou simplement symbolique. Il gagne des conflits belliqueux, il élabore des stratégies, il conquiert des territoires et des peuples qui incluent aujourd'hui près de la moitié de l'humanité. Glucksmann parle, à ce propos, d'un Hiroshima spirituel, commis contre la société



★ *Dessin de JULEM.*

civile dans les pays totalitaro-léninistes. Sont désintégrées, en effet, les organisations qui ne sont pas strictement soumises au parti, depuis l'Eglise baptiste qui se voulait indépendante, jusqu'aux associations de pêcheurs à la ligne, dont le seul tort est de contrevenir au principe essentiel : tout ce qui n'est pas expressément permis est défendu. La guerre froide interne est ainsi menée, dans les pays sous contrôle, contre les structures sociales qui préexistaient aux mainmises totalitaires. On aboutit à des « néantisations » en chaîne : elles font dépérir l'Etat, jadis garant de la liberté, et remplacé par le parti - Etat. Elles concernent aussi le dépérissement de la monnaie, qui n'est plus qu'un chiffon de papier, qui cesse d'avoir cours réel sur le marché mondial ; les apparatchiks privilégiés s'arrangent, eux, pour disposer de devises fortes. (Au fait, comment se débrouilleront-ils si l'Occident bascule dans leur système?) La révolution dans cette conjoncture n'est plus qu'une coquille vide, mais terriblement contraignante. Sa pulpe, ou son point d'honneur, c'est la préparation du corps social à la guerre, sous forme de fusées dévoreuses du produit brut en U. R. S. S.

Ces différences locales ne touchent pas à l'essence toujours pré-guerrière du système : du reste, il réagit sur le nôtre.

La troisième guerre mondiale, même si elle n'a jamais lieu, fonctionne ainsi comme « indépassable horizon de notre époque ».

E. LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 12.)

(1) Seuil.

« TENDRES COUSINES », de Pascal Lainé

Un air de légèreté

NOUS retrouvons, cet été, Pascal Lainé là où nous ne l'attendions guère : faisant feu de tous ses charmes dans un pur divertissement érotique et littéraire. Depuis *B. comme Barrabas*, *l'Irrévolution* (prix Médicis 1971), *la Dentellière* (prix Goncourt 1974), on le croyait tenté par la dénonciation sociale. Il s'était montré attentif aux inégalités qui marquent les classes, les sexes. Ce normalien, philosophe de formation, avait plutôt l'allure d'un romancier engagé, même si le souci de la forme à donner au récit estompait la portée de son discours critique. Sans doute dans son avant-dernier livre, *Si nous parlions...*, était-il apparu comme un disciple volontaire et inattendu de Raymond Queneau. Mais c'était encore des souvenirs d'enfance soigneusement dépersonnalisés, et quelques-unes de nos mœurs contemporaines qu'il tissait dans une composition à la fois désinvolte et savante. L'écrivain, dont les qualités de plume — élégance, concision, finesse — ressortaient de mieux en mieux, gardait les yeux ouverts sur le monde. Et voici que, d'un coup de reins, il se projette en pleine fantaisie, dans un conte libertin, façon dix-huitième.

par Jacqueline Piatier

MEME si *Tendres Cousines* se déroule très précisément pendant l'été 1939, il ne doit rien à l'histoire ni à ce qu'il est convenu d'appeler le réalisme. Tout au plus ce fond de scène renforce-t-il, par contraste, la légèreté de la comédie qui va nous être donnée. C'est une des malices de Pascal Lainé, qui va les multiplier, ayant opté pour le mode ironique sans renoncer à la fraîcheur. Une autre malice consiste à situer ce roman fort peu innocent dans un monde qui évoque la comtesse de Ségur : un beau château, des cousines et des tantes, une nombreuse domesticité, des parties de cartes sur la pelouse... Les propriétaires, hobereaux désargentés, prennent des pensionnaires de luxe, une façon pour l'auteur, de meubler la scène de bouffons excentriques : une ancienne actrice de cinéma perdue dans ses rêves, un vieil émigré allemand qui, en émule de Wilhelm Reich, cherche à capter « l'énergie orgastique » avec des appareils très compliqués. Lui a plutôt l'air de sortir d'une bande dessinée. Il ne saurait, en tout cas, trouver meilleur lieu d'expériences, car dans ce château pour bibliothèque Rose se danse une ronde effrénée.

Au niveau de l'office, entre palefreniers, cuisinières et soubrettes, les couples se prennent, se déprennent, se reprennent aisément. Au niveau du salon, les intrigues se compliquent : jalousie, hystérie, sentiments. Ainsi derrière les entrechats et les jongleries verbales pointe quand même l'oreille du philosophe : quant à satisfaire la nature, le peuple, sans complexes, s'y entend mieux que le bourgeois hypocrite ou transi.

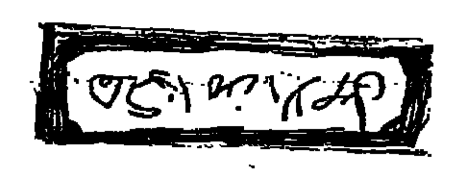
Le monde des maîtres s'oppose au monde des domestiques, le monde des adultes à celui des enfants. Entre les deux, un bel adolescent, Julien, souffre du dépit que lui inflige Julia, sa volage cousine. La tête ailleurs, et le cœur en écharpe, il découvrira dans beaucoup d'autres bras, généreusement tendus et de préférence ancillaires, que l'amour n'est pas seulement une passion romantique. Sous cette éducation sentimentale se masque bel et bien une verte initiation sexuelle.

LE ton est donné d'emblée : « *Le train ralentissait. Julien rouvrit les yeux. Il se pencha par la vitre ouverte. L'air était plein de senteurs enivrantes et d'escarbilles. Les blés mûrs défilaient en contrebas de la voie. Julien reconnut au loin les coteaux de Guermantes et la petite église de Vinteuil. On arrivait à Saint-Loup. Le train s'arrêta dans une violente secousse.* » Il est certain que nous sommes là dans un univers de références littéraires et de feu d'artifice. Ce roman dansant se poursuit comme un quadrille dont il s'agit de déplacer les figures. Il est ponctué par les formidables explosions que le professeur Unrath provoque. Quand la guerre éclate, elle fait à peine plus de drame et de bruit que ses expériences loufoques. Tous les mâles envoyés au front, Julien, gaillardement, les remplace aux champs comme dans les lits.

CETTE histoire joueuse et faussement ingénue est à prendre pour ce qu'elle est : une suite de variations, réglées comme un ballet, sur un thème unique. Erotisme oblige. Si les partenaires changent, opposant leurs séductions, ici formes rondes et là paquets d'os, ce qui change plus encore, ce sont les métaphores auxquelles l'écrivain recourt pour décrire l'éternel troussage. Il les emprunte tantôt à l'art culinaire, ou musical, ou militaire, tantôt aux combats de marine..., il fait lever des images de fruits, des images de fleurs, de bon pain blanc, de crème fraîche, de saumon rose... Tandis que la scène en train de se jouer reste précise, le mot cru, lui, est toujours évité.

Tendres cousines a été, paraît-il, conçu en même temps que le film qui doit en être tiré. Il faudra au metteur en scène beaucoup de talent et de subtilité pour rendre cet art de la transposition et de l'équivoque. Il est vrai qu'on parle de David Hamilton. Le roman, lui, qui est une œuvre à part entière, par son rythme, ses mécaniques effets de symétrie, l'utilisation poétique de jolis paysages stéréotypés, le comique juvénile de ses épisodes, n'est pas sans rappeler *Opérette* de Gombrowicz. C'est un joyeux exercice de style... à déguster.

★ Gallimard, 231 pages.



la vie littéraire

La mort de Pierre Claudel

La mort de Pierre Claudel, survenu le 23 juillet dernier, à Villeneuve-sur-Fère-en-Tardenois, où son père était né (*le Monde* du 25 juillet), n'est pas, pour les admirateurs du grand poète, une nouvelle de mince importance car, depuis le 23 février 1955, depuis près de vingt-cinq ans, tout ce que l'on a pu applaudir de Claudel sur la scène en France et à l'étranger dans les mises en scène les plus audacieuses et les plus classiques, l'a été avec l'approbation et le soutien intelligent et sensible de Pierre Claudel.

Il est toujours malaisé d'être le fils d'un grand homme. Ce l'est plus encore lorsqu'on est chargé de la responsabilité d'une partie essentielle de son œuvre. Paul Claudel doit beaucoup à la piété filiale de son fils Pierre.

Il n'a presque jamais voulu s'exprimer par écrit. Mais il a beaucoup parlé, prononcé quantité de conférences en France et à l'étranger — la dernière au moment de mourir, à Villeneuve-sur-Fère, — et ainsi fait partager à un très nombreux public une intimité qui brillait jusque sur son visage, dans le son de sa voix, dans l'allure de sa personne.

A personne, l'œuvre de Claudel jusque dans ses implications les plus secrètes, n'a été aussi familière. Pierre avait tout lu de ce qu'on avait écrit sur son père, mais il en savait toujours un peu plus.

C'est un peu de Claudel parmi nous qui vient de disparaître. — J. M.

De l'antiquité égyptienne aux problèmes africains contemporains

La troisième édition par *Présence Africaine* (25 *bis*, rue des Ecoles) de *Nations nègres et culture*, de l'historien sénégalais Cheikh Anta Diop, montre qu'un quart de siècle après sa première parution ce texte a conservé toute sa jeunesse et toute son actualité. Dans la préface qu'il avait rédigée pour l'édition de 1954 et qui est reproduite *in extenso*, Cheikh Anta Diop notait : « *Les frontières actuelles tracées pour la commodité de l'exploitation colonialiste — sinon au hasard — ne sont pas forcément inviolables, et nous devons éduquer notre conscience en vue de la rendre apte à accepter une future modification* ». Ces propos prennent une dimension particulière au moment où se développent au Sahara occidental, dans la corne de l'Afrique orientale ou en Afrique australe des conflits qui ont, précisément, pour origine des litiges frontaliers.

En dépit de certains passages caractérisés par une érudition propre à décourager le lecteur moyen, le texte de *Nations nègres et culture* recèle une exceptionnelle richesse. Il permet de prendre la mesure du savoir encyclopédique d'un homme qui, pour démontrer l'antériorité et la prééminence du monde culturel noir, fait appel non seulement aux sociologues comme Levy-Brühl, aux naturalistes comme Carl von Linné ou Arsène Houssaye, aux préhistoriens comme l'abbé Henri Breuil, Gordon Childe ou Leakey, aux égyptologues comme Jean-François Champollion ou Charles Maspero, mais encore aux historiens de l'Antiquité tels qu'Hérodote ou Diodore de Sicile, comme — s'agissant de ce dernier — devait le faire, quelques années après lui, le jésuite camerounais Engelbert Mweng.

Farouchement opposé au régime du président Senghor, Cheikh Anta Diop, qui est directeur du laboratoire du radiocarbone de l'université de Dakar, est l'un des intellectuels africains les moins orthodoxes de la génération des années antérieures aux indépendances. Auteur d'une dizaine d'ouvrages dont un savant traité sur la parenté génétique de l'égyptien pharaonique et des langues négro-africaines, il n'a cessé de proclamer que les anciens Egyptiens étaient des nègres et que l'Egypte antique avait civilisé le monde. Protestant ainsi très vigoureusement contre la vision occidentale du monde noir, luttant contre une aliénation culturelle ressentie comme un puissant traumatisme par les élites du tiers-monde africain, Cheikh Anta Diop passa, lorsque furent publiés ses premiers écrits, pour un révolutionnaire et pour un illuminé. Pourtant, comme il le note dans la préface de cette troisième édition, beaucoup des thèmes qu'il n'a cessé de développer sont aujourd'hui devenus des lieux communs, et l'Unesco a même repris à son compte certaines de ses idées. — Ph. D.

Maine de Biran, prophète à Bergerac

Maine de Biran ne fut pas seulement philosophe. Il fut aussi député de Bergerac, pendant le Directoire. C'est pourquoi un cercle Maine de Biran vient de se créer dans cette ville, afin de mieux faire connaître l'œuvre du philosophe, et son rôle politique. Le 26 septembre, une plaque commémorative sera posée 39, rue Sainte-Catherine, où naquit Maine de Biran, le 29 novembre 1766. Cette manifestation sera suivie de plusieurs communications dans la salle de l'Orangerie, tandis que les *Cahiers de Bergerac* — revue créée pour la circonstance — consacreront leur premier numéro à la vie et à la pensée du philosophe.

L'association se propose de favoriser tous les travaux concernant Maine de Biran. Ce penseur avait été un peu oublié. Pourtant, Jean Wahl le considérait, « avec Montaigne, Amiel et Proust », « comme l'écrivain *qui* [avait] le *mieux saisi la fluidité de la vie* intérieure ».

Geoffroy de Halleux et ses « Carnets »

Geoffroy de Halleux, né en Belgique dans les Ardennes, fut, à partir de 1950 et presque jusqu'à sa mort, le président-directeur général des éditions Desclée de Brouwer : les *Carnets* qu'il nous laisse et que les éditions du Haut-Plateau publient dans une édition illustrée d'une rare élégance, nous font pénétrer une âme éprise d'art et de beauté. Curieux des hommes, cachant la blessure d'une totale surdité sous un sourire vibrant d'enthousiasme, Geoffroy de Halleux fut l'éditeur et l'ami de plusieurs grands écrivains.

Poète ardennais, il nous mène à travers le cheminement de sa vie dans les horizons nuancés de son expérience d'homme et de sa foi de chrétien.

C'est mon Amour qui vole à la pointe,
à la crête de la vague...
Le vent du large glisse, au loin lisse [la houle
où respire l'âme du Tout.
Je suis l'embrun... C'est mon Amour [qui vole.

A. C.

CARNETS, de Geoffroy de Halleux. Editions du Haut-Plateau, 1979.

histoire

La « Revue des Deux Mondes » et la politique

● *Pour un cent cinquantenaire.*

CETTE année est celle de la *Revue des Deux Mondes :* elle a eu cent cinquante ans le 1er août. La *Revue* est un monument national et une institution. Mais qui dure. Elle n'a pas traversé moins de sept régimes. Cette longévité sans pareille, qui serait déjà belle en soi, s'explique par le prestige, une constante opportunité, un certain caractère presque officiel — c'est là que s'expriment traditionnellement, quand ils veulent prendre hauteur, distance ou recul, ceux qui détiennent le pouvoir, l'ont quitté ou le visent, — enfin, par une vitalité qui s'est prouvée en vivant ; d'où une audience et un succès qui peuvent se chiffrer : cas unique en France pour une revue, elle a approché les cinquante mille abonnés.

Littéraire certes, scientifique (elle n'a rien laissé passer ou méconnu d'important, Pasteur ou Darwin ; Claude Bernard et Berthelot furent ses collaborateurs assidus), la *Revue*, enfin, fut politique. Elle le fut même d'abord : de fondation, et à peu près exclusivement pendant sa première année. Elle l'est largement demeurée. Aussi, est-ce une heureuse idée qu'a eue M. Gabriel de Broglie d'écrire l'histoire politique de la *Revue*. Ce qui revient à passer en revue un siècle et demi d'histoire tout court.

Avec Buloz, la *Revue des Deux Mondes* devenait d'emblée celle de l'avant-garde littéraire. Il serait excessif de dire qu'en compensation elle se fit aussitôt celle de l'arrière-garde politique. Maurice Schumann, dans sa préface, applique à l'auteur du livre le mot de Faguet sur Francis Charmes : « invinciblement tempéré ». Non moins qu'à son quatrième directeur, il convient bien à la revue elle-même. « Révolutionnaire » en 1830, mais fort loin du degré de l'ébullition, elle fut contre Charles X, certes, mais pour la monarchie de Juillet, à laquelle elle devait rester fidèle, non sans vigilance et liberté critiques. En 1848, elle accueillit la République avec modération, se fortifia dans sa vocation de « grand centre libéral », redouta le socialisme, mais entra, au 2 décembre, dans l'opposition d'où elle ne sortit qu'après Sedan : tout juste pour ses quarante ans, Buloz étant toujours là. Nul n'aurait attendu qu'elle fût communarde, mais, ayant fermement soutenu les institutions de 1875, on portera à son crédit de n'avoir pas été antidreyfusarde et d'avoir dénoncé l'antisémitisme. Temple fervent, salué par Foch, de l'union sacrée et de l'énergie nationale pendant la première guerre mondiale, elle ne fit entendre lors de la seconde, et c'est très significatif, qu'un « ton faussement serein, irréel ». Il faut suivre enfin l'auteur dans ses analyses sur les affaires religieuses, les questions sociales, le socialisme.

Que l'esprit de la revue devint, jusqu'à une époque récente, de plus en plus conservateur et traditionaliste, c'est l'évidence. Malheureusement, ce ne l'est pas moins en littérature, en dépit d'exceptions éclatantes qu'autorisait l'onction reçue de l'Académie. Il va sans dire qu'alors, pour un garçon de vingt ans, la *Revue* était un mauvais lieu. Je n'y pénétrai que dans son exil de Royat, chargé par Duhamel, « interdit » sous l'occupation, de faire franchir la « ligne » au dernier des *Pasquier*. André Chaumeix reçut le manuscrit et le porteur avec des manières affables et même chaleureuses. Tout l'opposé de René Doumic, dont je ne garde (ce n'est pas sa faute) qu'une image datant de l'adolescence : un vieux monsieur péremptoire, cessant soudain de discourir pour se protéger d'un assaut de la lumière, en s'écriant : « *C'est intolérable !* ». Homme de morale et de famille, il portait sa croix — ah ! quel malheur d'avoir un beau-frère ! — en la personne d'Henri de Régnier dont il ne pouvait guère refuser les romans, leurs escapades et leurs pécheresses, se bornant à les censurer, au point (c'est Régnier qui le racontait) de n'y pas tolérer le mot « amour » plus de vingt fois.

« Une certaine idée de la France »

Son règne fut le plus long, après celui de Buloz. Je crois bien que c'est très sérieusement que M. Gabriel de Broglie écrit que Doumic avait, lui aussi, « *une certaine idée de la France* ». A ce propos, l'historiographe note ailleurs que, jusqu'en 1956, la *Revue* n'avait jamais mentionné le nom de de Gaulle. Il fallait le faire.

Depuis neuf ans, il a eu sa revanche. En même temps qu'un appel d'air dérangeait la poussière et attirait les jeunes gens (la rue de l'Université séduisait la rue d'Ulm) : comme vers 1830. Les femmes aussi y prenaient bonne place — plus qu'en 1830, — à commencer par sa codirectrice. Ce ne fut pas seulement dans son titre que la *Revue* ajouta le mot « *Nouvelle* » : c'était un programme. Aussi, ce que laisse apparaître, au bout du compte, cette longue rétrospective, c'est que la *Revue* a eu à sa tête deux esprits modernes : Buloz et Jean Jaudel. Certes, l'Académie y est toujours honorée : c'est qu'il y reste quelques écrivains. Certes, en politique, la tradition républicaine est maintenue : le président de la République, le chef du gouvernement, les ministres demeurent, dans l'ordre hiérarchique, les premiers collaborateurs de la *Revue*. Mais ils peuvent s'y décrisper à l'aise dans la rencontre ou le voisinage d'opposants, fussent-ils socialistes. Et si nombre de ceux-ci restent à l'écart, ce n'est pas que la *Revue* les y tient, c'est qu'ils ne se sont pas encore aperçus qu'elle a changé.

YVES FLORENNE.

★ HISTOIRE POLITIQUE DE LA « REVUE DES DEUX-MONDES », de G. de Broglie. Librairie académique Perrin, 384 pages.

romans

Flora Groult et le parisianisme

● *Un dialogue qui a valeur de document.*

LISON, le personnage principal du dernier roman de Flora Groult, s'aperçoit tout à coup qu'elle n'est plus « *ni tout à fait la même ni tout à fait une autre* ». Deux raisons à ce très perceptible changement : elle vieillit, et elle évolue dans un monde où les femmes veulent un autre sort. Elles parlent sans fin des mêmes problèmes : changeons-nous ? Comment changeons-nous ? Comment faut-il changer ? Ces femmes « à la recherche de leur identité » montrent une bonne volonté touchante : la liberté à laquelle elles aspirent apparaît comme un dur et obscur devoir, qu'elles voudraient remplir de façon irréprochable. Faut-il être amoureuse, ou est-ce une perte de soi ? Le mariage est-il encore possible ? Faut-il faire passer la carrière avant les enfants ? Toutes ces questions, qui ne sont certes pas neuves, sont infatigablement tournées et retournées en tous sens, avec exemples à l'appui. On trouve ici la femme « *qui vit en homme* » (mais qu'est-ce que « vivre en homme » ?), celle qui a renoncé à ses études pour se consacrer à son foyer, celle qui raconte ses aventures sexuelles à son mari — toutes animées par le désir de bien faire, de ne pas être dupes, de souffrir le moins possible, et de n'avoir pas de remords.

Si sympathique que soit cette ardeur à mieux vivre, et si vivants ces personnages bavards, on ne peut pas dire que leurs efforts se montrent bien éclairants : tout le monde se cherche, mais personne ne se trouve, et toutes ces femmes donnent le sentiment d'être surtout hantées par la peur de manquer leur vie, et de n'avoir pas été ce qu'il aurait fallu.

L'originalité du livre, son intérêt le plus vif, tiennent plutôt au langage de Flora Groult et de ceux à qui elle donne la parole. Car ce langage, très précisément situé et daté, est ici consigné avec une fidélité qui donne à ce roman valeur de document historique. En ce sens, il faut en recommander la lecture à Roland Barthes, qui en analyserait les finesses mieux que n'importe qui.

« Quelque part » mais « où » ?

Lison et tout son petit monde appartiennent à une société bien parisienne, qui voyage beaucoup mais sans se départir de son parisianisme. On cherche un « *job* », on fait de la « *pub* », on prend sa « *mob* », on n'a pas de « *blé* ». Ce qui n'empêche pas une belle-mère de déclarer, parlant de son gendre et de sa fille : « *Leur univers affectif est tellement fragile, je sens qu'il ne faut pas que je m'en mêle.* » Sentiments, impressions, intuitions et malaises, tout se passe toujours « quelque part » : « *Elle savait maintenant quelque part en elle qu'elle aimait Maurice pour toujours...* » « *Ce refus de la lutte, cette perte d'un peu de l'espérance dérisoire de changer le monde et les êtres paraissait bien à Lison comme une défaite quelque part, une abdication.* » « *Je dois avoir comme un peu honte quelque part de lui désobéir...* »

Ce « quelque part » obsédant intrigue le lecteur, qui voudrait savoir « où », et ne le saura jamais.

JOSANE DURANTEAU.

★ NI TOUT A FAIT LA MEME, NI TOUT A FAIT UNE AUTRE, de Flora Groult, Flammarion.

Chantal Chawaf ou la maternité comme désir

DANS son sixième livre, Chantal Chawaf amplifie, creuse et enrichit le thème de la maternité, déjà fortement présent dans ses livres précédents. Mais pas n'importe quelle maternité, et, surtout, pas une maternité confortable, rassurante et endormeuse. Non, une maternité bien à elle, où « *les mains et les lèvres pourraient toucher les mots* ». C'est dire que se trouve renouvelé ici le tour de force — tour de langage, en vérité — qui permet à une écriture (une des plus nouvelles d'aujourd'hui) de donner un sens différent à une chose originelle : et le sens différent de la maternité, selon Chawaf, c'est d'être désir, de se faire désir, sous l'instante pression des mots qui la révèlent.

Il suffit pour cela d'une petite fille, Medje, et d'un petit garçon, Enguerrand, pris, avec leur mère, dans un monde de « chair illuminative », où l'instinct maternel, l'instinct sexuel et l'instinct nutritionnel — poussé parfois jusqu'aux ancestrales et festives pulsions de l'amour cannibale, — s'associent dans la symphonie d'une perpétuelle naissance. La fille « *donne le jour à sa mère* », la mère, sur son enfant, « *caresse plus que les planètes, plus que les nuages, plus que les océans, plus que son désir* ». Le corps est le potentiel, la démesure, l'angoisse et la joie qui nourrissent tout cela. Et ce corps est absolument le même que celui de l'amante. Une lumière de neige, des bruissements d'étoffes, les sucs de la terre et des nourritures, une « joie pulmonaire » diffuse, lui offrent le champ de sa résonance.

RAYMOND JEAN.

★ MATERNITE, de Chantal Chawaf, Stock, 153 p.

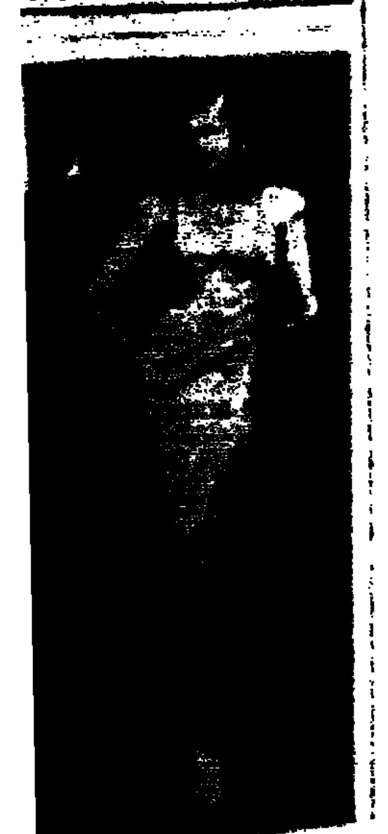
histoire

La « Revue des Deux Mondes » et la politique

comme désir

Libé bobo...

Une certaine idée de la France



anniversaire

Frédéric Mistral et « Lou Trésor dou Félibrige »

● *Un dictionnaire encyclopédique de la culture provençale.*

VOICI cent ans paraissait à Aix-en-Provence le premier des soixante fascicules de cinq feuilles in-quarto sur trois colonnes, imprimés par Remondet-Aubin, dont l'ensemble devait constituer à la fin de 1889 *Lou Trésor dou Félibrige* ou *Dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne.*

Mistral avait alors quarante-neuf ans. Du « Trésor du félibrige », il était à la fois et pratiquement seul, l'auteur, le financier et l'éditeur et, à un titre ou à un autre, ce grand-œuvre le tenait occupé depuis trente ans. Le début officiel de l'entreprise, en 1953, avait été précédé en effet par sa collaboration, en 1848, au supplément du grand *Dictionnaire provençal-français* du docteur Honnorat (3 volumes. 1847).

On avait demandé à Mistral 55 000 francs (or, évidemment) pour imprimer mille volumes doubles, puisque les soixante fascicules devaient être reliés en deux in-quarto au profit des souscripteurs tardifs. En fascicules, le « trésor » coûtait 120 francs, soit en ordre de grandeur 3 500 francs actuels, si l'on veut bien se souvenir qu'un rédacteur au ministère de la marine, Guy de Maupassant pour ne pas le nommer, était payé 125 francs par mois en 1874.

Le félibrige est créé en juin 1854, et c'est à la même époque que commence véritablement la rédaction du *Dictionnaire*. Elle est terminée vingt ans plus tard, dont quinze « *de travaux forcés* », dira Mistral lui-même.

Des recherches complémentaires, menées avec beaucoup de difficultés, et surtout la volonté de Mistral-éditeur de faire bénéficier son œuvre d'une typographie irréprochable, retardèrent de trois ans la mise sous presse. Mais François Vidal, félibre, tambourinaire, ami de Mistral, et, par ailleurs, prote de Remondet-Aubin, s'était surpassé : matériellement, les deux volumes du *Trésor dou Felibrige* dans leur format d'origine, sont une des grandes réussites de la fin du dix-neuvième siècle.

Lancée dès le début de 1878 par Mistral lui-même, et relayée à Paris par Honoré Champion, la souscription avait bien marché. Tous comptes faits, cependant, le *Trésor* avait coûté à son auteur-éditeur 3 000 francs-or, environ 90 000 francs actuels. Il est vrai que l'œuvre devait lui valoir, en 1890, un prix de 10 000 francs de l'Académie française, grâce auquel il put commencer à constituer les collections du *Museon Arlaten.*

L'œuvre d'un ethnographe

Ces précisions ne sont pas inutiles, croyons-nous. Elles disent bien à quel point le nom de Mistral est inséparable du *Trésor du félibrige*. La première édition de celui-ci était épuisée en 1908, et le poète songeait, en 1913, un an avant sa mort, à une réédition de l'ouvrage. En fait, les mistraliens qui n'avaient pas la chance de posséder l'un des mille exemplaires de 1886 durent attendre l'édition du centenaire de la naissance (Delagrave, 1932), pour consulter enfin à loisir l'œuvre de leur grand homme.

L'édition du Centenaire étant elle-même épuisée aujourd'hui, deux réimpressions en sont proposées au public, l'une au format original (1), l'autre au format réduit (2). Les prix en sont extrêmement raisonnables, et, sous l'une ou l'autre des formes proposées (le format d'origine restant préférable pour ceux que les « grands » livres n'effraient pas), le *Trésor du félibrige* devrait enfin prendre place dans nombre de bibliothèques d'amateurs, occitanistes ou non.

L'œuvre de Mistral est en effet plus qu'un dictionnaire ; ou plutôt, elle est un dictionnaire « complet », à la fois des mots, des choses et des œuvres ; et certainement, une réalisation unique en son genre.

Aujourd'hui encore, où nous avons pris l'habitude des dictionnaires de cinquante mille, soixante mille ou même cent mille mots, on reste confondu devant l'ampleur de la documentation du *Trésor du félibrige* ; plus de quatre-vingt mille mots, qui représentent il est vrai un occitan théorique (englobant des états de langue qui n'ont pas réellement coexisté), plutôt que pratique ; ou du moins un occitan historique, et non « fonctionnel ».

Mais le grand intérêt du *Trésor du Félibrige*, en dehors des querelles d'école toujours vivaces, est précisément là. C'est l'œuvre d'un ethnographe autant que d'un lexicographe ; reflet de l'intérêt constant que Mistral a toujours porté aux moindres détails de la vie des champs dans la Provence du XIXe siècle.

Voici par exemple, pour une seule page du *Trésor*, successivement, le *viro-fièl*, une mésange à longue queue ; le *viro-l'aste*, ou tournebroche ; le *viro-mousco*, une queue de cheval emmanchée servant de chasse-mouches ; le *viro-pascado* ou *viro-troucho*, grand plat qui sert à retourner soit les crêpes (pour le premier), soit plutôt l'omelette (pour le second), avant de les servir ; le *viro-péis*, ustensile du même genre, mais pour retourner le poisson dans sa poêle ; le *viro-pluèio*, qui est simplement notre « parapluie », etc.

Une anthologie de textes poétiques

Le Trésor est aussi et enfin une immense anthologie de textes poétiques provençaux ; à cet égard, c'est le Littré de la littérature provençale classique. Même si elles doivent être maniées avec précautions, les étymologies mistraliennes restent intéressantes, et la présentation de l'ensemble de ces éléments, telle que nous la restitue la réimpression dans le format d'origine, est pour l'époque, et aujourd'hui encore, une grande réussite.

A Aix-en-Provence, du 15 mars au 15 mai, puis à Arles (Museon Arlaten), du 15 juin au 30 septembre, une exposition intelligemment conçue réunit une centaine de documents et une trentaine d'objets (3) qui illustrent, avec beaucoup de vie, la genèse et le sens du *Trésor du félibrige*. Hommage à Mistral et à la Provence, l'exposition comme les réimpressions seront pour beaucoup l'occasion de découvrir l'un et l'autre.

JACQUES CELLARD.

(1) F. Mitral, *Lou Trésor dou Félibrige*, réimpression photographique de l'édition dite « du Centenaire », deux volumes in-4 (22 x 30), 2 364 pages, reliés silvertex, trente-deux planches hors-texte. Jeanne Laffitte éditeurs, 1, place Francis-Chirat, F 13002 Marseille. Prix de souscription jusqu'à la fin de 1979, 600 F.

(2) La même œuvre, en deux volumes au format 18 x 23,5 cm, reliure pleine toile, impression or au balancier, 2 360 pages. Edisud éditeurs, La Calade, R.N. 7, 13100 Aix-en-Provence. Prix de souscription, 425 F.

(3) Le catalogue de cette exposition (71 pages, illustrations, Edisud éditeur), est une bonne introduction à la connaissance du *Trésor*.

Signalons également : Frédéric Mistral, *Mémoires et récits*, traduits du provençal, présentés par Jacques-Henry Bornecque, illustrations de L. Schulz, 364 pages, Julliard éditeur ; ouvrage vivant et bien illustré.

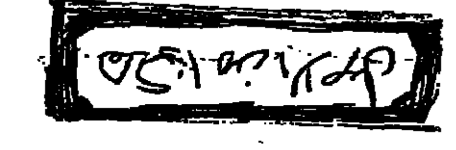
CORRESPONDANCE

Défense de la province

A propos de l'article de M. Georges Le Rider, administrateur général de la Bibliothèque nationale (le Monde du 13 juillet) sur « Les acquisitions de la Bibliothèque nationale », Mme Simone Jouve, de Martigues, nous adresse une « défense de la province ».

L'administrateur général se félicite du travail de M. F. A ? (conservateur au département des manuscrits), sur ce Missel qui apporte un témoignage de première importance dans le domaine artistique et dans la connaissance des particularités de l'ordre de l' « ordo » de la messe pour le diocèse d'Aix, etc.

Il peut paraître cependant très regrettable que ce travail n'ait pas été confié au Centre international de documentation et de recherche du Petit Palais d'Avignon ; cela aurait été d'autant plus naturel que ce laboratoire travaille en particulier sur les enluminures provençales du quinzième siècle et que l'auteur des peintures et enluminures du Missel serait Enguerrand Quarton, peintre de la Pietà d'Avignon. Pourquoi faut-il que, dès qu'une œuvre d'art, en province, bénéficie de quelque renommée, elle soit systématiquement « menacée » d'une promotion à Paris, au Louvre ou ailleurs, au détriment des musées régionaux (comme la Pietà d'Avignon) ? Pourquoi le Missel d'Aix est-il conservé et étudié à la Bibliothèque nationale et non pas dans le moderne et récent Centre international de documentation et de recherche d'Avignon ? Faut-il s'en féliciter, M. Le Rider, ou faut-il se demander pourquoi les laboratoires scientifiques de province confiés à des équipes parfaitement compétentes ont été créés, quand des œuvres d'art qui seraient si légitimement l'objet de leur travail sont détournées à Paris ? Quelle dérision !





essais

Trois portraits de philosophes

● ***Qu'il se dise poète, analyste ou historien, le philosophe est toujours seul...***

QU'EST-CE, aujourd'hui qu'un philosophe ? Qu'est-ce que philosopher, surtout ? Questions en apparence naïves et pourtant essentielles ; questions que chaque époque se doit de reposer. Quelques livres récents illustrent d'une façon exemplaire les diverses conceptions qu'un philosophe peut se faire, en 1979, de son métier. En gros, ces conceptions oscillent entre trois types fondamentaux : trois « portraits », si l'on veut, que l'on peut définir comme étant celui de l'historien, de l'analyste et du poète. Si je rassemble, ici, ces figures très diverses, ce n'est pas dans l'idée de les hiérarchiser. Qu'on ne voie donc point, dans l'ordre de leur énumération, d'intention louche.

Le poète, en l'occurrence, c'est Michel Guérin, dont le dernier livre révèle les affinités profondes avec Goethe, Rilke et Char. *Le Génie du philosophe* se présente en effet comme une *« défense et illustration de la métaphysique » ;* or on sait que les grands poètes, véritables gardiens du langage, sont aussi de grands métaphysiciens. D'emblée, Guérin donne le ton en affirmant que son livre est dirigé contre les « nouveaux philosophes », avec lesquels il polémique d'autant plus violemment qu'il fut considéré, au temps de son *Socrate héroïque,* publié dans la collection « Figures », chez Grasset, comme l'un d'entre eux. Aujourd'hui, face à ces nouvelles vedettes, il entend rappeler le caractère nécessairement hautain et solitaire de la méditation philosophique. Pour lui, le génie du philosophe, comme celui du poète, a toujours consisté à *fonder* (le discours ou le savoir), c'est-à-dire à *nommer.* L'homme, en effet, n'habite un lieu qu'à partir du moment où il le nomme, où il en suscite *l'être* par son langage. Et c'est pourquoi Michel Guérin croit pouvoir affirmer : *« Parmi les mille paraître du nihilisme contemporain, une seule chose — une seule — est subversive : l'Etre... »*

L'analyste

Déclaration péremptoire, mais qui ne convaincra peut-être pas grand monde — hormis, évidemment, les heideggeriens. Il n'empêche que Guérin a du souffle. Et si l'on ne voit pas toujours où il veut en venir, le lyrisme de son style, un certain ton oraculaire qu'il semble affectionner, ont de quoi emporter. Au fond, Michel Guérin est un grand romantique : il lui importe moins de convaincre que de plaire.

Avec Pierre Kaufmann, nous abordons un tout autre type de philosophe : l'analyste. Rationaliste par vocation, clair par tempérament, l'analyste est l'homme de la lucidité critique et des questions fondamentales. On peut voir en lui l'héritier d'un certain dix-huitième siècle, même si, comme c'est le cas ici, son rationalisme puise surtout aux sources de la psychanalyse freudienne. Psychanalyse et pouvoir, tels sont en effet les thèmes de *l'Inconscient du politique,* œuvre longuement mûrie où Pierre Kaufmann expose les grandes articulations d'une « théorie de l'illusion » dont Freud, accaparé par d'autres travaux, avait seulement jeté les bases.

Car la politique est, tout comme la religion et l'art, l'une des figures majeures de l'illusion. Au sens freudien, ce dernier terme désigne une croyance (ou un fantasme) qui, sans égard pour la réalité effective, donne satisfaction au désir. Mais de quel désir le politique est-il l'objet ? Pour répondre à cette question, Kaufmann repart de *Totem et Tabou.* Il montre que l'Etat, héritier par certains de ses aspects de la fonction paternelle, a toujours eu pour objet de desserrer la culpabilité qui étreint tout homme du fait que, pour accéder au langage, nous avons dû répéter pour notre propre compte le meurtre primitif du père. Qu'on ne s'y trompe donc pas : l'Etat ne peut faire autrement que de prendre le monopole de la violence légitime... quitte à exercer ce monopole selon trois styles bien différents : comme justicier, comme organisateur ou comme porte-parole des victimes opprimées. On aura reconnu, au passage, les trois catégories fondamentales d'Etat : conservateur, réformiste et révolutionnaire. Il restait à montrer comment, à ces catégories, correspondent de façon privilégiée trois types de caractères : l'hystérique, l'obsessionnel et le paranoïaque. C'est ce que fait Kaufmann en illustrant le premier type par l'exemple de Barrès, le second par celui de Guizot et le troisième par celui de Napoléon.

Mais Kaufmann ne se borne pas à remplacer la traditionnelle « biographie des grands hommes » par une enquête sur leurs complexes sexuels ; il s'efforce, au contraire, de renouveler notre conception de l'histoire, en montrant avec précision comment la psychologie des pulsions peut s'articuler sur la chaîne des contraintes socio-économiques. Et cela, pour nous amener à une approche plus réaliste du politique — le travail de Kaufmann s'inscrivant ici dans un courant philosophique qui remonte au moins à Aristote.

Il est significatif que des préoccupations voisines se retrouvent dans un autre ouvrage récent, dont le titre est l'exact symétrique du précédent : *la Politique de l'inconscient,* par Raphaël Draï. Draï lui aussi est un philosophe du type « analyste », que son enquête sur le rôle joué par le temps dans la vie politique emmène rapidement vers les profondeurs de l'inconscient. Interrogeant l'imaginaire de l'Occident à travers ses grands mythes fondateurs, Draï soulève donc, à sa manière, le problème des rapports du pouvoir et de la mort. En acceptant le meurtre d'un de leurs ancêtres — Rémus occis par Romulus — les Romains n'ont-ils pas, les premiers, commis une sorte de parricide — doublé d'un matricide — lorsque Rome détruisit Albe, la cité mère ? Et d'une façon plus générale, le pouvoir n'aurait-il pas quelque chose à voir avec la parenté, la castration et le phallus ? Il est encore un peu trop tôt pour répondre à ces questions puisque *la Politique de l'inconscient* se veut le premier tome d'une recherche en cours, mais celle-ci s'annonce déjà des plus singulières.

L'historien

Enfin venons-en à l'historien, dont Jean-Marie Beyssade, avec un gros livre sur *la Philosophie première de Descartes,* vient de reprendre le flambeau. Ici, nous nous retrouvons en terrain mieux connu. Héritier de la tradition universitaire française en ce qu'elle a de plus exigeant, l'historien se caractérise par deux traits fondamentaux : son attention aux textes d'une part, son refus de toute critique « externe » d'autre part. Telle est bien, en effet, la méthode de Beyssade, qui traite l'œuvre de Descartes comme une totalité close, et ne lui pose d'autre question que celle de sa cohérence. Sans doute n'est-il pas le premier... mais à force d'attention, Beyssade a réussi à découvrir que Descartes n'a jamais soutenu la fameuse thèse sur « la discontinuité du temps » que lui prêtent la plupart des commentateurs, entre autres Martial Guéroult.

Renversant donc les perspectives classiques, Beyssade est amené à reconstruire le mouvement des célèbres *Méditations* dans un sens peu conforme à celui de son « maître » — car Guéroult reste, qu'on le veuille ou non, le maître de tous les historiens. Mais s'il s'écarte de lui par ses conclusions, Beyssade n'en demeure pas moins fidèle à la méthode de Guéroult (dont Aubier vient, fort à propos, de publier un texte très significatif intitulé *Philosophie de l'histoire de la philosophie).* Sans doute est-ce ce respect minutieux des textes qui fait tout à la fois l'intérêt et la limite du travail de Beyssade.

De cette rapide promenade dans une galerie de types philosophiques aussi divers, une conclusion s'impose : qu'il se dise analyste, poète ou historien, le philosophe est toujours seul en face des mots. Seul, et en quête d'on ne sait quel impossible salut...

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ LE GENIE DU PHILOSOPHE, de Michel Guérin. Ed. du Seuil, 168 pages.

★ L'INCONSCIENT DU POLITIQUE, de Pierre Kaufmann. PUF, 208 pages.

★ LA POLITIQUE DE L'INCONSCIENT, de Raphaël Draï. Ed. Payot, 261 pages.

★ LA PHILOSOPHIE PREMIERE DE DESCARTES, de Jean-Marie Beyssade. Ed. Flammarion, 408 pages.

Glucksmann et la guerre

(Suite de la page 9.)

Gluckmann, à tort ou à raison, est pessimiste à cet égard : il date de l'an 2004 l'essai inédit du livre, après la guerre nucléaire qui « détruisit » l'Occident. Cet horizon explique-t-il les refus ou les frénésies de notre temps ? Dénatalité : les couples sous la bombe de Damoclès s'interrogent sur l'opportunité de la procréation... Société de consommation : à quoi bon l'épargne... Consommons dès aujourd'hui les roses de la vie. La dissuasion, jeu au bord du gouffre, est l'autre expression d'une politique du néant : elle permet, seul et vaste avantage, la paix par la bombe. Elle justifie une oppression par la menace d'une autre pire encore. Les Russes soutiennent le brejnévisme indigène parce qu'ils craignent le communisme des Chinois, plus rude que le leur. Les communistes vietnamiens imposent au Cambodge leur pesante oppression et ils la font célébrer par leurs amis russes et français sous prétexte qu'elle est (en effet) meilleure que le génocide pur et simple tel qu'il fut perpétré par Pol Pot. En attendant, les émigrés du Vietnam se noient par cargaisons entières, comme les lemmings, dans les mers de Chine ou de Malaisie. Carrier à Nantes, autre noyeur, en 1793, n'était qu'un apprenti minable auprès de Pham Van Dong. Du moins eut-on l'idée, contestable mais compréhensible, de la guillotine, peu après, en 1794. Dans un contexte différent, de Gaulle usait volontiers de dissuasion : *« Moi ou le chaos »,* disait-il... Moi ou le néant.

« C'est toujours la mort qui gagne »

Seules résistent au chantage nucléaire ou à la désintégration révolutionnaire les communautés traditionnelles et les spiritualités : les paysans chouans tiennent Robespierre en échec ; les Espagnols se dressent contre Napoléon, lui aussi chevalier du néant. Les ayatollahs renversent un dictateur, mais ils sont trop fouetteurs et fusilleurs pour être honnêtes. Jean-Paul II, à Varsovie, ridiculise d'une double bénédiction exorcistique le siège vide du comité central du parti. *« Le Vatican, combien de divisions ? »,* demandait Staline. Le même dictateur, mieux inspiré, tirait devant de Gaulle l'exact bilan de sa propre action : *« En fin de compte, c'est toujours la mort qui gagne. »*

On admirera dans la suite de ce livre les belles analyses de la pensée hégélienne. On regrettera aussi une presque permanente et apocalyptique obscurité. Glucksmann, au terme de cette œuvre, préconise-t-il sans le dire un retour à 1789 ? Je suis tenté de le penser ; ce philosophe fait l'éloge des droits de l'homme ; ils ne nous donneront pas le Paradis sur terre, *mais* ils traceront peut-être les limites infranchissables au-delà desquelles les combattants aux mains nues pourront dire au despotisme modernisé : tu n'iras pas plus loin.

E. LE ROY LADURIE.

★ LE DISCOURS DE LA GUERRE, précédé de EUROPE 2004, d'André Glucksmann. Grasset, 444 pages.

société

Deux « croqueurs » de vedettes


Sem, par lui-même

Sem, caricaturiste sans méchanceté

AUX premiers jours de 1900, Georges Goursat monte à Paris avec l'ambition de réussir. Quatre ans plus tard, il reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur. La première consécration ! Il arrive de Périgueux, où il est né en 1863, avec le désir de se lancer dans la caricature ; il change son nom, sans doute pour ne pas porter ombrage à une honorable famille d'épiciers en gros du Périgord, et aussi par admiration pour son aîné Cham. Et il devient Sem, le fils aîné de Noé, l'un des caricaturistes les plus typiques et les plus adulés de la Belle Epoque, chroniqueur attitré de la société mondaine et des snobs.

On l'aurait oublié si un de ses dessins ne continuait à orner, depuis soixante-dix ans, le menu de Maxim's, — qui n'a tout de même pas le tirage du *Journal* ou de *l'Illustration* pour qui il travailla. Même Périgueux n'avait pas songé à s'enorgueillir du plus dandy de ses fils, mais le gros album de Pierre Fanlac se dresse désormais comme un monument ambigu à la gloire (dérisoire) des fêtards et des cocottes. Albi, aussi, il faut bien le dire, a tardé à tirer gloire du comte de Toulouse-Lautrec. Mais l'un était un artiste, l'autre un échotier... Dans ce Paris où la province venait faire la fête, ne fréquentaient-ils pas tous deux le même monde : les champs de courses, les parties de campagne, les music-halls, les stations balnéaires à la mode ?... Et les « maisons » ?... Sem n'en souffle mot pas plus que de politique. Il ne se départ jamais d'une discrétion sur lui-même tout à fait digne du dandy passe-partout qu'il veut être. Le canotier de côté, le calepin à la main, ses yeux myopes décèlent les ridicules et les travers avec la sûreté d'un appareil photographique. *« Vous déculottez les âmes »*, le complimente (?) Willy, qui craint sans doute qu'on ne dénude trop la sienne...

Sem se veut l'ami de tous, et la presse, le théâtre, le monde et le demi-monde sont finalement flattés d'être croqués par lui, même si ce n'est pas à leur avantage. Mais, à force de faire de l'échotisme dans le beau monde, le petit provincial a fini par en faire partie : silhouette inévitable de la « vie parisienne » comme celle du donateur dans les tableaux flamands. A vouloir observer de trop près ce que l'on caricature, on perd sa férocité et son âme. D'autres, comme Lautrec ou Daumier, ont préféré faire scandale. Ce n'était pas dans la nature de Sem.

NICOLE ZAND.

★ SEM, de Madeleine Bonnelle et Marie-José Meneret, Pierre Fanlac, Périgueux, 192 pages grand format.

Philippe Labro psychologue de nos monstres sacrés

EN préface au recueil d'articles qu'il consacra dans *Paris-Match*, en 1977 et en 1978, aux vedettes politico-sportives-artistiques de notre temps, Philippe Labro note que cet âge, qui devait voir l'avènement de la civilisation de masse, se caractérise, en fait, par une excroissance de l'Ego. *« Narcisse est roi,* s'écrie-t-il, *et les médias lui servent de Plutarque. »*

C'est que, peut-être, lorsque la loi et le poids appartiennent aux masses, le seul moyen de sortir de l'anonymat est d'affirmer et de cultiver son sur-soi. Et pas seulement au niveau des vedettes, des super-stars, mais aussi à celui du bureau, de l'usine, de l'autoroute, de la plage, de la H.L.M. Les Narcisses poussent aussi au ras des pâquerettes.

Mais ici, il s'agit de monstres sacrés. Philippe Labro en a choisi une dizaine, qui vont de Jacques Brel à John Kennedy, en passant par Jean Prouvost, Belmondo, John Travolta, Woody Allen, John Wayne, Bjorn Borg, Cassius Clay, Lino Ventura, Claude François, Elvis Presley et les punks. Beaucoup de morts déjà dans ce Gotha de la survolte, de la surpuissance, de la surcélébrité. Et quelques trajectoires qui ont tourné court : Travolta, les punks...

Dans l'ensemble, un trait les caractérise : se voir dans le miroir des médias comme on se regarde dans le sien. S'extraire de la masse pour se retrouver isolé sur un promontoire glorieux, d'où l'on peut contempler le monde à ses pieds. Ce n'est pas pour rien que la plupart de ces modèles se situent en Amérique, qui a toujours fasciné Philippe Labro. Rockefeller Center et la statue de la Liberté ont leur place dans cette galerie des ambitions démesurées.

Pour beaucoup également — et ce n'est pas nouveau, mais Philippe Labro traite cet aspect en romancier plus qu'en chroniqueur, — la clé de cette volonté est le besoin de prendre une revanche sur la naissance. On est petit. On n'est pas très beau. On n'est peut-être pas très doué. On est juif. Ou on est Noir. Alors, on force le destin. On fait un spectacle, un sacre. On est né de la rue. On veut être reconnu.

Philippe Labro note également que la plupart de ces réussites sont liées à des évolutions de mœurs, des phénomènes de société. Elles sont les phares d'un véhicule qui se déplace avec le temps et l'histoire.

Une seule exception dans cette galerie, qui prend parfois l'aspect d'une fresque hurlante, gesticulante, bouffonne ou dramatique : Mme de Gaulle, l'anti-star. On peut penser que Philippe Labro, Narcisse lui-même à ses heures, mais Narcisse réfléchissant autant que réfléchi, et donc contrarié, ne l'a choisie que pour mettre en évidence cet autre aspect du narcissisme en exercice : la tentation de son contraire, le silence, l'obscurité, la patience.

PAUL MORELLE.

★ TOUS CÉLÈBRES, de Philippe Labro. Editions Filipacchi, coll. « Le poids des mots », 230 pages.

Une analyse du système prostitutionnel

● *Une expédition punitive contre les nouvelles idées reçues.*

APRES la révolte des prostituées françaises, en 1975, Année de la femme, on avait assisté à une floraison de témoignages de filles publiques sur les charmes et les inconvénients de leur métier. Témoignages à ras du trottoir où l'auto-justification le disputait à l'illusion lyrique. La ferveur, aujourd'hui, est retombée. Les pancartes ont été repliées. Les porte-parole aux noms glorieux — Ulla, Sonia, Barbara — ont regagné l'ombre propice de leur profession. Tout est dans l'ordre.

L'ordre prostitutionnel. Aucun ouvrage plus que celui de Jean-Jacques Lebel, sottement intitulé *l'Amour et l'Argent* et plus justement sous-titré *Traversée de l'institution prostitutionnelle*, ne rend compte avec autant de pertinence, d'humour, d'érudition et de finesse des règles de vie, ou de non-vie, d'un infra-monde esclavagiste.

La promenade à laquelle il nous convie est une sorte d'expédition punitive contre les idées reçues. Chacun en prend pour son grade. Le chrétien qui rêve de réinsertion voit se retourner son rêve. La féministe qui — un temps — crut que la lutte des prostituées était une libération s'entend dire qu'elle s'était fourvoyée au pays de ses ennemis. La fille de joie révolutionnaire qui prenait sa sujétion pour un miracle éthique et léniniste est renvoyée à son maquereau.

Des premiers bordels d'Etat créés par Solon à la récente proposition de loi de M. Le Tac (R.P.R.), Solon au petit pied, suggérant la création de bordels municipaux, J.-J. Lebel montre, avec une abondance de textes à l'appui, la constance du comportement étatique à l'égard de la prostitution. Il a voulu, explique-t-il, *« démythifier (...) une des plus puissantes et archaïques machines de pouvoir de la société marchande »*. Et il résume ainsi son propos : décrire *« la servitude capitaliste à partir de la prostitution prise comme exemple de l'esclavage salarial maximum »*. Ce qu'il développe de la manière suivante : *« Le proxénète est là pour servir de garant institutionnel à la servitude du sujet qui se sait, et se veut, dominé, non pas tellement par quelqu'un, mais par la loi du marché, par la structure économique et libidinale qui le sécurise et l'opprime, par un rapport social de production qui, en même temps, l'anéantit et l'aide à survivre. L'application du système industriel et tarifaire a pour résultat d'uniformiser et de standardiser les conduites sexuelles, affectives et sociales. C'est sa finalité première. »*

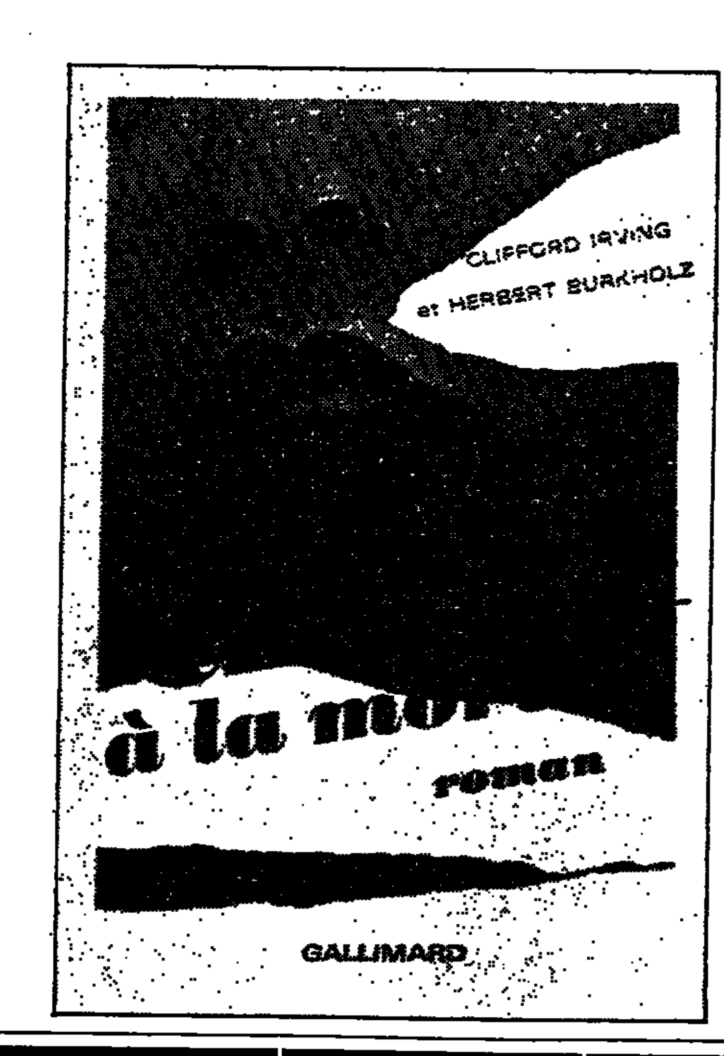
Simulacre

Les étapes du « voyage » avec Jean-Jacques Lebel sont d'inégal intérêt, et il arrive fréquemment qu'on ait le sentiment de tourner en rond. « Circularité », comme on dit, volontaire et qui ressemble à l'organisation close du système prostitutionnel. Clôture où s'enferment trois corps : le corps prostitué, le corps client et le corps maquereau. Lieu d'un simulacre ainsi décrit : *« La transaction prostitutionnelle est un simulacre schizophrénique entre deux absentéistes professionnels, le corps client et le corps prostitué, faisant semblant d'être là, au service d'un troisième larron qui attend en bas en jouant aux cartes au bistrot. »* Ainsi l'activité prostitutionnelle ne produit-elle que du « *manque* ». Et l'on songe à la remarque de Sacha Guitry : *« En amour, le meilleur moment, c'est quand on monte l'escalier »*.

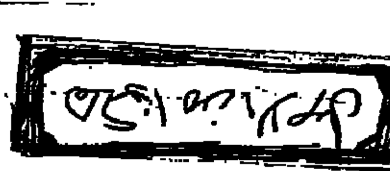
Jean-Jacques Lebel joue aux quilles avec les mythes. Les anciens et les modernes. Avec un plaisir évident, il renvoie, si l'on ose dire, dos à dos, le puritain et le pervers, le « mac » et le client. Un livre irrespectueux où l'on ose écrire : *« Le corps prostitué se conforme à l'orthodoxie capitaliste en ceci qu'il s'exploite lui-même : au lieu de thésauriser pour lui l'argent qu'il gagne, il le donne à son patron, son mac »*.

BRUNO FRAPPAT.

★ L'AMOUR ET L'ARGENT, par Jean-Jacques Lebel. Edit. Stock 2, 460 pages.







lettres étrangères

Rencontre avec Octavio Paz

Un café tabac à l'angle de la rue du Bac et du boulevard Saint-Germain, à quelques enjambées de la vénérable rue Sébastien-Bottin. Chaleur et pénombre. J'attends Octavio Paz. Le poète et essayiste mexicain, l'auteur du Labyrinthe de la solitude, *de* Pierre de soleil, *de* Point de convergence *est venu, en France, recevoir l'aigle d'or du Festival du livre de Nice. Nous ne nous sommes pas vus depuis longtemps. Me rejoint bientôt le poète péruvien José-Carlos Rodriguez, dont les* Warachicuy *poèmes témoignent au premier rang des nouvelles générations. Enfin, il arrive. Ses yeux cherchent à travers la pénombre.*

A soixante-cinq ans, Octavio Paz garde son étonnante beauté, et l'aisance surprenante du jeune homme qu'il fut. Je l'observe du coin de l'œil. Je note l'élégance simple du vêtement. J'accroche la lumière du regard toujours aussi profond, aussi vif et curieux, lumière que les lunettes, avec lesquelles il va jouer tout au long de notre entretien, n'arriveront pas à éteindre. Le poète de Liberté sur parole *s'exprime lentement, gravement, avec baucoup d'humour.*

« Je place mon espérance dans les flamboyants, les hommes du lointain »

« Depuis plusieurs années, vous êtes de retour au Mexique. Ce retour a-t-il modifié ou non votre pensée profonde ?

— Le Mexique que j'ai retrouvé a changé et n'a pas changé. J'ai retrouvé beaucoup de traits anciens, un mélange de traits anciens et d'autres, modernes. A partir du dix-neuvième siècle, de l'indépendance, beaucoup de pays d'Amérique latine se sont lancés dans une course à la modernité. Nous avons été jacobins, positivistes, puis marxistes-léninistes. Ce retour a confirmé ma pensée quant à l'aliénation vécue par notre continent. Personnellement, je me sens très proche du courant libertaire. Je pense que le pétrole nous donne un certain délai, mais pas la solution. Les problèmes peuvent devenir très vite explosifs. Il y a la corruption, vice permanent de l'Etat mexicain, notamment, Il y a le délire des technocrates... En face de tous ces maux, je ne vois qu'un remède : la critique démocratique.

— Quels sont vos rapports actuels avec l'histoire, avec la politique ?

— Nous sommes forcément condamnés à l'histoire, à la politique. Elles constituent une dimension de l'homme. Certes, on éprouve le désir de transcender le temps. Ce sont donc des rapports contradictoires et polémiques que j'entretiens avec l'histoire et la politique. Nous sommes à la fois citoyens et poètes. Mais je reste toujours passionnément d'accord avec le propos de Benjamin Péret dans *le Déshonneur des poètes* : le poète doit rester libre. De ce point de vue je demeure persuadé que les surréalistes ont été plus lucides que beaucoup d'autres.

Eviter l'athéisme et le monothéisme

— La poésie occupe-t-elle toujours la première place dans votre création ?

— La poésie est centrale. Mais on ne peut pas écrire tous les jours de la poésie, de la bonne poésie, sauf si on est Victor Hugo. Les poètes doivent se nourrir de la prose. Elle est l'aliment de la poésie. J'écris des essais, des critiques, des traductions aussi. Mais la poésie est le feu central. Elle est aussi chanson, oreille. Je songe tout à coup à ma dernière promenade dans les Halles avec André Breton. Soudain, il me récita *la Gitane*, d'Apollinaire. C'était merveilleux. *Oui*, la poésie toujours en *tête*. Si on veut connaître l'Etat d'une société, il ne faut pas interroger les économistes, mais les poètes et les prosateurs aussi.

— Vous avez vécu à Paris auprès d'André Breton. Que retenez-vous de la « leçon » surréaliste ?

— Je n'aime pas le mot « leçon ». Pour moi, le surréalisme a été une initiation, une incitation encore. Je me rattache toujours à l'éthique du mouvement. Je pense que l'esthétique appartient à une époque datée. Je doute fortement des capacités de l'écriture automatique. D'ailleurs, vous le savez, Breton lui-même a émis sur ce sujet bien des inquiétudes.

— Vous avez été à l'écoute de l'Orient profond, de l'Orient mystique. Continuez-vous de l'être ?

— Je pense que oui. L'Orient a été pour moi une découverte fondamentale. Et puis, c'est en Orient que j'ai rencontré ma femme. Je crois encore que la pensée la plus radicale, la plus salutaire dans son pessimisme foncier, est le bouddhisme. L'humanité, pour son salut, devra, selon moi, éviter l'athéisme et le monothéisme. Le monothéisme c'est l'Inquisition et le Goulag. L'athéisme, ce n'est pas la liberté. Le bouddhisme, lui, donne le sacré sans Dieu. L'humanité a besoin, si elle veut se régénérer, échapper à la destruction, d'une longue cure de bouddhisme. De cela, je suis intimement convaincu.

— Considérez-vous que la jeune littérature latino-américaine approfondit cette « littérature de fondation » que vous avez, une fois, évoquée dans un essai ?

— On a pu parler de littérature européenne. Shakespeare reste incompréhensible sans Montaigne, tout comme les surréalistes français sans les romantiques allemands. Le XX[e] siècle a vu surgir l'Amérique latine qui, dans les langues espagnole et portugaise continue de fonder le possible, le rêve. Cette littérature « éclatée » invente notre continent, notre future liberté.

— Est-ce que la mort vous préoccupe ?

— La mort est la question humaine par excellence. Depuis le Néanderthal je vois trois grands problèmes : le sexe, le travail, la mort. Je m'avoue particulièrement troublé par le comportement des animaux qui, ont, paraît-il, le pressentiment de la mort quand celle-ci rôde autour d'eux, et qui acceptent cette mort. L'homme, lui, est fou. Il se révolte contre la mort. Il est malheureux. Les seules grandes civilisations sont celles où la vie se réconcilie avec la mort. Il faut que l'idée de la mort revienne au cœur de la vie.

— Croyez-vous que le phénomène actuel de la « dissidence » préfigure un « soulèvement de la vie » qui l'emporterait enfin sur la vieille pulsion de mort, sur les fascismes quotidiens, les goulags, le règne glacé de la marchandise ?

— Commençons par rappeler que la dissidence a existé depuis les années 20, au moins avec Cronstadt, Victor Serge, André Breton. Mais aujourd'hui, le phénomène de la dissidence s'est élargi. Les dissidents russes, tchèques, *cubains*, *chinois*... rendent la noblesse à un monde avili. Dans les pays capitalistes ce phénomène est, d'une certaine manière, moins dangereux. Il l'est beaucoup plus sur mon continent où l'on peut parler d'une grande dissidence de l'Amérique latine, soumise à la dictature, à l'oppression, à l'exploitation impérialiste. Cette dissidence, qui prend diverses colorations selon les pays et les hommes, ne peut que s'accomplir contre ce phénomène moderne, exécrable : la bureaucratie. *Justement, mon dernier* livre paru au Mexique s'intitule *l'Ogre philanthropique*. C'est un recueil d'articles, où j'entreprends une virulente critique de l'Etat et de l'appareil bureaucratique.



Dessin de Jean-Pierre GAGNAT

— Que reste-t-il de l'épopée de Zapata, aujourd'hui au Mexique ?

— La révolte profonde, au Mexique, vient de Zapata. Son épopée fut portée par le rêve millénariste, la nostalgie de l'âge d'or. Ce fut un mouvement régional soucieux d'établir une propriété communautaire. En s'éloignant du rêve de Zapata, on s'éloigne de toute chance de voir triompher la justice. La figure d'Emiliano Zapata hante ma conscience et celle de beaucoup de Mexicains. Il nous faut trouver notre chemin propre vers la modernité comme nous y a invités autrefois le grand penseur révolutionnaire Mariategui. Il nous faut renoncer à l'application mécaniste des modèles européens. Les idéologies d'importation ont toujours ignoré — pour notre malheur — la complexité, la singularité, l'originalité de nos pays, de *nos sociétés*.

— Comment s'organise pour vous le « travail » de l'écriture ?

— Je ne suis pas un écrivain *professionnel. J'écris de façon* capricieuse. Je me considère plutôt, à l'image de mon cher ami E.M. Cioran, comme un « lecteur professionnel ». Je n'écris seulement que lorsque s'affirme la nécessité, que lorsque flambe le désir. J'écris très diversement, une fois un poème, une fois un bout d'essai, une autre fois un article de critique. J'adore aussi marcher, me promener. C'est de ce goût-là que procède, sans doute, une bonne part de ma passion pour Apollinaire, dont je viens, d'ailleurs, d'adapter quelques poèmes en espagnol pour une modeste collection, animée par des jeunes poètes de Mexico. L'essentiel, ce sont les œuvres secrètes qui mûrissent, plus ou moins lentement, au creux du silence, les œuvres de l'imagination. Il y a beaucoup trop d'essais, trop de critiques. La poésie est ailleurs que dans le royaume de l'idéologie castratrice.

— Etes-vous un homme d'espérance ?

— Je crois qu'on vit une sorte de fin de monde, mais ce n'est peut-être pas vraiment la « muerte ». Quelque chose se prépare souterrainement. Je le crois de toutes mes forces. Je place mon espérance terrestre dans les marginaux, les exilés, les flamboyants, les hommes du lointain... »

Propos recueillis par ANDRÉ LAUDE.

Le testament de Pablo Neruda

LORSQUE Pablo Neruda mourut, le 23 septembre 1973, dans sa maison de Santiago-du-Chili que venaient de saccager les rebelles du général Pinochet, il travaillait à un ensemble de poèmes qui comportait alors huit livres. Sa veuve, Mathilde, sauva les manuscrits, qui furent publiés à *Buenos-Aires, chez Losada*, de novembre 1973 à juillet 1974. Ces poèmes paraissent aujourd'hui en France dans une impeccable traduction due à Claude Couffon. *La Rose détachée* rassemble et rameute, reprend et creuse tout ce qui fit le lyrisme de Neruda : les grandes choses s'y mélangent aux petites ; les aveux y rejoignent la mythologie ; le sentiment de l'éphémère s'y conjugue avec celui de la permanence. Des textes, nés dans la maison de l'île Noire au Chili ou dans la résidence de Condé-sur-Iton en Normandie, disent la fragilité de la saveur du monde.

Puis la poésie de Neruda bascule, *labourée, travaillée* par les souvenirs : nous sommes dans le Moscou de jadis, au temps de l'exil, — *et nous* revenons à l'île Noire, à l'époque de Salvador Allende. La fidélité et la *détermination, la méditation* et les *risques* courus, voilà Pablo Neruda.

Pour comprendre et saisir la nature de ce lyrisme — dont on a dit, à juste titre, qu'il était *universel* — il importe de ne pas séparer le haut langage de *Chant général*, par exemple, de *l'humilité narquoise* des *Odes élémentaires* : il faut observer que Neruda conciliait l'amour du passé et l'espérance dans l'avenir. Il parlait souvent, et dans ce livre même, de « retour », de « revenir », ce qui ne l'empêchait pas de souhaiter la transformation de la société, de vouloir le cours des métamorphoses.

La poésie est prophétie, non parce qu'elle dit ce qui va advenir, mais parce qu'elle exige que quelque chose advienne. La dimension hugolienne de Pablo Neruda est là ! Elle est aussi dans ce mélange perpétuel de l'intime et de l'épique. Dans le premier livre de *la Rose détachée*, le poète interroge les statues de l'île de Pâques :

Cette œuvre fut modelée par les mains du vent, les gants du ciel, la turbulence bleue...

Et de Polynésie *(Poivre répandu / à la surface de la mer)* nous sommes rejetés parmi ce que le poète nomme ses *Défauts choisis*, parmi les erreurs qu'il a commises, les faiblesses qu'il a éprouvées. Serait-on homme sans le droit aux contradictions que revendiquait Baudelaire ? Et serait-on poète si l'aveuglément ne jouait pas, ici ou là, sa partie ?

...e ne suis pas, je ne suis pas d...braise ardente, / je suis fait d...nge et de rhumatisme, / de pa...rs déchirés, de rendez-vous manqués, / de modestes sig... rupestres / sur ce qui fut plei... d'orgueil...

Sur tout cela, amoncellement de ...res et de mots, océan verbal traversé par des bourrasques, domine l'amour. Car Pablo Neruda fut, en notre siècle, l'un des tout premiers poètes de l'amour. La dernière incarnation de cet amour, la plus be..., ce fut Mathilde, et c'est vers Mathilde que *la Rose détachée*, ce recueil posthume, est entièrement tendu :

Il fut beau de vivre quand vivais !

HUBERT JUIN.

★ LA ROSE DETACHEE ET AUTRES POEMES, de Pablo Neruda. Trad. de l'espagnol par Claude Couffon. Gallimard, 380 pages.

● *La revue* Contrepoint, *dans son dernier numéro, publie un dossier critique intitulé* : le Mythe Neruda.

Le poète et essayiste uruguayen, exilé en France, Ricardo Paseyro, s'en prend à l'image du poète « engagé » resté toute sa vie « l'homme du Kremlin ». A noter également un article de Juan R. Jimenez contre Neruda et une « petite anthologie » qui semble plutôt à un sottisier. (Numéro 30, été 1979, 4, rue Cas..., Paris.)

Le Monde

culture

Musique

L'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne à Avignon

Forces vives

L'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne a deux ans et il se porte bien. Après douze jours de répétition à Courchevel (le Monde daté 5-6 août 1979) sous la direction de Claudio Abbado et de ses assistants, les cent vingt-quatre musiciens venus de neuf pays de la Communauté se retrouvaient mercredi soir à Avignon dans la cour du Palais des papes, pour le premier concert d'une tournée qui doit les mener à Venise, à Salzbourg, à Berlin à Copenhague, à Gand et enfin à Londres.

S'il n'y a rien à dire de la version instrumentale du fragment de l'Hymne à la joie qui ouvrait la soirée, parce que cela nous entraînerait trop loin, on n'insistera pas sur le pitoyable arrangement de la Marseillaise qui suivait, alors qu'il en existe un, autrement magistral, de Berlioz... Après un discours de bienvenue à l'assistance, après avoir salué la présence de M. Raymond Barre et du premier ministre belge M. Wilfried Martens, et rappelé l'idéal artistique et fraternel de l'orchestre, M. Edward Heath a dirigé lui-même l'ouverture de Prométhée de Beethoven laissant ensuite la place à Claudio Abbado pour le Concerto n° 4, de Beethoven (soliste Murray Perahia) et la Septième Symphonie, de Brückner.

Un programme imposant donc, mais l'an dernier déjà, avec une magnifique exécution de la Sixième Symphonie de Mahler au Théâtre des Champs-Elysées, on avait pu prendre la mesure de ces forces vives qui n'ont besoin, pour s'extérioriser, que d'un coup de baguette judicieux. Une fois encore, ces musiciens presque novices, entre quatorze et vingt et un ans, auraient pu donner des leçons à bien des orchestres professionnels qui font la sourde oreille lorsque le chef a la prétention de faire travailler l'accompagnement d'un concerto comme s'il s'agissait d'une symphonie. La complicité paresseuse du soliste à qui la comparaison profite presque toujours n'est pas plus excusable ; pourtant, lorsque l'accord entre le pianiste et l'orchestre repose sur une véritable entente, que les nuances de l'un ne se noient pas dans l'indifférence de l'autre, le concerto retrouve toute sa raison d'être.

La symphonie de Brückner, après l'entracte, ne pouvait que confirmer une aussi bonne impression sans permettre de la préciser davantage, car la retransmission radiophonique d'un concert donné en plein air n'offre qu'une image assez terne de la réalité, encore que les auditeurs, dans la vaste cour du Palais des papes, n'aient peut-être pas été mieux traités. Pour en savoir plus, on se portera donc à l'écoute de France-Musique le lundi 13 août, à 20 h 30, en direct de Salzbourg ; Maurizio Pollini sera au piano tandis que le Survivant de Varsovie de Schoenberg et l'Oiseau de feu de Stravinski remplaceront la Septième de Brückner.

G. C.

Festivals

« LA PASSION », de Scarlatti à la Sainte-Chapelle

Lorsqu'elle est reparue en disque en février 1976 après tant d'années d'absence, *la Passion selon saint Jean*, d'Alessandro Scarlatti, a fait l'effet d'une découverte et il a fallu rappeler que l'œuvre, écrite entre 1680 et 1685, ne manquait ni d'intérêt ni de profondeur. On a loué l'économie de moyens et la puissance d'expression, pourtant l'enregistrement (Arion 38290) n'était qu'à moitié réussi : chaque voix sonne dans une ambiance différente, tour à tour sèche et réverbérée ; cela morcelle l'œuvre en une succession de petits morceaux, détruisant ainsi la fragile unité que le compositeur avait su dégager d'un texte d'où sont exclues les envolées lyriques et la symétrie des retours en arrière. Mais il faut croire que le charme opérait tout de même.

La reprise de cette œuvre, les 6 et 7 août à la Sainte-Chapelle, par le même ensemble (Musica Polyphonica de Bruxelles), dans le cadre du Festival estival, avait donc le mérite supplémentaire d'offrir une image plus fidèle de ce qu'avait voulu le compositeur : un simple récit dialogué. En effet, à la différence des passions luthériennes de Bach ou de Telemann, où la lecture est coupée par des prières (chorals), des commentaires édifiants (airs), celle de Scarlatti, suivant l'usage de la liturgie catholique, utilise seulement le texte de saint Jean sans aucune répétition, ce qui donne la part belle au récitant, tandis que les solos de Pilate ou de Jésus sont limités à de brèves interventions, et que le chœur fait seulement entendre les clameurs malveillantes de la foule. Le style d'écriture est donc le récitatif orné seulement en fin de phrase, souvent lorsque l'image exprimée le suggère : les flots du Cedron, le chant du coq ou la plainte de la flagellation et du « *consumatum est* » ; encore ne s'agit-il pas d'une imitation réaliste mais d'une transposition symbolique.

La réalisation instrumentale de l'ensemble Musica Polyphonica comporte un quintette à cordes et un clavecin, le chœur est figuré par quatre solistes auxquels se joignent une flûte à bec et un trombone, qui ajoutent une âpreté supplémentaire à leurs répliques acrimonieuses. S'il s'agit d'instruments modernes, on sentait à la Sainte-Chapelle, beaucoup plus nettement qu'en disque, le souci de se rapprocher du phrasé baroque avec très peu de vibrato et un léger gonflement du son dans les notes tenues.

Louis Devos (ténor) dirigeait l'ouvrage tout en tenant la difficile partie de l'Evangéliste avec une clarté de timbre et une aisance vocale étonnantes. Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il était un peu moins libre ainsi pour modeler ses vocalises que s'il n'avait pas dû battre en même temps la mesure, comme il est tout aussi évident que c'est à lui qu'on doit le style général, si expressif, de l'interprétation, on ne fera cette réserve que pour l'oublier aussitôt. Jean Caals (Pilate), ténor également, possède une voix agréable et légère, quant à John Bröcheler (Jésus), il appartient à cette catégorie si rare de barytons-basses dont le timbre est à la fois sombre et moelleux et qui, à travers quelques mots dans de trop brèves répliques, sait s'imposer et émouvoir.

GÉRARD CONDÉ.

■ Un Centre de la communauté française de Belgique (wallons francophones) sera inauguré le 26 septembre. Cette institution, située sur le plateau Beaubourg, sera équipée d'un théâtre de deux cents places, d'une salle de cinéma, d'une salle de lecture et d'un hall d'exposition.

A SARLAT

Tirso de Molina père de Dom Juan

Inauguré le 27 juillet avec « le Tartuffe » mis en scène par Paul Emile Deiber (« parce qu'il faut bien un Molière pour que Sarlat soit toujours Sarlat », dit-on là-bas), le 28e Festival des Jeux du théâtre, dans la ville si belle de La Boétie, a aussi proposé à son programme « les Loups », de Romain Rolland, une production signée Robert Hossein. Les deux représentations de chacune de ces pièces ont été données à guichets fermés, 1 700 personnes chaque soir : il existe, à travers le Périgord, en tout cas l'été, un public disponible et prêt à parcourir pour un concert ou un spectacle de longues distances, car — ainsi que les habitants d'Avignon pestent contre leur festival tout en l'exploitant, — ce ne sont pas vraiment les Sarladais qui remplissent les gradins traditionnellement aménagés devant l'hôtel Magnanat. De ce lieu, toutes les louanges ont été faites.

Cette année, comme l'été passé, TF 1 a assuré son concours. Le troisième spectacle, donné également deux fois, mais en création, les 7 et 8 août, a été filmé par les caméras vidéo de la S.F.P. Il faut gager que le réalisateur Edouard Logereau, à qui cette retransmission était confiée, saura gommer les défauts de ce « Fourbe de Séville »...

L'histoire du trompeur de femmes qui croit pouvoir flouer aussi Dieu est à l'origine du mythe de Don Juan. Elle a été écrite vers 1625 par le supérieur de l'ordre de la Merced, Tirso de Molina, cet auteur prolifique qui, entre Lope de Vega et Calderon, inventa peut-être le théâtre espagnol, en son plus grand siècle. Tirso de Molina est rarement joué, et pourtant il avait tout compris, et su vraiment le dire.

Marcelle Auclair et Alain Prévôt ont assuré l'adaptation du *Fourbe de Séville*. Ce qu'ils ont ajouté au texte, ou ce qu'ils en ont interprété ne pouvait, de toute manière, être perçu dans la mise en scène résolument sans surprise de Jacques Rosny. On n'a assisté là à aucune réinvention. Bien loin... Grâce à la télévision qui les avait prêtés, on a eu droit à de très jolis costumes. Portés par dix-sept comédiens, pour certains chargés de divers rôles, ces habits du temps de la cape et de l'épée, avaient des couleurs superbes : ce qui a bien arrangé beaucoup de tableaux dont on aurait trop senti, sinon, la consciencieuse composition.

Faute, peut-être, de répétitions, la troupe n'a pas su tirer parti, ou plutôt se faire une raison, de l'écriture même de la pièce. Décomposée en un grand nombre de courtes scènes dressées en des lieux, voire en des pays différents, ces aventures donjuanesques seraient plus faciles à monter au cinéma. On ne saute pas aisément de Naples à Séville, d'une cabane de pêcheur aux couloirs d'un palais royal... Il ne suffit pas de plaquer sur une musique grandiloquente un commentaire « off » un peu « son et lumière ».

Les « noirs » de transition où — malchance, au clair de lune — les acteurs changeaient trois chaises pour un filet à poisson ou une tombe en carton-pâte, duraient trop longtemps. Presque une minute... et il leur fallait « redémarrer ». De même, le spectateur devait « recommencer », reprendre son attention, après chaque rupture du rythme. Il l'aurait pu, avec moins de gêne, si les comédiens l'avaient enthousiasmé. Or, à part Yves Pignot, formidable Cathelino, et qui, lui, le valet de Don Juan, a pris, par son talent, la vedette, le rôle principal, à part Yves Pignot, de la Comédie-Française, et peut-être Marceline Collard, émouvante Thisbée, tous manquaient de mouvement. Jean-Pierre Bouvier (Don Juan) en faisait trop dans le genre « jeune qui a tout pour lui ». Les autres femmes victimes du séducteur — et de la misogynie de l'auteur — étaient Annick Blancheteau, Monique Nevers et Agnès Cattegno. Paul-Emile Deiber jouait le Commandeur : il a dû étudier l'entraînement à l'impassibilité des Horse Guards de Buckingham. Parfait en statue de pierre, moins impressionnant en défunt justicier. A la fin, tout le monde s'est marié, il n'y avait plus de femmes infidèles, le méchant étant retourné au diable. Son valet trouva une meilleure place.

MATHILDE LA BARDONNIE.

A AIGUES-MORTES

Vacances reposantes

Chronologiquement, le Festival d'Aigues-Mortes succède à celui d'Avignon en fondu-enchaîné. Au moment où la danse s'installait au Palais des papes, le 1er août, à cinquante kilomètres de là, les remparts édifiés sur l'ordre de Saint-Louis — point de départ hier des croisades, promenade aujourd'hui de touristes par milliers — accueillaient du théâtre dans une atmosphère tranquille. Ce n'est pas la surchauffe ni la multiplication des spectacles. Un par soir suffit aux gens en vacances dans les environs, à ceux qui ont pris les leurs en juillet et reviennent dans leurs villes de Montpellier ou de Nîmes. Ce sont des habitués. Ils connaissent bien Guy Vassal qui a fondé et dirige le Festival, qui y fait jouer son Théâtre populaire des Cévennes, y invite des troupes amies.

Pas de gigantisme à Aigues-Mortes, huit cents places en gradin — ce n'est pas trop, elles sont toutes occupées, — un plateau de proportions modestes sous les murailles, un donjon en perspective, coupé par les projecteurs accrochés à des grilles. Cette année, Guy Vassal écarte le répertoire héroïque et épique. Il choisit d'émouvoir avec *la Double inconstance*, par la compagnie Bernard Jourdain. Il choisit de faire rire en demandant à Jean-Claude Sachot de mettre en scène *le Dragon*, de Shwarz, en mettant en scène lui-même son adaptation du *Roman comique*, de Scarron. C'est une histoire embrouillée où l'on voit des comédiens errants, des jeunes nobles en fuite, une aubergiste forte en gueule, de gros buveurs clownesques, un étudiant en médecine et, sous les traits d'un philosophe souriant, Scarron en personne, qui se demande comment il va retenir ses créatures

Le public, lui, ne se demande rien. Il s'esclaffe et applaudit à la fin de chaque scène, quelquefois au milieu, et c'est presque gênant pour les comédiens qui n'ont pas le loisir de faire monter leurs effets, et c'est presque effrayant de constater une telle faim de détente. Les spectateurs réagissent comme à un spectacle à sketchs, à des variétés télévisées. Guy Vassal d'ailleurs n'insiste pas sur l'« écriture en train de s'écrire » ni sur le « théâtre dans le théâtre ». Son *Roman comique* se donne à plat, sans arrière-plans : « *Une bande dessinée* », dit-il. Plutôt une opérette sans chansons, avec ses plaisanteries d'usage, son jeu sans surprise. Les stéréotypes se reconnaissent immédiatement, on les a vus toujours et partout. La modération est de mise à Aigues-Mortes.

COLETTE GODARD.

★ *Le Roman comique* (9, 12, 16, 18 août) ; *le Dragon* (10, 13, 17, 19 août) ; *la Double inconstance* (11, 14 août) ; *le Voyage extraordinaire* (12, 13 août).

L'ÉTAT ACQUIERT DES MANUSCRITS, SOUVENIRS ET ŒUVRES D'ART PROVENANT DE LA SUCCESSION DE NAPOLÉON Ier ET DE NAPOLÉON III

En 1870, sur intervention de la comtesse Walewska, M. Thiers rendait à la famille Bonaparte ses biens mobiliers, meubles et œuvres d'art. Peu après, le palais des Tuileries brûlait.

Une grande part de ce trésor restitué — archives, manuscrits, souvenirs historiques et œuvres d'art, provenant de la succession des empereurs Napoléon Ier et Napoléon III — vient d'être acquise par l'Etat.

Cet ensemble unique pour l'histoire de France était la propriété du prince Napoléon, seul héritier avec ses enfants de la branche Bonaparte. Légataire universel de l'impératrice Eugénie, il est le fils du prince Victor, qui fut un grand collectionneur, et petit-fils du roi Jérôme, marié à la princesse Clémentine de Belgique, fille du roi Léopold Ier.

Depuis la mort de son père, en 1926, le prince Napoléon est chef de la maison impériale. Il a vécu longtemps en exil en Belgique puis en Suisse, jusqu'en 1939, année où, ne pouvant combattre pour son pays, en raison de la loi d'exil, il s'engage dans la Légion étrangère sous le nom de Louis Blanchard, de nationalité helvétique. Démobilisé en 1940, il fut arrêté par les Allemands en 1942 pour son activité résistante et emprisonné, mais il parvient à s'échapper et à rejoindre la clandestinité, dans le maquis de l'Indre.

Aujourd'hui, on peut voir des meubles et objets ayant appartenu au roi de Rome au château de Bois-Préau, annexe de la Malmaison, où ils sont exposés en permanence. Mais l'ampleur de cette dernière acquisition, qui comprend notamment de nombreux objets du sacre, pose le problème de la réunion en un seul lieu de toutes les collections impériales, autrement dit d'un musée napoléonien.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean-Pierre CAMPREDON ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petits-fils

Charles et Mathieu,

fils de François NEUVILLE et d'Elisabeth, née Campredon.
A Arcachon, le 24 juillet 1979.
Ambassade de France,
à Madagascar.

— Jean-François DUBOS et Aimée, née Chantemesse, sont heureux d'annoncer la naissance de

Alice,

le 3 août 1979.

— M. et Mme Jean-Paul HUA et Serge ont la grande joie de faire part à leurs amis de la naissance de

Magali,

le 6 août 1979.
10, rue Maurice-Barrès,
57000 Metz.

Camille

laisse à ses parents Anne et Jean ROGER-VASSELIN la joie d'annoncer sa naissance, le 30 juillet 1979.

Décès

— Mme Jacqueline Angelvin,
M. et Mme Jean-Paul Chamoux,
font part du décès de leur mère et grand-mère

Mme veuve Fernand ANGELVIN,
née Pélagie Megy,

survenu à Digne, le 1er août 1979, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
L'inhumation a eu lieu à Valensole le 3 août 1979.
8, cours du Tribunal,
06000 Digne.

— Jean Barrou, son père,
Sa sœur et ses frères,
Les familles Thiault et Barrou,
font part du décès accidentel, à

Vincent BARROU,

vingt-cinq ans, survenu le 1er août 1979, à Dallas (Texas).
Les obsèques auront lieu le vendredi 10 août, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1, rue du Docteur-Berger, à Sceaux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, rue de Bagneux,
92330 Sceaux.

Nos abonnés, bénéficiant de réduction *sur les insertions du* « *Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Dole (Jura).
M. et Mme Michel Barthod et leurs enfants,
M. et Mme Nat Lilenstein et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis BARTHOD,

que Dieu a rappelé à Lui, le 7 août 1979, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 9 août 1979, en l'église Saint-Jean de Dole où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, place aux Bois, 74000 Annecy.
4, ruelle Rosny,
94120 Fontenay-sous-Bois.

— Nous apprenons la mort, à Louveciennes, le 4 août, de

Odette CAMP,
dessinateur et peintre,

[Née à Marseille en 1909, Odette Camp, qui avait fréquenté l'Ecole des beaux-arts, a surtout dessiné le paysage des villes. Et par-dessus tout, celui de Paris, du vieux Paris. Au fur et à mesure qu'elle le voyait disparaître, tous les jours un peu plus, Odette Camp a tenté de fixer sa réalité. Elle l'a fait d'une plume trempée dans l'encre de Chine qui savait [illegible] le poids des choses, leurs volumes, leurs rides. Rues modestes, places, impasses que ce dessinateur préférait voir vides, sans personnages. Ce sont les bâtiments mêmes, et les espaces qui les séparent les uns des autres, qui sont les sujets de ses dessins.]

— Jean-François Depreux,
Capucine, Romarin et Mauve,
Maud et Olivier Hatzfeld,
Et toute sa famille,
font part de la mort de

Camille DEPREUX.

L'enterrement a eu lieu le 17 juillet, à Covarrubias (Espagne).
117, rue de Billancourt,
92100 Boulogne.
32, rue Pontus-de-Tyard,
21000 Dijon.

— Me Emile L'Hommée,
M. François L'Hommée,
M. et Mme Jean L'Hommée et leurs enfants,
M. et Mme Claude L'Hommée et leurs enfants,
M. et Mme Philippe L'Hommée et leurs enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur épouse, mère, belle-mère et grand-mère,

Mme Emile L'HOMMÉE,
née Suzanne Desfossés,

survenu dans sa quatre-vingtième année le 7 août 1979, à Châteaurenard (Loiret).
Les obsèques auront lieu le samedi 11 août 1979, à 11 heures, en l'église de Châteaurenard (Loiret).
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, rue V.-Considérant,
45230 Châteaurenard (Loiret).
7, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

— La Société d'aide technique et de coopération (SATEC)
a la douleur de faire part du décès accidentel, survenu en service commandé au Nigéria, de ses ingénieurs :

Jacques MAYER,
agro INA, 1947.
Christian MORTUREUX,
agro INA, 1967.

110, rue de l'Université,
75007 Paris.

— Nous apprenons le décès survenu le 7 août, à l'hôpital de Marseille, du

Père Georges MORELLI,
dominicain français,

qui exerçait depuis de nombreuses années son apostolat dans le bidonville de Netzahualcoyotl (Mexique).
Les obsèques sont fixées au 9 août.

[Né le 25 février 1919 à Marseille, le Père Georges Morelli, connu sous le nom d'Alex, a fait sa profession chez les dominicains en 1937, et a été ordonné en 1946. Compagnon d'Edmond Michelet à Dachau, il fut prêtre-ouvrier en France avant de partir, voici une quinzaine d'années, en Uruguay puis au Mexique.

Il donna un relief tout particulier à la revue « Contacto » et fonda deux revues religieuses d'avant-garde. Il fit plusieurs voyages à Cuba, en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est et était devenu un des théologiens de « l'Eglise populaire ». Selon lui, le marxisme était un instrument indispensable à la construction d'une nouvelle société plus juste. Lors de la visite de Jean-Paul II au Mexique, le Père Morelli ne cachait pas ses réticences devant le parti que le gouvernement pourrait tirer de ce voyage pour consolider une politique réactionnaire. — H.F.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Marcelle PASQUALINI,

survenu le 6 août 1979, dans sa quatre-vingt-septième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 10 août, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 140, rue de Clignancourt, Paris-18e, sa paroisse.
De la part de toute la famille et de ses nombreux amis.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, boulevard Ornano,
75018 Paris.

— Mme Michel Pigeon et ses fils Grégoire et Emmanuel,
Mme veuve René Pigeon, sa mère,
MM. Gérard, Daniel, Dominique Pigeon, ses frères ; leurs épouses et leurs enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès survenu subitement, de

M. Michel PIGEON,

le 2 août 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
12, rue Charles-Infroit,
92000 Meudon.

— Mme Marcel Ricard-Galtier,
M. et Mme Jean Ricard et leur fils,
M. et Mme Jacques Ricard et leurs fils,
Mlle Françoise Ricard,
Mme veuve Maurice Ricard,
font part de la disparition de

M. Marcel RICARD,
ingénieur en chef
à la S.N.C.F.,

décédé subitement à l'âge de cinquante-neuf ans.
L'incinération au cimetière du Père-Lachaise, aura lieu le vendredi 10 août, à 9 h. 30 précises.
Les cendres seront déposées au columbarium du Père-Lachaise, 133, avenue de Malakoff, 75016 Paris.
Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

— Mme Clara Candiani Trias,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que sa famille de Barcelone,
ont la douleur de faire part du décès de

José Maria TRIAS,

fondateur
du Secours catholique international
et du Musée à l'école,
conseiller technique
au Comité français de lutte
contre la faim,

survenu le 7 août 1979, à Prades, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Ses obsèques ont eu lieu à l'abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, où il est inhumé.

Anniversaires

— Que ses amis se souviennent de

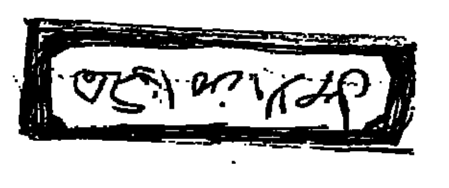
M. Jean SIGMANN,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national
du Mérite,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,
agrégé de l'Université,
inspecteur d'académie
et
inspecteur pédagogique régional
honoraire,

disparu le 13 août 1978.

SPORTS

TENNIS. — *Le deuxième tour des championnats des Etats-Unis sur terre battue, qui se disputaient mercredi 8 août à Indianapolis, ont donné les résultats suivants : John McEnroe-Ramesh Krishnan (6-4, 6-1) ; José Higueras-Paul McNamee (6-0, 3-0, abandon) ; José-Luis Clerc-Nick Saviano (6-3, 7-5) ; Wojteck Fibak-John Lloyds (6-4, 6-4) ; Corrado Barrazzutti-Jiri Hrebec (6-3, 6-0) ; Evan Lendl-Paul Kronk (6-3, 6-1) ; Jimmy Connors-Pavel Slozil (6-3, 6-2).*

CYCLISME. — *Le colonel Richard Marillier, directeur technique national du cyclisme, a rendu publique, mercredi 8 août, la composition des équipes qui disputeront, du 22 au 30 août, les championnats du monde à Valkenburg et à Amsterdam, aux Pays-Bas. Parmi les quatorze professionnels retenus — douze seulement prendront le départ — on relève les noms de Bernard Hinault et de six de ses équipiers : Berland, Bernaudeau, Chamel, Chassang, Le Guilloux et Villemiane. Les autres sélectionnés sont Duclos-Lassalle, Hézard, Laurent, de l'équipe Peugeot ; Sernec, du groupe Mercier, Bazzo, Vallet, Martinez, du groupe La Redoute-Motobécane.*



Le testament de Pablo Neruda

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Salle Monod U.C.J.G. (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Campagne-Première, I, 20 h. 30 : Dzi Croquettes. — II, 20 h. 30 : Vince Taylor et le groupe Magnum ; 22 h. : Dave Burell.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Jimmy Gourley.
Lucernaire (222-26-50), 22 h. 30 : Yan Ludovik, Philippe Lemer.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxime Saury Jazz Panfare.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Trio P. Petit, D. Lemerle, E. Dervieu.

Les concerts

Lucernaire, 20 h. 30 : Olga Sawradim, piano et chant (folklore russe).

Festival estival de Paris

(633-61-77)

Hôtel Intercontinental, 18 h. 30 : Autour du quatuor, Quatuor 2E 2M (Maunoury, Ives, Halffter).

Les cafés-théâtres

Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 20 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton, 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 21 h. : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont et M. Dalba ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), Les classiques du cinéma mondial, 16 h. : l'Enfant de la jungle, de R. Flaherty ; 18 h. : Metropolis, de F. Lang ; 20 h. : l'Héritage de la chair, d'E. Kazan ; 22 h. : la Fiancée des Andes, de S. Hani.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Bataille du Rio de la Plata, de M. Powel et E. Pressburger ; 17 h. : la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 19 h. : Courts métrages sur le jazz ; 21 h. : l'Indic, de K. Annakin.

Jeudi 9 août

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
BOULEVARD NIGHTS (A., ** v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71).
COCKTAIL EXPLOSIF (A., v.f.) : Capri, 2e (522-37-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à L.
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), jusqu'à J. ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., ** v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., V., D., mar.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), jusqu'à L.
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 6e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les films nouveaux

L'HUMANOIDE, film italien de G.-B. Lewis. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat 16e (651-99-75).
LA PERCEE D'AVRANCHES, film américain d'Andrew V. Mc Laglen. — V.o. : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (357-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MONDE EST PLEIN D'HOMMES MARIES, film américain de Robert Young. — V.o. U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BARRACUDA, film américain de Harry Kerwin (*). — V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SEPT FILLES EN OR, film américain de G. Clark. — Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18 (606-34-25).

A partir de Vendredi 10 août :

PRINTEMPS PERDU, film américain de James Goldstone. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67).

A partir du mardi 14 août :

NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE, film français de Michel Vocoret. — ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE, film américain de Stuart Rosenberg. — V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27, jusq. J. ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 1er (343-07-48).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) jusqu'à L.
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PHANTASM (A., v.o.) : (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46) jusqu'à L.
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Diderot, 12e (343-19-29).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée de-Bois, 5e (337-57-47).
LES SORCIERES DE L'ILE AUX SINGES (It., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
3e GENERATION (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), J., S., L.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
YETI, LE GEANT D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 30.
DEHORS DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o., **) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-09), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Angl., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
UTOPIA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) : Le Seine, 14 h. 30.
WEEK-END (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'au 9.
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (Fr., *) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., * v.o.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (033-34-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
LA BETE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CARRIE (A., ** v.o.) : France Elysées, 8e (723-71-11).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LA COCCINELLE A MONTE CARLO (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EMITAI (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'EXORCISTE (A., ** v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), jusqu'à jeudi ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à lundi.
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33), jusqu'à lundi.
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GENTLEMAN JIM (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr., **) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours imp.
LES HEROINES DU MAL (Pol., ** v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
HISTOIRE D'O (Fr., **) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23), jusqu'à J. ; Ermitage, 8e (359-15-71), à partir de V.
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MON NOM EST PERSONNE (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) jusqu'à lundi ; Parnassien, 14e (329-83-11).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; J. pairs.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), jusqu'à lun. ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), jusqu'à lun. ; Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'à lun. ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES PROFESSIONNELS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SOLARIS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN GRAND SEIGNEUR (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les festivals

HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33) : Vivre libre.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.), en alternance : Goldorak. — (v.f.) : Wizards, Sweet Movie, le Messager, Qui a peur de Virginia Woolf, les trois Jours du Condor, Performance, Fat City.
LAUREN BACALL (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : le Grand Sommeil.
LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.) I. 13 h. 15 : Last Waltz, 15 h. 30 : the Song Remains the Same, 17 h. 45 : le Dernier Tango à Paris, 20 h. : Mort à Venise, 22 h. 15 : Phantom of the Paradise, ven. et sam., 23 h. 50 : Orange mécanique. II. 13 h. : Chiens de paille, 15 h. : Easy Rider, 16 h. 30 : Rolling Stone London Sixties, 18 h. : Un après-midi de chien, 20 h. 10 : Taxi Driver, 22 h. : Chien de paille, ven. et sam., 24 h. : Rollerball.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 30 : les Damnés, 16 h. : A l'Est d'Eden, 18 h. : Retour, 20 h. 0 : Salo, 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show, ven. et sam. : Panique à Needle Park.
CHATELET VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), I. 14 h. : A la recherche de Mr Goodbar, 16 h. 20 : le Dernier Tango à Paris, 18 h. 30 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux, 20 h. (+ sam., 0 h. 30) : Cabaret, 22 h. 10 (+ ven., 0 h. 30) : Orange mécanique. — II. 13 h. : Pink Narcissus, 14 h. 30 : le Locataire, 16 h. 10 : Sonate d'automne, 18 h. 25 : Psychose, 20 h. 30 : Easy Rider, 22 h. 15 : Pierrot le fou, ven. et sam., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Ballade de Bruno.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) (Orson Welles, Fritz Lang) : la Splendeur des Amberson.
NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.) : I. les Amants de la nuit ; II. la Maison dans l'ombre.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : le Goût du saké.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : les Amants crucifiés.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.
CINE POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90), II : Allô ! l'assassin vous parle ; la Case de l'oncle Tom.
CINE-ROCK : Vidéostone, 6e (325-60-34) (v.o.).
STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93) : 14 h., Edward Munch (v.o.) ; 17 h. 15, Casanova, de Fellini (*) (v.o.) ; 20 h., les Clowns ; 22 h., les Trente-Neuf Marches (a.)
COMEDIE AMERICAINE (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) : 15 h., Ball Game ; 16 h. 30, Words and Music ; 18 h. 30, Dancing Lady ; 20 h. 30, Banana Split ; 22 h. 30, One, Two, Three.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Femme à abattre.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : Mon épouse favorite.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Tous en scène.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Indulgence

C'est terriblement frustrant ces débats à la télévision auxquels on ne peut pas participer. Je pense au « Jugement de l'histoire », mercredi, sur le général Weygand. On est parqué, là, derrière la vitre, on s'énerve, on s'impatiente, démangé par l'envie de contredire, de protester. Et voilà soudain que quelqu'un vous chipe les mots de la bouche et vient traduire à l'écran — quel soulagement ! — votre pensée ou votre sentiment. Un sentiment de stupeur indignée devant la façon dont s'était déroulée cette audience pour rire interprétée par des acteurs aussi embarrassés que les témoins cités. Tous à la décharge de l'accusé, comme le faisaient très justement remarquer lors de la délibération du jury et M. Pierre Lefranc, chef de cabinet du général de Gaulle, et M. Pascal Ory, jeune historien, qu'on ne peut pas soupçonner de partialité rétrospective.

A leurs yeux, pas de problème : en demandant l'armistice au lieu d'un simple cessez-le-feu, en refusant de déposer les armes, tout bêtement, et d'admettre que nos troupes étaient battues sur le terrain, Weygand a voulu épargner à l'armée la honte et la responsabilité de ce qui n'eût été cependant qu'une banale défaite. Il a préféré sacrifier la souveraineté nationale, faire porter le chapeau à la République et l'obliger à plier le genou devant l'ennemi. Pourquoi Paul Reynaud a-t-il cédé ? Comment a-t-il pu déserter le navire et laisser Pétain constituer à Bordeaux son gouvernement sous la protection des troupes allemandes qui avaient accepté de retarder pour l'occasion leur entrée dans la ville ? C'est ça la honte. « C'est un autre procès » — c'est vrai, — soulignait le colonel Rémy, résistant de la première heure s'il en est, très indulgent malgré tout pour l'ancien ministre de la défense.

Sur la question de savoir si, en exigeant du gouvernement la demande d'armistice, au lieu d'aller continuer la guerre dans l'Empire, Maxime Weygand s'est rendu coupable de défaitisme, le jury était partagé : trois non, trois oui. Il l'a acquitté en revanche, on a été très surpris, par quatre voix contre deux du second chef d'accusation. A l'en croire en refusant de s'unir, en automne 1940, à la France libre, malgré les pressantes demandes de Catroux, de Gaulle, Eden et Churchill, Maxime Weygand n'a pas porté atteinte à l'unité française et à la cause alliée. M. Henri Amouroux a eu d'ailleurs des mots très sévères pour la « perfide Albion » : en 1803, déjà elle ne songeait qu'à susciter des alliances contre la France, contre Napoléon ! On n'en croyait pas nos oreilles.

Que Weygand ait souhaité la victoire des Alliés, c'est certain ; qu'en 1942, quand il a refusé de se rendre à Alger à l'invitation pressante du général Giraud, c'était déjà trop tard, de toute façon cela n'aurait rien changé, c'est probable ; qu'il ait contribué à mettre sur pied en Afrique du Nord l'armée d'Italie, c'est indéniable ; que la commission d'épuration ait décrété, il y a trente et un ans déjà, un non-lieu, c'est un fait.

On est allé se coucher sans joie, malgré cela, on ne se sentait pas très glorieux, pas très fier d'un passé qui appelle un verdict plus net et plus sévère.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 9 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., Le triangle des Bermudes ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Miss, de J. Oriano, réal. R. Pigaut (Miss et le jeune homme fragile) ; avec D. Darrieux, J. Morel, C. Nollier.

Rencontre dans la Forêt Noire au moment du Carnaval, maladie du héros : intrigue à l'eau de rose bien peu intrigante.

21 h. 35, Série documentaire : Tigris... le voyage sumérien de Thor Heyerdahl (3. — Les navigateurs).

Dans le golfe Persique, un équipage rencontre un archéologue anglais.

22 h. 30, Série : CAMERA-JE : FLAMMES, d'A. Arrietta (1978), avec C. Loeb, X. Grandes, D. Massolo, I. Garcia Lorca, P. Greggory.

Poursuivie par une obsession d'enfance, une jeune fille cache un pompier dans sa chambre, au sein de la demeure paternelle. Par un cinéaste de l'underground parisien, une histoire freudienne qui frise le ridicule mais comprend quelques scènes fascinantes.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 55, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Le tiercé de Jack, de R. Kalisky, réal. J.-P. Berckmans.

22 h., Musique : Requiem de Duruflé, par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus. Chœurs : Ensemble vocal de Provence, dir. H. Guy, avec N. Denize et B. Luxon.

Une œuvre de 1947. En neuf parties, moderne et grégorienne à la fois.

22 h. 45, Fenêtre sur... la peur chez les enfants, par B. Baillot-Hardy, réal. A. Delarive.

Dès l'âge d'un an, le petit homme a peur du noir. Ensuite, il ne supporte pas de rester seul. Après, on lui parle du loup. Comment disparaissent ces terreurs, ou par quelles autres angoisses sont-elles remplacées.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : SEPT FOIS FEMME, de V. de Sica (1967), avec S. Mac Laine, P. Sellers, R. Brazzi, V. Gassman, C. Greyn, L. Barker, A. Arkin. (Rediffusion.)

Les aventures amoureuses ou mondaines de sept femmes différentes.

Un film à sketches spécialement conçu pour Shirley Mac Laine qui montre tous ses dons de comédienne, parfois avec excès, dans sept rôles différents.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux ;

20 h., La Comédie-Française présente : « Phèdre », de Racine. Mise en scène J. Rosner. Avec R. Arrieu, F. Beaulieu, J.-N. Dalric ; 22 h. 30, Histoires des trois premiers siècles de l'Eglise ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., En direct du Festival d'Orange, le Nouvel Orchestre philharmonique, direction V. Negri : Motet « Nisi Dominus » (Vivaldi) ; « Su le sponde del Tebro » (A. Scarlatti) ; « Sonate à cinq pour cordes et continuo » (Albinoni) ; « Sonate à cinq pour trompette et cordes » (Torelli) ; « Concerto grosso pour S.A.R. de Sassonia » (Vivaldi) ; 23 h. 30, Ouvert la nuit... David Cairns.

VENDREDI 10 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série : Daniel Boone ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Evadez-vous avec TF 1 : la Birmanie des frontières ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Adieu Berthe, de J. Murray et A. Boretz.

Une farce vaudevillesque adaptée par Francis Blanche, dans un éclat de rire bon enfant, sinon de bon goût.

23 h. 35, Le petit album d'Expressions : Emmagasiner le passé ; réal. P. Villiers.

Le Musée dauphinois de Grenoble.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (la créativité féminine) ; 15 h., Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h., Sports : haltérophilie : l'école interarmées.

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Il y a plusieurs locataires à l'adresse indiquée, de N. Cortal ; réal. F. Chatel.

Quatre amis vivent en communauté : problèmes pour une romance à épisodes.

21 h. 30, Magazine littéraire : Ah ! vous écrivez.

Avec MM. C. Exbrayat (le Château vert), J. Chalon (L'avenir est à ceux qui s'aiment), Mme C. Chawaf (Maternité).

22 h. 40, Journal.

22 h. 50, Ciné-club, FILM : LE GRAND SILENCE, de S. Corbucci (1968), avec J.-L. Trintignant, K. Kinski, F. Wolff, V. McGee, L. Pistilli.

Pendant l'hiver de 1898, dans l'Utah, un tueur muet s'oppose à des chasseurs de primes, dirigés par un chef cruel.

Un western italien tout de violence, de sauvagerie, de réalisme sanglant. L'étrange figure de Klaus Kinski.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal.

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Ixtoc one ne répond plus.

Une enquête sur la plus terrible des marées noires qui, depuis le 3 juin, dans le golfe du Mexique, fait rage. Georges Pernoud et Claude Luyat sont allés filmer sur les lieux de l'accident, sur la plate-forme de forage. Ils ont aussi interrogé les spécialistes, les « responsables ».

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, réal. S. Hanin (rediffusion).

Cinquième épisode : Jack, dont on s'est débarrassé, ne se révèle pas apte au métier de forgeron.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les matinées du mois d'août... Mémoires vivantes ; 9 h. 7, Universités de l'universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière ; 11 h. 2, Musiciens français : Alexandre Tansman ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens avec... Henri Sauguet ; 15 h., Le fleuve Niger : Arakoi Diko, déesse du fleuve, n'entre pas dans la ville ; 16 h., Rencontre d'été à La Rochelle : les arts plastiques ; 16 h. 40, Musiciens français : Jean Bizet ; 17 h. 20, Matinée des autres : Papa Legba... Christianisme et paganisme à Haïti (rediff.) ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux (rediff.) ;

20 h., Rétrospective sentimentale de l'anticipation française... Autour de Jules Verne jusqu'à l'avènement de Rosny Aîné. Avec J.-B. Baronia, G.-H. Gallet, J. Goimard, F. Lacassin, J. van Herp. Réalisation E. Frémy ; 21 h. 30, Premières nuits, par R. Pfeiffer ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales... La flûte : Gastoldi, Corelli, Telemann, de Boismortier, Honegger, Villa-Lobos, Martinu, Penderecki, Mefano ; 10 h. 30, Autour du Stabat mater de Schubert ; 12 h., Les vacances du musicien ; 12 h. 35, Jazz ;

14 h., Estivales... Grandes œuvres religieuses : Rachmaninov ; 16 h. 25, Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, direction P. Paray : Chausson, Chabrier ; 17 h. 30, « L'Amant déserté » (A. Bancquart) ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Les chants de la terre ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands en direct de Sarrebrück. Direction H. Zender. Avec R. Firkusny, piano ; E. Kertesz-Gabry, soprano : « Symphonie n° 31 en ré majeur, Parisienne » (Mozart) ; « Zeitströme » (Zender) ; « Concerto pour piano n° 16 en ré majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 en sol majeur » (Mahler) ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : David Cairns.

0 h. 5, David Cairns.



CATASTROPHES

La situation reste dangereuse sur les pentes de l'Etna

Les guides de l'Etna, qui conduisent habituellement les touristes au bord des cratères, refusent actuellement de le faire et ont demandé, mercredi 8 août, au gouvernement italien d'interdire les visites du volcan que continuent à organiser deux agences privées. Ils prennent au sérieux les avertissements des volcanologues : une poche de gaz grossit sous les cratères du sommet, obstrués par des laves solidifiées ; il y a de fortes chances que la pression fasse sauter un des « bouchons » et que le gaz se libère dans de violentes explosions qui projetteront des rochers brûlants sur plusieurs centaines de mètres. Leur porte-parole a déclaré que « mille à mille cinq cents touristes ont escaladé mercredi l'Etna ; ils se sont trouvés à deux cents dans le cratère le plus dangereux ; si l'une des explosions attendues s'était alors produite, il y aurait eu deux cents morts ».

Les responsables de l'Institut de volcanologie de Catane enregistrent sur leurs instruments une diminution considérable des secousses qui précèdent les coulées de lave et les émissions de gaz. Mais cela ne porte pas précisément à l'optimisme, cette pause dans les dégazages pouvant avoir comme conséquence de rendre plus violente une explosion ultérieure.

En revanche, le ralentissement des coulées de lave réduit la menace qui pèse sur certains villages. Les habitants de Fornazzo ont évacué leur mobilier, et, s'ils occupent encore leur village, ils ont préféré dormir à la belle étoile plutôt que dans leur maison.

Fausse ou vraie colère ?

De notre envoyé spécial

Catane. — Entre chien et loup, alors que les passagers du vol Rome-Catane guettaient son apparition depuis de longues minutes, l'Etna, superbe, s'est finalement laissé voir dans la soirée de mercredi. Visages pressés contre les hublots, la cargaison ordinaire de touristes sevrés de soleil et des Italiens voyageant pour affaires ont alors découvert une « montagnaccia » empanachée de fumerolles, les épaules et le chef pas si hauts que ça, à tout prendre. Le plus gros, le plus fort, le plus grand volcan d'Europe ? A coup sûr ! Mais là, vue d'avion, ses 3 323 mètres d'altitude, il ne les faisait vraiment pas. Comme un pied-de-nez à tout ce qu'on a pu lire sur la présente éruption, les flaques de lumière signalant de loin en loin les villages à flanc de volcan rappelaient que l'on pouvait encore travailler, dormir et manger sur cette marmite à l'agitation sporadique.

Calme l'Etna, alors ? Faussement en colère dans le creux d'un été qui s'étire ? C'est que le DC-9 de service ce soir-là n'a pas voulu braver le volcan. Car, sur la face est, le 8 août, une coulée de lave a continué de jouer à la chenille, basculant tantôt des rochers, tantôt un groupe d'arbustes, rabotant ici et là quelques aspérités.

Le cratère le moins avare de sa production, ces derniers jours, a eu beau se refermer telle une huître, lui et ses homologues sont surveillés de près. Les volcanologues et autres experts — habituellement installés pour partie à l'Instituto di Science della Terra à Catane — campent à présent aux avant-postes, plus proches du danger. Rangers aux pieds, harnachés comme il se doit, ils butinent et auscultent les pentes du volcan. D'autres papillonnent autour du cratère à bord de petits bimoteurs ou d'hélicoptères. Les chaînes de télévision des pays limitrophes ont envoyé des équipes qui, caméra au poing, filment avec conscience tout ce qu'elles voient. Un cratère s'est rendormi ? Tant pis, puisque d'autres s'entrouvrent.

La vérité est que la fiche clinique de l'Etna indique : « état stationnaire », et que ce stationnaire-là peut tout autant vouloir dire « c'est tout bon » ou « rien ne va plus ». Qui sait ? Personne.

LAURENT GREILSAMER.

« Il y a risque d'explosion violente »
nous déclare M. Haroun Tazieff

M. Haroun Tazieff, qui vient de passer quelques jours en Sicile, est rentré mercredi 8 août en France. Il nous a fait ce jeudi matin un point de la situation :

« Cette éruption est exceptionnelle pour l'Etna. De mémoire d'homme, on n'a jamais observé sur le volcan une activité de dégazage aussi importante. L'Etna se comporte comme le Vésuve ou le Krakatoa. Une seconde caractéristique inhabituelle est que ce dégazage violent prolongé, important, s'est accompagné d'une faible effusion de laves. Chaque émission a peu duré — un ou deux jours — et elles se sont produites en des endroits très éloignés : les bouches sont parfois séparées par plusieurs kilomètres.

» Depuis lundi, nous assistons à une troisième phase : une émission de lave relativement importante, qui a commencé lundi après-midi, mais non accompagnée de dégazage, les sorties de gaz s'étant interrompues lundi vers 3 heures du matin. Ces laves sortent à basse altitude, vers 1 500 mètres, sont presque entièrement dégazées et presque aucun gaz ne sort des quatre cratères du sommet de l'Etna.

» Au bout de vingt-quatre heures, cette situation m'a paru inquiétante, non pour les populations, mais pour les touristes qui escaladent l'Etna. En effet, si les laves remontent du sous-sol, c'est qu'elles sont chargées de gaz. Que celui-ci ne sorte pas indique donc qu'il s'accumule sous les cratères du sommet, bouchés par des roches effondrées. Il y a risque d'explosion violente, projetant des pierres à plusieurs centaines de mètres de hauteur ; j'ai fait part de cette situation aux guides qui sont bien conscients du danger et en ont tiré les conséquences.

» Nous sommes donc en présence d'une situation exceptionnelle. On ne peut pas dire actuellement comment elle va évoluer : les gaz peuvent diffuser lentement à travers les roches, mais aussi se libérer par une violente explosion. L'éruption va peut-être se poursuivre. Si elle se poursuit, certains de mes collaborateurs vont se rendre sur place pour l'étudier scientifiquement. Car ce que j'ai fait n'a été qu'une inspection rapide.

» De toute façon, à partir de septembre, nous disposerons du nouvel observatoire dont la construction s'achève. Il est idéalement situé, en face des bouches actives, et permettra, pour la première fois, d'étudier en continu un volcan en activité. Nous mesurerons de manière continue plusieurs paramètres importants : température, champ magnétique, pression partielle d'hydrogène. Ce que nous cherchons, c'est corriger l'évolution de ces paramètres avec l'activité éruptive, elle aussi filmée en continu, pour déterminer quels sont les paramètres significatifs. »

LA MARÉE NOIRE MEXICAINE ÉPARGNERA-T-ELLE LES COTES DU TEXAS ?

(De notre envoyée spéciale.)

Corpus Christi. — Les côtes texanes seront-elles jamais atteintes par la marée noire déversée par le puits mexicain Ixtoc-One ? On commence à se le demander ici. La nappe de pétrole qui a pénétré dans les eaux américaines ne semble pas avoir progressé depuis mercredi 8 août. Elle stagne à environ 30 kilomètres au large. Les vents qui la poussent vers le Texas se sont calmés.

Les scientifiques qui se sont rendus sur les lieux et qui ont effectué des plongées constatent que la mer est polluée sur une douzaine de mètres de profondeur par des boulettes de goudron grosses comme une bille.

« Jamais le sable n'a été si propre », remarquent les journaux locaux. Les gardes-côtes, quant à eux, font leurs comptes. Sur le million et demi de dollars alloué pour combattre la marée noire, 800 000 dollars ont déjà été dépensés pour la mise en place des barrages flottants, les reconnaissances en mer, l'installation des équipes et l'évacuation des tortues Ridley.

SYLVIE CROSSMAN.

AÉRONAUTIQUE

Fabriqué par la société américaine Reynolds

Des plaques défectueuses d'aluminium entreraient dans la construction de certains avions civils et militaires

Le département de la défense américain, la NASA et l'Agence fédérale de l'aviation civile (F.A.A.) viennent de mettre sur pied une commission d'experts, pour identifier certaines plaques d'alliage d'aluminium défectueuses que la société américaine Reynolds Metals aurait fabriquées en 1977 et 1978. Ces plaques, qui présenteraient une résistance mécanique anormalement faible, auraient pu être livrées, au sein de lots contenant des plaques « saines », aux principaux constructeurs d'avions américains civils et militaires (Boeing, Bell, Douglas, Fairchild).

Un porte-parole de la F.A.A. a déclaré, mercredi 8 août à Washington, qu'il sera sans doute nécessaire de vérifier une grande partie de la flotte aérienne militaire et civile des Etats-Unis. Il a toutefois précisé qu'il n'était absolument pas question, pour le moment, d'immobiliser les appareils. Les plaques en cause, d'une épaisseur d'environ 4 centimètres, entreraient dans la fabrication de certaines pièces du Boeing-747. Il semble toutefois que l'utilisation de ces plaques épaisses dans la fabrication des parties vitales structurelles des appareils soit assez limitée.

Le problème a été découvert en mai dernier par des techniciens de la société néerlandaise aéronautique Fokker-V.F.W., qui sous-traite, pour le compte de la société General Dynamics, la fabrication du chasseur américain F-16 ; à la suite de certaines opérations de traitement de surface des plaques d'aluminium livrées par Reynolds, ils ont en effet observé que certaines zones n'avaient pas la même couleur que d'autres.

Les autorités américaines et les constructeurs de l'industrie aérospatiale américaine ont entrepris des recherches, d'une part pour mieux appréhender la nature et les conséquences des défauts — qui seraient dus à des anomalies au stade final de la fabrication de l'aluminium — et d'autre part pour retrouver tous les engins dans la fabrication desquels ont pu entrer des plaques défectueuses. Il s'agit aussi de mettre au point une méthode permettant de tester les parties fabriquées avec cet aluminium, pour découvrir, sans qu'il soit nécessaire de les démonter, celles qui sont saines et celles qui sont douteuses.

La société Reynolds souligne que toutes les plaques d'aluminium qu'elle a livrées répondaient à la fois aux spécifications des autorités gouvernementales et à celles de ses clients, ce que confirme, pour sa part, Boeing pour ce qui concerne l'aluminium que cette société a acquis.

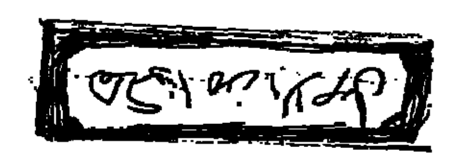
La NASA attache aussi beaucoup d'attention à ces problèmes : de l'aluminium produit par Reynolds entre, en effet, dans la fabrication de certains éléments du réservoir extérieur qui équipera la navette spatiale. Les responsables craignent qu'il ne faille vérifier certains réservoirs déjà construits — le premier réservoir de vol a déjà été livré au Kennedy Space Center. Si c'est le cas, ce problème d'aluminium risque de retarder encore le premier vol de la navette spatiale ; celui-ci, prévu à l'origine pour mars dernier, accuse déjà plus de dix-huit mois de retard, la NASA estimant aujourd'hui qu'il ne pourra sans doute pas être réalisé avant l'été 1980.

LE GROUPE REYNOLDS

Fondé en décembre 1919 par Richard S. Reynolds, sous le nom d'United States Foil Company, avec pour principale activité la fabrication de feuilles minces de plomb et d'étain pour l'emballage des tabacs, le groupe Reynolds n'a commencé à laminer sa première feuille d'aluminium qu'en 1938. Passé du laminage à la production de métal à partir de 1940 dans la perspective d'un développement de ce marché, il est devenu aujourd'hui aux Etats-Unis le deuxième grand pour le laminage et le filage de l'aluminium et le quatrième pour le tréfilage.

A l'échelon mondial, il se classe au troisième rang derrière Alcan et Alcoa (numéro 1) avec une capacité de production de 1,21 million de tonnes par an (9 % du potentiel occidental). Mais il est aussi le plus gros fabricant du monde de boîtes de conserves et le « roi » de la récupération pour l'aluminium de deuxième fusion. Le groupe Reynolds est en outre un important fournisseur de l'industrie automobile. Dans le secteur des tôles destinées à l'aéronautique, il arrive cependant assez loin derrière Alcoa et Kaiser Aluminium.

En 1978, le groupe a réalisé 145,5 millions de dollars (+ 29,8 %) de bénéfice net consolidé pour un chiffre d'affaires de 2 829 millions de dollars (+ 13,1 %). Présent dans vingt-quatre pays, y compris l'Europe depuis 1957 (Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Italie, Belgique, Pays-Bas, Espagne), le groupe a diversifié son activité ces dernières années en offrant son assistance technique et des services d'ingénierie aux pays et aux sociétés qui envisagent la construction d'installations de production ou de transformation de l'aluminium.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux

Offshore System Technology

Single Buoy Moorings Inc. leader dans le domaine de la technique offshore, est à l'origine du système des plates-formes flottantes pour la production, le stockage et l'acheminement du pétrole. La Société, en rapide expansion du fait de la demande internationale pour ses produits, offre à des ingénieurs des opportunités de carrières très attirantes dans un environnement professionnel hautement stimulant.

Senior Cost Engineer
Basé à Monaco

Pour préparer et/ou superviser la préparation des devis de projets complets y compris les coûts des sous-traitants et des fournisseurs.

Les candidats auront une expérience d'au moins 10 ans dans l'estimation des coûts de la chaudronnerie lourde, de la fabrication des pièces mécaniques lourdes et/ou de la construction navale. Une connaissance de l'industrie offshore est souhaitable. Une bonne connaissance de l'anglais est essentielle.

La Société offre des salaires en rapport avec l'importance qu'elle attache à la sélection de son personnel. Des avantages extrasociaux intéressants et une perspective de carrière permanente sont inclus dans ce groupe international en plein développement.

Les réponses sont à adresser en langue anglaise avant le 31 août avec c.v. détaillé et photo au:



Directeur Du Personnel,
Single Buoy Moorings Inc.,
Boîte Postale 157,
Monaco (Principauté)

Maintenance Industrielle Lyon

Notre entreprise conçoit, construit et livre clés en main, des ensembles industriels de très grandes dimensions. Le nombre d'unités réalisées, les projets actuels et nos perspectives à court et moyen terme impliquent un considérable développement de la Division Maintenance.
C'est pour la renforcer et mettre en place ses futures structures d'encadrement que nous souhaitons recruter un

Responsable d'Intervention

Cet ingénieur coordonne l'ensemble des opérations de maintenance d'une ou plusieurs installations. Il définit les besoins, mobilise les services internes et les sous-traitants, et plus généralement organise et planifie les opérations. Il entretient en outre des contacts avec les clients et différents organismes extérieurs.
Intervenant sur des opérations d'ordres très divers, il a une formation et une expérience (5 ans au moins) polyvalentes (mécanique, tuyauterie, électricité). Il a si possible acquis cette expérience sur des chantiers faisant appel à de nombreux fournisseurs. Prévoir des déplacements fréquents et de courte durée sur les sites.
Merci d'adresser candidature et C.V. sous la réf. 77167 M/LSJ à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Nous recherchons pour une entreprise implantée sur le **LITTORAL OUEST** et fabriquant du matériel électronique complexe

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

qui prendra la responsabilité de son SERVICE ORDONNANCEMENT GÉNÉRAL ET FABRICATION.

Outre une solide formation de base concrétisée par un diplôme d'ingénieur, les candidats devront posséder de bonnes références — techniques, organisation et commandement — acquises si possible dans une industrie similaire.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 2.134 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris, qui tr.

AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Représentation régionale à Orléans recherche
UN INGENIEUR GRANDE ECOLE
Chargé de développer les actions d'économies d'énergie et énergies nouvelles en région Centre. Disponible rapidement.
Adresser C.V. au
SERVICE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES
43, av. de Paris, 45000 ORLEANS
Tél. 16 (38) 62-10-32.

Laboratoire de recherche électrotechnique implanté à BESANÇON cherche
INGENIEUR
spécialisation informatique, scientifique, micro-processeurs. Dég. obligat. militaires. Entrée immédiate. Envoyer C.V. man et photo à PUBLICITE MODERNE, 60, Grande-Rue, 25000 BESANÇON n° 28788.

ASSOCIATION OREAG
recrute
pour ses établissements
I.O.R. MACANAN et I.M.E. NAZARETH
DIX ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS
à compter du 4 septembre 1979
Faire acte de candidature et C.V à M. le Directeur I.M.E. NAZARETH, 239, rue Saint-Genès 33082 Bordeaux cedex - Tél. (56) 96-18-86.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois internationaux

SOCIETE INTERNATIONALE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE
filiale d'un grand établissement financier français
recherche pour séjours résidentiels dans pays en voie de développement

INGENIEURS grandes écoles

DEBUTANTS —
OPTION INFORMATIQUE DE GESTION

Formation complémentaire assurée.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions s/réf. 3163 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

ENTREPRISE INSTALL. ELECTRICITE INDUSTR. filiale importants groupes français connaissant un fort développement à l'étranger, recherche pour sa Filiale en ARABIE SAOUDITE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN GRANDE ECOLE

Le candidat, parfaitement bilingue FRANÇAIS/ANGLAIS, aura au moins 35 ans et une expérience de 5 à 6 ans d'ingénieur d'affaires dans notre spécialité. Esprit d'entreprise très développé possédant un bon sens des relations commerciales, de la conduite des hommes et des chantiers.
Ce poste débouche à court terme sur la direction de la Filiale.

Adr. C.V., photo, prétentions à R.P. (P. Y 30), 58, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris (11e), qui tr.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

demandes d'emploi

JOURNALISTE SOCIAL, 39 ans

Plus de treize ans d'activité professionnelle dans hebdomadaire spécialisé B.T.P., connaissant bien législation travail et emploi, salaires et droit des conventions collectives, régime des cotisations de Sécurité sociale, hygiène et sécurité, formation professionnelle continue et tous les particularismes B.T.P.

étudierait toute proposition d'emploi soit dans la presse soit comme adjoint de direction du personnel dans entreprise.

Ecrire sous n° 1.234 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui tr.

Marié, deux enfants, 33 ans, licencié psycho, cherche place urgent

RESPONSABLE DES VENTES ou CHEF DE PUBLICITÉ

dans agence ou journaux, huit ans d'expérience, connaissances presse gratuite. Etudie toutes propositions commerciales sur toute la France.

Tél. avant 15 h. au (16-79) 36-11-40 en P.C.V. tous les jours ou écrire sous n° T 014.903 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Fme, 6 ans expér., ch. place stable, comptable ttes déclarations fiscales, sociales et bilans. Clamart ou proximité. Libre immédiatement - 657-47-39.

J.H., 27 ans, comptab., 2 a. exp. probat., DECS en cours, rech. poste similaire.
Ecr. à 1.232, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

perdu-trouvé

1.000 F (100.000 A.F.) récomp. à qui trouvera chienne noire, taille moy., poils longs ondulés. Ecr. à Bussac Courbillac, 16200 JARNAC, ou tél. (45) 96-74-02.

travaux à façon

Demande

DESSIN INDUSTRIEL
Dessinateur indépendant fait à domicile tous dessins : mécanique, électricité, bâtiment.
GRYNBERG,
5, rue Alexandre-Parodi,
75010 PARIS.

automobiles

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME B.M.W.
NEUVES DISPONIBLES.
Nombreuses occasions.
GARANTIE B.M.W.

305 - 504 - 505
EX. TT, peu roulé, garanties.
AUTO PARIS XV - 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris 15e

occasions

STOCK MOQUETTE
Bas prix
Fin de séries,
laine et synthétique.
Tél. : 589-84-64.

offres d'emploi

AGENCE BOSCH PUBLICITÉ

Nous cherchons un nouveau

RESPONSABLE DE BUDGETS
(H. ou F.)

Son expérience : Formation universitaire — anglais parlé et écrit couramment — professionnalisme en agence prouvé par gestion sur plusieurs années de marques performantes.

Ses responsabilités : gérer plusieurs budgets de grande consommation et de tourisme en contact direct avec la création et l'un des trois directeurs de l'agence.

Son cadre de travail : 20 collaborateurs expérimentés et jeunes (moyenne 33 ans) — bureaux dans jardin quartier Montparnasse — parking — une majorité de produits leaders ou dynamiques sur leurs marchés.

Son salaire : au-dessus de la moyenne professionnelle.

Prière adresser C.V. avec mention dernier salaire et date d'entrée possible, à :
AGENCE BOSCH, Direction Générale,
8, rue Dulac, 75015 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE

recherche
pour le service crédit documentaire
(Import-Export)
Personne avec minimum trois années d'expérience

recherche
pour le service crédit
Personne chargée de la centralisation des renseignements, avec expérience

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous n° T 014.912 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

ASSUREUR cherche 2 bons VENDEURS, stage formation septembre, min. garanti 2.800 F après commiss. + commiss. frais. Ecr. 5.043 SIPEP, 3, r. Choiseul, Paris (2e), qui transmettra.

ERIN
recherche
pour développement de logiciel de base, applications TR, matériel type MITRA - SOLAR - SEL,
● **DES INGÉNIEURS**
débutants
à 3 ans d'expérience
● **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
minimum DUT

Ecrire avec C.V., ss réf. 3.168, à AXIAL Publ., 91, Fg-Saint-Honoré, Paris 8e, qui transm.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche pour son
LABORATOIRE DE CHIMIE
TECHNICIEN-CHIMISTE
Homme, diplômé B.T.S. ou équivalent, possédant permis de conduire, pour prélèvements d'atmosphère dans usines et analyses chimiques en laboratoire. Salaire annuel brut de début : 45.412 F. Adr. C.V. complet manuscrit à Mme le Chef du Personnel, 17-19, r. Flandre, 75935 PARIS CEDEX 19.

NEUILLY
HAVAS CONSEIL
recrute
un(e) chef de publicité confirmé(e)
(minimum 4 ans d'expérience en agence, produits grande consommation)
Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel,
HAVAS CONSEIL
135, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

secrétaires

Touropérator rech.
SECRETAIRE STENODACTYLO bilingue anglais, 3 ans expér. Ne pas se présenter, adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à Explorator, 16, pl. de la Madeleine, Paris-8e.

information divers

CENTRE D'ESTHETIQUE
Tous soins du corps, visage
RELAXATION
296 69 87

L'immobilier

appartem. vente

3e arrdt.

MARAIS
Bel Hôtel du XVIIIe restauré
Du studio au 6 pièces
S.F.P.G.I. (Groupe Suez)
Tél. 272-53-40 - 271-72-80

4e arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité
2-3-4 PIECES DUPLEX. Visites lundi à vendredi, heures bur. et samedi après-midi - 274-59-10.

7e arrdt.

PALAIS-BOURBON
Studio tt confort, parfait état. Excellent placement.
SEGONDI - 874-08-45

15e arrdt.

VAUGIRARD
Ds imm. récent, beau livg + 2 chambres, terrasse, parkg, cave, parfait état - 293-58-66.

17e arrdt.

17e - IDEAL PLACEMENT
SACRIFIE Bel immeuble 4 étages
Boutique + Studio LIBRES
3 APPTS 45 m2 tt confort
URGENT - Prix 490.000 F.
Tél. le matin : 325-75-42

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY TERRASSE PLEIN SUD
Appart. de charme pour artiste
AVEC ATELIER PEINTRE
+ réception, 2-3 chbres, park.
SAINT-PIERRE - 563-11-89

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDE - Résidentiel, près bois, ravissante maison avec gar., jardin, entrée, cuis., séjour, salon, 4 chbres, 2 bains, 2 wc, lingerie sous-sol, soleil, calme, 1.085.000 F - 345-82-72.

LE PERREUX
IMMEUBLE NEUF LUXE, 3 P., 80 m², 2 s. de bains, dressing, cuis. aménagée, 2 parkgs, jardin privatif 40 m². Prix 380.000 F acte en main - 500-52-76.

Province

A VENDRE
VALLÉE DE CHAMONIX
vue sur mont Blanc, commune des HOUCHES, du studio au 3 P. A partir de 4.710 F le m2.
AVIS 68, bd de Sébastopol, Paris-3e - 274-24-45

St-Raphaël, 90 m. de la plage, centre, 4 p., 2 bs, 3e étg., avec gde terrasse. Tél. (94) 95-68-55.

appartements occupés

Pptaire vend appts occupés 2 à 9 pces dans imm. bourgeois Paris 17e, 19e, 20e, Saint-Mandé. Idéal Placement - 224-02-86.

locations non meublées Offre

Paris

3, av. de l'Observatoire, 4 P., tout cft, 5e étg., ASC. 4.258 F. Visite ce jour lundi, 17 à 18 h.

locations non meublées Demande

Paris

URGT. Etudiante ch. studio (5e, 6e, 7e ou 13e arrts). NICOLE, 200-47-47, 8 h. 30-12 h. 30.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés PARIS rech. du STUDIO au 5 PIECES - LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades - 285-11-08.

Région parisienne

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 PIECES Paris et villa banlieue Ouest. Propriétaire directem. 265-67-77.

locaux commerciaux

Plein centre TOULOUSE, ouverture centre commercial magasins différentes superficies près gde surface alimentaire. Bail commercial sans pas-de-porte à professionnels confirmés. Bureau WINDSOR, 4, place Occitane, face Hôtel Mercure, 31000 TOULOUSE
Tél. : (61) 21-18-20
(61) 23-49-19

Boutiques

Très beau Magasin à vdre dans le quartier Chaussée-d'Antin-Trinité, au 55, r. de Châteaudun, Paris-9e. Rez-ch. : 60 m² envir. 1er étg. : commercial ou appt, 65 m² envir. Sous-sol : 60 m² envir. Tt confort + 2 chambres service. Bail tout neuf 3-6-9 a. Pour ts commerces, sauf Café-Restaurant. Urgent. T. 874-14-18.

villas

A 10 min. Aix-en-Prov., vd villa réc., site except., zone verte 1 ha. colline, 250 m² hab., 2 appts gd séjour, cheminée, 6 chb., 3 s. de bs, plein sud, terrasse 80 m², ss-sol 150 m², 100 U. LOTIER, B.P. 10, Venelles 13770.

LE VESINET Près LAC
Maison ancienne de caractère, séjour triple, 4 chambres, jard. URGENT - 840.000 F.
RHODES, Vésinet, 071-33-84.

maisons de campagne

ARDECHE, terrain 1 ha 30 av. grange à restaurer, site méridional, vue. - Tél. (91) 73-07-55.

propriétés

Très beau mas limite GARD-VAUCLUSE, à flanc collines sur 5 ha. protég., vue s/rég. boisée et mont Ventoux, tr. belle construction un niv. entièr. rénovée, goût parfait, 200 m2 habitables, 7 p. princ., gd confort, très gde terrasse ombragée, platanes, tr. belle et gde piscine moderne. Sacrifié 1.200.000 F (urgent). Agce BOYER, 70, bd Gambetta, NIMES - Tél. (66) 67-41-80.

PRES GIEN
Maison de style 5 pièces dont séjour 55 m², tt confort, étang, dans parc boisé 2 ha.
PRIX TRES AVANTAGEUX
Agce Les TOURELLES, Orléans 1, av. Dauphine. T. (38) 66-70-90

Jolie maisonnette, 100 km Paris, région GOURNAY-EN-BRAY, tt conft, séj., 2 chbres, couverture chaume. Sur 4.000 m² boisés, chênes, sapins. Tél. (32) 55-14-05 Mme MARIE.

terrains

Morbihan Océan. Environnem. très except., terrain construct., tennis, tél. Manoir Lannhoëdic, 56370 Sarzeau. T. (97) 41-81-37.

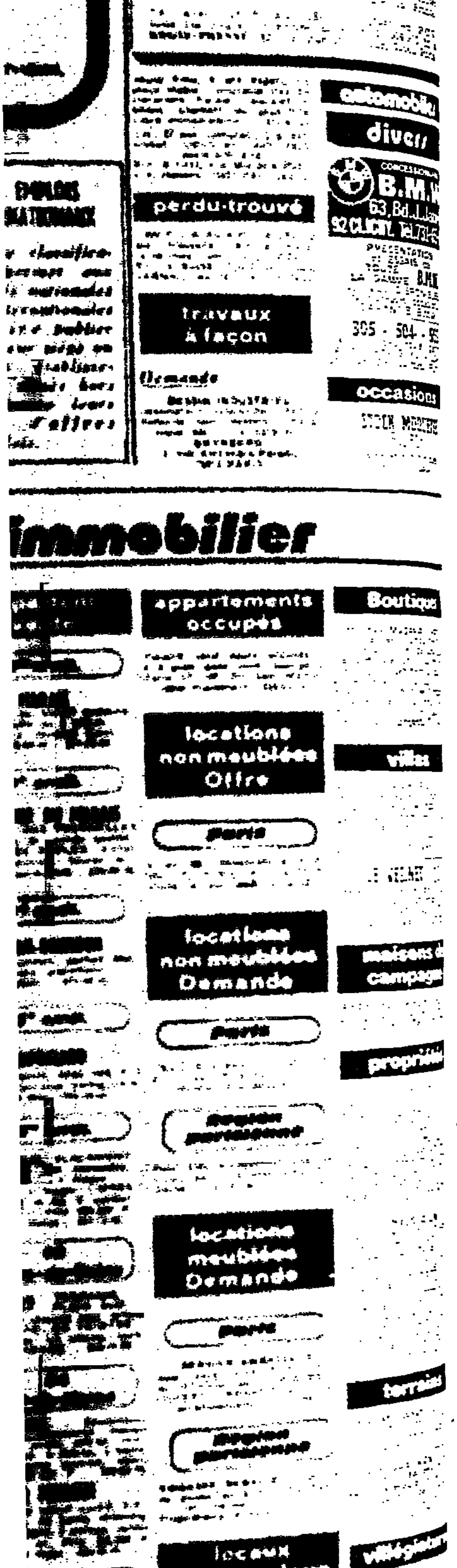
Dans le LUBERON (Vaucluse), vd terrain 1 ha. env. tr. arboré, vue imprenable, zone protégée, avec permis de construire - 16 (90) 71-37-50 H. R. ou 71-08-97 H.B.

villégiatures

PARIS-LONDRES (Centre)
aller et retour avion + autocar 295 F. Excursions. T. 203-46-08.

VACANCES SPORTIVES AU SOLEIL - TENNIS - VILLAGE
Mas. meublés confort 2 à 4 personnes. LES HAUTS de NIMES - 3000 NIMES
SOPREX (66) 36-02-34





Le Monde

économie

LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

L'État complétera la «prime de rentrée» aux familles

Force ouvrière a enregistré « de façon positive » l'intention du gouvernement, exprimée au conseil des ministres du 8 août, de prendre avant la fin de septembre des mesures exceptionnelles en faveur des « personnes les plus défavorisées », notamment une majoration de la prime de rentrée scolaire. Cette « rallonge », à la charge de l'Etat (entre 1 et 1,5 milliard de francs au total), serait versée même aux familles dont les enfants ont moins de six ans et plus de seize ans.

La C.G.C. reste critique, constatant « avec amertume que le gouvernement s'entête à refuser toute concertation réelle avec les organisations syndicales, et met ainsi délibérément en cause l'avenir de la politique contractuelle ». L'organisation des cadres a « pris la décision de resserrer ses contacts avec les confédérations ouvrières pour étudier les modalités d'une riposte commune ».

L'Union des associations familiales reste, elle, « très attentive » à ce qui permettrait de « redresser le pouvoir d'achat des prestations familiales » atteint par la hausse des prix et le relèvement des cotisations sociales.

Du côté des partis, le P.S. n'avait pas encore réagi jeudi en début d'après-midi, mais M. Marchais se déclarait « prêt à s'allier avec le diable pour faire échec à la politique Giscard-Barre ». Pour les radicaux de gauche, le « coup de badigeon social annoncé ne peut masquer le caractère répressif de la politique actuelle ».

M. Boulin, ministre du travail et de la participation, a préconisé, jeudi à Antenne 2, une stratégie nouvelle, estimant, à l'image du « New Deal » de Roosevelt, que les mesures sociales sont spécialement utiles quand les affaires vont mal.

La prime de rentrée aux familles sera la première des « mesures exceptionnelles » dont le principe a été annoncé au conseil des ministres. Actuellement les familles dont les revenus ne dépassent pas un certain niveau (29 000 francs de ressources annuelles imposables pour un couple ayant un enfant âgé de six à seize ans, ce plafond étant relevé de 5 800 francs par enfant supplémentaire) touchent chaque année à la rentrée scolaire une allocation qui aurait atteint en octobre prochain 190 francs. Cette somme, qui est versée par les caisses d'allocations familiales a été allouées en 1978 à 2,3 millions de familles et à 4,7 millions d'enfants.

Le gouvernement a décidé de majorer substantiellement cette prime, comme il l'avait fait en 1977, année où elle avait été exceptionnellement augmentée de 300 F et portée de 154 F à 454 F. Il en avait alors coûté 1,5 milliard de francs supplémentaires, dont 250 millions de francs seulement avaient été financés par le budget de l'Etat. Cette fois, les dépenses supplémentaires consenties seraient totalement à la charge de l'Etat, ce qui explique qu'elles seront plutôt moindres. Mais les primes pourraient être accordées également aux familles dont les enfants ne sont pas scolarisables (moins de six ans et plus de seize ans). Sur ces points précis, les pouvoirs publics hésitent entre plusieurs solutions.

Les mesures sociales étudiées par le gouvernement iront-elles au-delà ? Comporteront-elles notamment un relèvement du SMIC dans une proportion supérieure à ce qu'exige la loi, lors du prochain relèvement du salaire minimum (probablement le 1er septembre prochain) ? Cela n'est pas exclu, mais semble peu probable, dans la mesure où M. Barre craint qu'une telle décision ne se répercute sur les salaires supérieurs et n'alourdisse les coûts de l'industrie. — Al. V.

● *M. Thierry Jeantet*, secrétaire national du M.R.G., a commenté ainsi, jeudi 9 août, les propos du premier ministre : *« Le coup de badigeon social annoncé par Raymond Barre ne peut cacher le caractère répressif de sa politique d'ensemble et ne peut masquer les contradictions des récentes mesures gouvernementales. (...) »*

M. Raymond Barre : le choix est entre le maintien ou l'amputation du pouvoir d'achat

Au conseil des ministres du 8 août, le président de la République a invité le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles, afin de compenser pour les personnes les plus défavorisées l'augmentation prévisible du coût de la vie. Le chef de l'Etat a demandé que ces mesures soient prêtes avant la fin du mois de septembre.

A la sortie de ce conseil, M. Raymond Barre a précisé : *« Le gouvernement prépare un dispositif d'action économique et social. Le départ en vacances s'effectue cette année dans des conditions difficiles pour le pays. Ces difficultés sont éclatantes aux yeux de tous. Il importe donc d'éviter des agitations verbales et de regarder les faits. »*

Après avoir rappelé que l'augmentation de la facture pétrolière s'élèvera en 1979 à 18 milliards de francs et à 30 milliards de francs en 1980, ce qui ne manquera pas d'entraîner des conséquences « *douloureuses mais inévitables* », M. Barre a insisté sur deux points : d'une part, a-t-il affirmé, « *l'effort accompli par les Français permet aujourd'hui au pays d'affronter dans de meilleures conditions les difficultés nées de ce nouveau choc pétrolier* » et, d'autre part, « *dans l'effort supplémentaire qui est nécessaire, il importe que ceux qui sont les plus défavorisés bénéficient d'une atténuation des conséquences des décisions qui seront prises* ».

Selon le premier ministre, l'effort du gouvernement vise à compenser l'effet dépressif du prélèvement pétrolier, notamment en consentant un effort en faveur du bâtiment et des travaux publics ; il prépare également un « volet social » qui devrait permettre notamment aux familles les plus défavorisées de faire face aux problèmes qui se posent aux Français car en présence de « faits inéluctables », des décisions « *douloureuses et difficiles* » devront être prises. Il a précisé : *« Nous ne reviendrons pas au passé. Promettre aujourd'hui des mesures plus ou moins avantageuses serait cultiver l'illusion. Le gouvernement ne dévie pas de sa route ; il veut permettre aux Français de s'adapter aux nouvelles conditions du monde. Il cherche également à sauvegarder l'acquis de ces trente dernières années et à maintenir le pouvoir d'achat global des Français. Le choix n'est plus entre augmenter ou maintenir le pouvoir d'achat, il est entre le maintien du pouvoir d'achat ou son amputation. »*

Enfin, interrogé sur le point de savoir s'il accepterait de débattre des problèmes pétroliers et de leurs conséquences avec M. Georges Marchais, M. Barre a répondu : *« Je ne vois ni la raison ni l'utilité d'un tel débat. »*

M. Marchais : je suis prêt à m'unir avec le diable contre la politique Giscard-Barre

M. Georges Marchais a déclaré, jeudi 9 août, au cours du journal de la mi-journée sur TF 1, que *« le parti communiste est décidé à prendre toutes ses responsabilités pour faire échec à la politique Giscard-Barre »*, laquelle *« a des conséquences dramatiques sur les conditions de vie, de travail, de l'immense majorité des Français »*.

« Le problème du pétrole, j'ai dit que c'était une entreprise destinée à essayer d'obtenir le consensus des Français, comme ils disent, c'est-à-dire à faire avaliser une politique destinée à servir les intérêts des firmes multinationales », a souligné le secrétaire général du P.C.F.

M. Marchais a ajouté : *« Si M. Barre était si sûr de sa politique, s'il avait tellement confiance dans ses arguments, il accepterait le débat télévisé que je lui propose. (...)*

» Vous savez que les grandes sociétés pétrolières n'ont jamais réalisé autant de bénéfices qu'aujourd'hui. Vous savez que, quand vous donnez trois pièces de 1 F pour acheter un litre d'essence, il y a deux pièces de 1 F qui vont dans la caisse de l'Etat, et il y a 1 F qui sert pour les pays producteurs, les sociétés pétrolières et les pompistes. (...) Par conséquent, la hausse du prix de l'essence pourrait être évitée. »

Interrogé sur l'éventualité de contacts entre le P.C.F. et le P.S., M. Marchais a répondu : *« Moi, je suis prêt à m'unir avec le diable pour faire échec à la politique Giscard-Barre. »* Le secrétaire général du P.C.F. a précisé que, à ses yeux, le parti socialiste n'est pas *« le diable »*. Il a ajouté : *« Le but du parti communiste, c'est de défendre le monde du travail. (...) Le reste, c'est de la politique politicienne. Je laisse cela à ceux qui s'en amusent. »* Après avoir rappelé les *« objectifs de lutte »* proposés par le P.C.F. aux travailleurs, M. Marchais a déclaré : *« Nous sommes prêts à nous unir avec tous ceux qui ont le souci des intérêts des travailleurs. »*

M. Marchais a adressé au premier ministre, mercredi 8 août, une lettre dans laquelle il réitère sa proposition de débat télévisé. Le dirigeant communiste rappelle qu'il avait déjà proposé un débat à M. Raymond Barre les 22 avril, 16 mai et 19 août 1977, 1er et 25 février 1978. *« En cas de refus renouvelé de votre part, les Français ne manqueraient pas de penser que vous vous dérobez parce que votre dossier est décidément — comme je l'affirme — indéfendable »*, écrit M. Marchais.

DEUX RÉACTIONS DANS LA PRESSE PARISIENNE

FRANCE-SOIR : du dénigrement au désordre.

« (...) Devons-nous pour autant admettre que rien d'autre ne s'offre à notre regard que des hausses s'ajoutant à des hausses, des espoirs trompés à des espoirs déçus ? Devons-nous nous résigner à ce que notre vie collective ne soit plus que l'énumération des mauvais coups que nous recevons ?

» Les Français risquent de passer d'un jour à l'autre de la mauvaise humeur au dénigrement et du dénigrement au désordre. Et ce n'est pas l'évanouissement de l'opposition, des oppositions, qui doit rassurer ceux qui gouvernent. Bien au contraire : rien n'est plus redoutable que l'exaspération populaire qui ne trouve pas d'expression politique structurée. (...) »

(CLAUDE VINCENT.)

LE FIGARO : l'action du premier ministre a échoué.

« (...) Mais combien les choses seraient plus claires — et les « agitations verbales » vraiment déconsidérées — si l'on nous disait que le front des prix est enfoncé, pourquoi il l'est et ce qui peut être fait (d'autre que ce que l'on a fait jusqu'ici) pour rétablir, quelque part, une nouvelle ligne de résistance ! Toute l'action de Raymond Barre, depuis trois ans, a été concentrée, dirigée, obstinément maintenue contre l'inflation. Que l'inflation ait gagné — en dehors même du pétrole — signifie que cette action a échoué.

» Aucune autre n'était possible, nous disait-on. Soit ! Mais cela implique que l'on continuerait dans le même sens, quitte à... obtenir les mêmes résultats.

» Ce peut être une attitude. Ce n'est certainement pas une politique. Et en tout cas pas une politique risquant d'entraîner le consentement du pays.

» Alors même qu'il va lui être beaucoup demandé. »

(XAVIER MARCHETTI.)

Le gouvernement va bloquer l'importation de certains textiles

Le gouvernement français va publier au Journal officiel *un arrêté interdisant provisoirement l'importation de chandails et de pull-overs en provenance des pays industrialisés de l'O.C.D.E. Cette mesure, qui, en fait, vise presque exclusivement l'Italie, s'explique notamment par l'importance de notre déséquilibre commercial dans ce domaine, et d'une façon plus générale par le déficit qui réapparaît dans le commerce extérieur français, et que le conseil des ministres du 8 août s'est préoccupé de limiter* (« le Monde du 9 août).

« *Le déficit de la banlance commerciale française pourrait atteindre 5 à 10 milliards de francs en 1979, conséquence du renchérissement des prix pétroliers* », a déclaré mercredi 8 août M. J.-F. Deniau au cours d'une conférence de presse consécutive au conseil des ministres. Le déficit prévisible de 1979 surviendra alors que le commerce extérieur français avait retrouvé l'équilibre (+ 2 milliards de francs en 1978) après plusieurs années de déficit (— 14 milliards de francs en 1977, — 23 milliards de francs en 1976).

M. Deniau a répété qu'au cours des six premiers mois de 1979 la facture pétrolière française s'était accrue de 4 milliards de francs, que le renchérissement atteindrait 18 milliards de francs pour l'ensemble de l'année par rapport à l'année dernière et 30 milliards de francs en 1980 par rapport à 1978.

Mais la banlance des opérations courantes, qui prend en compte les services (tourisme, assurance, transport...) et les transferts des travailleurs étrangers vivant en France (16 milliards de francs en 1979), restera excédentaire de 5 à 7 milliards de francs cette année et sera encore un peu au-dessus de l'équilibre en 1980, année où joueront pleinement les hausses pétrolières.

M. Deniau a fait ensuite l'analyse des courants commerciaux par zones géographiques et par pays, faisant ressortir l'amélioration enregistrée vis-à-vis de la C.E.E. (3,9 milliards de francs de déficit au premier semestre 1978, 4,4 au deuxième semestre, mais 2,6 milliards de francs pendant les six premiers mois de cette année), malgré dese déficits qui restent considérables avec l'Allemagne (— 4,5 milliards de francs au premier semestre 1979 contre — 4,8 milliards au cours de la même période de l'année dernière). C'est avec la Grande-Bretagne que l'amélioration de nos résultats commerciaux sont les plus spectaculaires (+ 4,1 milliards de francs au premier semestre, contre + 1,7 milliard pendant la même période de 1978).

En revanche, avec les Etats-Unis, les choses se dégradent, notre déficit ayant atteint 7 milliards de francs au cours des six premiers mois de l'année, contre 3,8 milliards au cours du premier semestre 1978. Sur le point particulier des échanges avec l'Iran, le ministre a déclaré qu'un certain courant d'échanges (la moitié du volume habituel avant la révolution) se maintenait.

M. Deniau a ensuite indiqué que, par catégories de produits, nos échanges agro-alimentaires étaient de nouveau excédentaires (+ 2 milliards de francs au premier semestre 1979, contre un déficit de 1,5 milliard de francs au premier semestre 1978). Même évolution favorable pour les biens d'équipement (+ 9 milliards de francs en six mois, soit un milliard de mieux qu'au premier semestre 1978). Mais rien ne va plus dans le secteur des biens de consommation, domaine où la France enregistre un déficit d'un milliard de francs au premier semestre (contre un excédent d'un milliard de francs au premier semestre 1978).

M. Deniau s'est inquiété de la trop forte « propension » de l'économie française à importer davantage de produits de consommation étrangère dès que le revenu des particuliers augmente : « *L'industrie française semble incapable de répondre vite à une demande interne supplémentaire. N'y a-t-il pas un manque de souplesse de notre appareil de production s'expliquant notamment par la législation des heures supplémentaires ?* » « *Est-il normal*, s'est d'autre part interrogé M. Deniau, *qu'on importe autant dans certains secteurs ? Il ne s'agit pas évidemment de fabriquer n'importe quoi à n'importe quel prix. Mais il faut voir.* »

Quelques heures auparavant, M. Deniau avait fait une communication sur le sujet au conseil des ministres. M. Deniau avait notamment fait valoir que 20 % seulement de la demande intérieure d'appareils électro-ménagers étaient couverts par la production nationale et que nous étions déficitaires dans des secteurs comme le bois et les fleurs, malgré une géographie très favorable à la production nationale. Le ministre avait également souligné les atouts que donne à l'industrie allemande une politique de normes extrêmement sévère, garantissant un certain niveau de qualité.

Enfin, M. Deniau a annoncé que les procédures nécessaires pour exporter seraient simplifiées et accélérées et qu'on en connaîtrait le détail au début du mois de septembre. Ces mesures nouvelles concerneraient notamment les garanties de change et de caution, l'assurance-crédit à court terme, l'assurance prospection, la coopération technique.

Plus difficile à faire qu'à dire...

A défaut d'être devenue une réalité, la reconquête du marché intérieur envoyée mercredi au conseil des ministres est une formule qui, depuis quelques années, obtient un certain succès. A la vérité, il suffit que l'évolution du commerce extérieur français donne quelques signes d'essoufflement ou d'inquiétude pour qu'immédiatement ce mot d'ordre aux accents martiaux fasse sa réapparition. M. Deniau n'a donc pas innové, et les chiffres qu'il a rendus publics le 8 août, s'ils ont le mérite d'être actualisés, n'ont fait que confirmer ce que chacun sait depuis longtemps.

Qui, en effet, n'a pas entendu parler du déficit commercial, de la « filière bois » ? Qui peut encore ignorer que les biens d'équipement ménager et le matériel agricole sont des secteurs où la pénétration étrangère est considérable et préoccupante ? Ces constats ont été faits depuis longtemps et le plus inquiétant est sans doute que la situation ne s'améliore guère.

Il s'agit pourtant là de dossiers essentiels. Au-delà des effets bénéfiques qu'aurait sur le solde du commerce extérieur une reconquête du marché national, chacun sait bien qu'un marché intérieur solidement tenu facilite grandement les performances à l'exportation. L'exemple allemand est éclatant.

Voilà belle lurette que ce pays a su protéger son marché grâce à une politique de normes, qui — outre le sérieux qu'elle confère à ses produits — joue comme un frein aux importations et comme un accélérateur à l'exportation. Nul doute que la tâche des industriels allemands n'ait été facilitée parce qu'il faut bien appeler le « *réflexe national* », qui fonctionne à plein dans ce pays. Les chefs d'entreprise français savent d'expérience qu'en R.F.A., par exemple, à égalité de prix le produit allemand sera choisi.

Ce rappel trace les grandes lignes de ce que pourrait être en France une véritable politique de reconquête du marché intérieur, qui passerait d'abord par l'établissement de normes sérieuses, permettant d'améliorer la qualité et ensuite par une modification des comportements des consommateurs — au sens le plus large du terme — et aussi des distributeurs ou des commerçants, qui privilégient parfois les producteurs étrangers, sans doute parce qu'ils y trouvent intérêt.

A supposer qu'une telle action soit engagée avec succès, tous les problèmes ne seraient pas pour autant résolus. Si les secteurs du bois et du cuir sont déficitaires, alors que la forêt et le cheptel français offrent une matière première considérable, c'est tout simplement parce que depuis des années, et en dépit de rapports et autres Livres blancs, il s'avère impossible de mettre sur pied des filières cohérentes.

D'autre part, il existe des secteurs d'activité dans lesquels l'industrie française a été totalement balayée ou presque. Le tableau ci-contre, tiré d'un rapport du Conseil économique et social sur la conversion des entreprises, est à cet égard instructif. Pour tous les secteurs cités, la pénétration étrangère est supérieure à 85 %.

Bien entendu nul ne saurait imaginer qu'un pays soit présent dans toutes les activités industrielles. Cela dit, doit-on s'en remettre aveuglément à la loi du marché ? Le gouvernement ne semble pas le penser puisque, à l'issue du conseil des ministres, il dit vouloir « *encourager les productions dans les domaines où elles sont insuffisantes par rapport à la demande nationale et où nous devons trop importer pour couvrir nos besoins* ». Nul ne songe à contester le bien-fondé d'une telle orientation, mais on aimerait en savoir plus long. « *Encourager des productions* » dans des secteurs où la pénétration étrangère est très forte suppose que les fabricants français, s'ils existent, soient soutenus massivement ; et, s'ils n'existent pas, qu'une activité soit créée de toutes pièces. Pari considérable qui peut s'avérer dangereux.

Une autre solution s'offre : demander aux industriels étrangers des secteurs concernés de s'installer en France. Une telle démarche offre l'avantage de réduire le déficit commercial et de créer des emplois. Elle présente un inconvénient : l'abandon de la maîtrise technologique. Un dossier, on le voit, pour le moins complexe. — Ph. L.

Qui financera le stock stratégique de matières premières ?

La grande peur qui avait saisi la plupart des pays industrialisés, après l'embargo pétrolier de 1974, quant à leur approvisionnement en matières premières sensibles, avait fait long feu. Certes, le gouvernement français avait, le 21 janvier 1975, décidé de créer un « stock national de matières premières *» et affecté, cette année-là, 100 millions de francs à sa constitution. Mais, de 1975 à 1979, malgré une dotation supplémentaire de 150 millions de francs, le projet n'avait guère progressé.*

Le tarissement de la source pétrolière iranienne mais aussi l'évolution de la situation en Afrique australe — dans ces pays qui sont des producteurs importants de matières premières sensibles — sont venus rappeler la fragilité de nos économies. Le conseil des ministres du 4 janvier affirmait donc : « La constitution du stock de précaution sera accélérée ».

La France importe 55 % de ses matières premières et sa vulnérabilité est quasi totale pour l'argent, le platine, les diamants, les phosphates, le zirconium, le titane, le cobalt, le vanadium ; forte pour l'antimoine, le cuivre, le manganèse, le molybdène et le tungstène ; non négligeable pour le chrome et l'étain. La constitution d'un stock apparaît donc impérative. Mais il est évident que la vulnérabilité est aussi fonction de l'origine géographique de ces matières premières et de leur degré de sensibilité.

*Il est donc nécessaire de définir quel type de stock l'on veut constituer avant d'en choisir le mode de financement. Cherche-t-on à disposer simplement d'un stock des produits considérés comme stratégiques (cobalt, zirconium, etc.) ou veut-on établir — dans une conception plus large — une réserve utilisable en cas de pénurie économique voire de flambée momentanée des prix ? Cinq ans après la décision initiale, le choix n'est toujours pas fait. La République fédérale d'Allemagne a, pour sa part, décidé de stocker l'équivalent de huit mois de consommation des six matières premières les plus sensibles qui feraient défaut en cas de crise en Afrique du Sud (*le Monde *du 19 juin).*

La conception large nécessiterait pour la constitution d'un stock équivalent à deux mois de consommation le débours de près de 4 milliards de francs (1979) d'ici à 1985. Une réserve plus restreinte exigerait une somme moitié moindre.

Cinq années perdues

Qui paiera ? Là encore les avis divergent selon les ministères concernés et les choix à faire.

Si l'on admet que le stock doit être purement stratégique, un financement budgétaire s'imposerait. Mais le ministère des finances est peu disposé à accepter une telle éventualité. Si l'on envisage une réserve plus économique, il serait plausible de faire participer les industriels à cet effort, ce qui n'enchante guère le ministère de l'industrie, toujours soucieux de préserver la compétitivité des entreprises et de ne pas surcharger ses coûts.

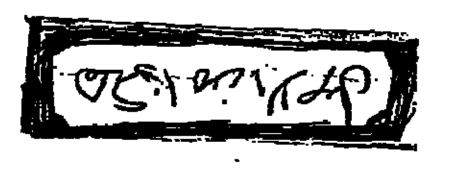
Entre ces deux pôles une série de propositions — non exclusives — circulent. L'utilisation, par exemple, de réserves en devises de la Banque de France. Mais cela suppose l'accord des autres banques centrales et du Fonds monétaire international (F.M.I.) (en raison des difficultés de mobilisation et de comptabilisation de telles ressources). L'abandon outre-Rhin de cette idée longtemps défendue par le ministre des finances M. Hans Matthoefer semble cependant la condamner en France.

L'exemple allemand ne laisse pas indifférent. La R.F.A. a chargé une banque d'Etat, le Kredit Anstalt Fuer Wiederaufbau, de financer la constitution de ce stock, étant entendu que les titres de créances de cette banque pourront être escomptés auprès de la Bundesbank.

On parle aussi d'un mode de placement polyvalent qui ferait intervenir banques, particuliers et compagnies d'assurances (le financement des intérêts correspondant étant budgétarisé). Pourquoi les assurances, qui placent l'essentiel de leurs provisions techniques en valeurs mobilières et, à un degré moindre, en immeubles, ne détiendraient-elles pas des matières premières (même si les règlements actuels le leur interdisent)? D'autant que l'affaire n'est pas mauvaise. Le groupement d'importation et de répartition des métaux (GIRM), qui avait été chargé, en 1975, de la gestion du stock, dispose aujourd'hui de produits estimés à 440 millions de francs au cours du mois de juin (pour un investissement initial de 250 millions de francs).

L'Elysée, qui paraît enfin vouloir accélérer les choses, tranchera vraisemblablement dans le courant de septembre, avec l'espoir que les cinq années perdues ne seront pas cruellement ressenties si l'Afrique australe est déstabilisée.

BRUNO DETHOMAS.



SYNDICATS

Réformisme et efficacité

(Suite de la première page.)

— Toutes les hiérarchies imméritées (piston, copinage, héritage) s'écrouleront.

— Les exclus de la civilisation, les laissés-pour-compte de la vie sociale retrouveront leur place et leur dignité.

— Les valeurs éternelles, sans doute habillées de neuf, cesseront d'être bafouées : respect des sexes l'un envers l'autre ; famille ; innocence de l'enfant ; rejet de la violence individuelle ou collective ; protection de toutes les libertés.

— Les hommes et les femmes trouveront dans leur travail, dans leur famille, dans leur cité, tous les éléments de leur épanouissement personnel et de l'amélioration des conditions de leur existence.

2) Pour obtenir les changements que l'on souhaite, on a essentiellement le choix entre deux méthodes :

— La méthode révolutionnaire, qui consiste à détruire la société que l'on critique afin de repartir à zéro, de construire sur des bases nouvelles. L'inconvénient de cette méthode, c'est qu'elle utilise la violence aveugle, qu'elle détruit le bon comme le mauvais, et que les « bases nouvelles » ne sont pas toujours clairement définies ;

— La méthode réformiste, qui consiste à déceler et à faire disparaître, au fur et à mesure qu'ils se présentent, les obstacles à la progression que l'on s'est fixée, tout en respectant aux alentours les acquis positifs de tous les siècles dont on se considère comme les héritiers.

Cette distinction n'est pas l'apanage des organisations syndicales. Qu'il me soit permis, sans insister parce que ce n'est pas mon domaine, de souligner qu'on la retrouve, et probablement même amplifiée et compliquée, dans le monde politique, à droite comme à gauche.

Or, que ce soit en syndicalisme ou en politique, il faut le noter avec intérêt, les tenants de la seconde méthode font toujours l'objet des quolibets des tenants de la première méthode, qui les considèrent à la fois comme des rêveurs inefficaces et comme des traitres à la cause (pour les syndicalistes, la cause, c'est la défense et la promotion des travailleurs salariés).

Je ne ferai pas perdre leur temps aux lecteurs du *Monde* en entreprenant une inutile réfutation de l'accusation de trahison. Par contre, je ne pense pas inutile de m'attarder un peu sur celle d'inefficacité. Dans le monde du travail, la première méthode, c'est la lutte des classes ; la seconde méthode, c'est la concertation et la politique contractuelle. Dans le premier cas, on cherche à se rendre maître du terrain par des tirs massifs d'artillerie, et l'on s'empare d'une terre brûlée ; dans le second cas, c'est plutôt au génie que l'on a recours, pour permettre une avancée plus lente, mais régulière, et une préservation du terrain conquis. Certes, il y a, de toute façon, des rapports de force à établir car il est bien rare que l'adversaire cède s'il n'y est pas contraint. Mais toute l'histoire syndicale française de ces trente-cinq dernières années démontre que, après des grèves parfois très dures, c'est par la concertation autour d'une table (même si, comme à Grenelle en 1968, la table était grande et les convives nombreux) que l'on arrivait à concrétiser et à consolider les conquêtes. La présence autour de cette table des organisations réformistes a toujours été utile, voire déterminante, pour la recherche des solutions possibles ; elles ont, en effet, en commun certaines règles de conduite, plus ou moins explicites, parmi lesquelles je citerai :

— Le souci du possible : il ne faut pas scier la branche sur laquelle on est assis, et la prospérité de l'entreprise est nécessaire au bien-être et à la sécurité de ses salariés ;

— Le souci du maximum : la considération précédente ne doit pas entraîner une faiblesse naïve et qui, elle, serait coupable. La négociation doit apporter à la situation des salariés le maximum d'améliorations compatibles avec le « souci du possible » ;

— Le rejet de la lutte pour la lutte ;

— Le sens de l'intérêt général ;

— L'attachement au droit de discuter et de contracter en toute liberté ;

— Le sens des réalités, qui se traduit par la recherche opiniâtre des concessions possibles et des compromis réalisables.

Et voilà le grand mot lâché : « *compromis* ». Les adversaires de la politique contractuelle l'assimilent trop souvent à « *compromission* », oubliant que tout accord, que tout contrat est le fruit de concessions réciproques ; oubliant aussi que, dans la vie sociale, tout accord, tout contrat ne constitue qu'une étape sur la voie d'un progrès continuel.

Tout ceci explique que l'on retrouve, le plus souvent, la signature de F.O., de la C.F.T.C. et de la C.G.C. au bas des contrats salariaux des accords professionnels ou interprofessionnels.

Les progrès indéniables accomplis depuis la deuxième guerre mondiale dans les domaines des salaires, des retraites, des conditions de travail, de la participation du personnel à la vie de l'entreprise, de la protection de l'emploi et de l'indemnisation du chômage interdisent désormais de qualifier d'inefficaces les actions du syndicalisme réformiste que l'on peut également appeler « de concertation ».

Ce qui ne veut pas dire qu'il ait acquis le droit de se reposer sur ses lauriers !

Ce qui ne veut pas dire non plus que, poussé à bout par des trains de matraquage, tel celui que nous connaissons depuis deux mois, il ne soit pas capable de conclure des alliances temporaires avec ses autres partenaires.

JEAN MENU.

ENVIRONNEMENT

« LE CAMPING SAUVAGE VA ÊTRE RÉGLEMENTÉ PLUS SÉVÈREMENT » déclare M. d'Ornano

« La réglementation sur le camping va être renforcée de manière à pouvoir l'interdire lorsqu'il porte atteinte à la salubrité, au caractère et à l'intérêt des lieux. » C'est ce qu'a déclaré M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, au journal *Sud-Ouest*, ce jeudi 9 août.

Le ministre a précisé toutefois que ces nouvelles contraintes sur le camping « sauvage » doivent s'accompagner de créations de terrains de camping et de caravaning en nombre suffisant. Son ministère prépare donc un « *statut des parcs résidentiels de loisirs* », qui offrira à ceux qui passent leurs congés sous une tente ou dans une caravane des possibilités d'accueil en nombre et en qualité.

TRANSPORTS

Dans le port du Havre

L'ANCIEN PAQUEBOT « FRANCE » EST GARDÉ PAR LA POLICE

Dans le port du Havre, la police interdit d'approcher du « Norway » ou d'accéder au navire sans autorisation. Il semble que l'on veuille ainsi éviter les manifestations ou une occupation éventuelle au cas où l'ancien paquebot « France » quitterait le port pour être réparé et transformé dans un pays étranger.

Son armateur norvégien, M. Klosters, n'a pas encore pris de décision à ce sujet après le nouvel appel d'offres qu'il a lancé sur le marché international.

Selon l'Union départementale C.G.T. de Seine-Maritime, « *ce serait justice* » que le navire soit transformé au Havre puisque l'arrêt de son exploitation a « *porté un coup à l'économie locale* ». D'autre part, M. Antoine Rufenacht, député R.P.R. du département, devait être reçu ce jeudi par M. Joël Le Theule, ministre des transports, pour lui réitérer une demande en ce sens. Il est clair toutefois que le gouvernement français n'a guère de moyens de faire pression sur M. Klosters, qui reste entièrement libre de ses décisions. Il peut seulement, comme il l'a déjà fait, intervenir auprès des réparateurs français pour qu'ils affinent leurs devis.

A PROPOS DE...

UNE ÉTUDE DE LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES MINISTRES DES TRANSPORTS

Fin de la bougeotte ?

La conférence européenne des ministres des transports organise, du 24 au 28 septembre 1979, à Istanbul, le huitième Symposium international sur « la théorie et la pratique dans l'économie des transports ». Ce colloque sera introduit par M. Jacques Lesourne, directeur du projet de recherche « Interfuturs » à l'O.C.D.E., sur le thème : « Tendances à long terme des changements structurels et leur influence sur les transports ».

Selon M. Lesourne, « l'humanité est actuellement engagée dans quatre grandes aventures technologiques : expansion de l'électronique, développement des énergies nouvelles, irruption de la biologie, exploitation de l'espace et des océans ». *Parallèlement à ces bouleversements, on assiste à l'émergence des pays du tiers-monde au sein de l'économie mondiale : 4,5 milliards d'hommes et environ 32 % du produit national mondial en l'an 2000. Cette nouvelle donne ne manquera pas d'agir sur le transport des hommes, de l'énergie, des matières premières et des produits industriels.*

Les transports de personnes devraient connaître une rapide expansion. En raison des progrès considérables de l'infrastructure des pays en développement. « On estime que de 1970 à l'an 2000, la demande annuelle de voitures particulières du tiers-monde passerait de 2 à 17,4 millions de véhicules », *indique M. Lesourne.*

La demande de transports sera, d'autre part, directement affectée par les éventuelles pénuries de pétrole. A cet égard, on observera sans doute une transformation des courants de trafic à longue distance : acheminement du charbon à partir de l'Australie, de l'Afrique du Sud, du Canada et des Etats-Unis ; ralentissement de la croissance des transports du brut, etc. « La tendance à la transformation sur place des matières premières minérales affectera les transports maritimes, les ports, les voies navigables et les chemins de fer », *précise M. Lesourne.*

Au même titre que l'électronique, la chimie ou le textile, les industries liées aux transports connaîtront d'importants bouleversements. Ainsi, face à la saturation progressive de la demande dans les pays développés, « les groupes automobiles chercheront à transférer progressivement leur production vers les régions où la demande s'accroît, à diversifier leurs activités et à découvrir des technologies adaptées aux nouvelles réglementations », *note M. Lesourne. La construction navale continuera à décliner. A cet égard, le rôle déterminant de l'Etat et les nouvelles conditions du commerce international favoriseront l'Europe de l'Est et certains pays tels que la Corée du Sud ou le Brésil.*

Pour M. Lesourne, les sociétés industrielles avancées vont connaître, dans les vingt-cinq prochaines années, de profondes mutations sociales et économiques, qui auront des répercussions dans le secteur des transports. La qualité de la vie s'analysant progressivement plus en termes d'« affectation du temps » que d'« affectation des revenus », il pourrait en résulter un étalement des trajets domicile-travail et des déplacements touristiques. La préférence donnée à des unités de production de moyenne envergure, le développement des villes moyennes ou des zones semi-urbanisées, la protection de l'environnement, auront aussi une influence certaine sur les flux de transports des marchandises et des personnes.

Les perspectives de croissance économique les plus vraisemblables étant modérées (autour de 3,4 % par an pour l'ensemble de l'O.C.D.E., de 1975 à 2000), on assistera parallèlement « à un ralentissememnt du taux de croissance des transports internes de marchandises », *affirme M. Lesourne. A son avis,* « il semble que le temps soit venu de réfléchir à nouveau sur les perspectives futures du secteur des transports en renouvelant la méthodologie des études de rentabilité. Cette méthodologie, qui a été élaborée au début des années 60 contient certes des éléments qui sont encore valables ; mais il convient de la compléter, de l'élargir, de la repenser pour qu'elle soit adaptée à un contexte totalement nouveau ».

● *Le capital de la Société du tunnel sous le mont Blanc.* — Le *Journal officiel* a publié, le 8 août, un décret autorisant la société concessionnaire française pour la construction et l'exploitation du tunnel routier sous le mont Blanc à augmenter son capital de 44 millions à 139 millions de francs en vue de la construction d'une partie de l'autoroute A-42 Genève - Lyon entre Annemasse (Haute-Savoie) et Châtillon-en-Michaille (Ain). La Société est déjà concessionnaire de l'« autoroute blanche », entre Genève et Le Payet, en direction du tunnel sous le mont Blanc et de Chamonix.

AFFAIRES

Les P. T. T. choisissent les télécopieurs du groupe Thomson

Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. devait faire officiellement connaître, jeudi 9 août, son choix en matière de télécopieur « grande diffusion ». C'est le groupe Thomson qui a été finalement retenu de préférence aux sociétés Matra, CIT-Alcatel et SAGEM, pour fabriquer les matériels qui seront ensuite proposés aux abonnés par les P.T.T.

L'appel d'offres avait été lancé en janvier 1979, les P.T.T. souhaitant développer en France, au cours des prochaines années, la télécopie grande diffusion. On avait demandé aux industriels concernés de proposer les maquettes d'un télécopieur numérique capable de transmettre la photo d'un document de 21 x 29 en un temps compris entre trente secondes et deux minutes. Ce matériel devait être susceptible d'être produit à partir de 1981 et le prix ne devait pas excéder 2 000 F pour une fabrication d'au moins un million d'exemplaires.

Certaines études effectuées tablent sur un marché potentiel en France, au cours des quinze prochaines années, d'une douzaine de millions d'appareils. A 2 000 F pièce, cela donne un marché de plus de 20 milliards de francs.

Le choix du matériel Thomson par les P.T.T. ne veut pas dire pour autant que les télécopieurs des trois autres sociétés ne verront pas le jour. En fait, on ne souhaite pas, avenue de Ségur, confier à Thomson une « chasse gardée », un « monopole ». Aussi est-il vraisemblable que les matériels de CIT-Alcatel, Matra, SAGEM recevront également, par la suite, l'agrément des P.T.T. Ils pourront ainsi être vendus librement dans des magasins spécialisés, voire des grandes surfaces... et exportés. Le groupe Thomson, explique-t-on aux P.T.T., a seulement « une longueur d'avance ». La société aurait signé un accord avec un groupe américain (Minnesota-3 M), qui prévoirait la diffusion du télécopieur Thomson sur certains marchés extérieurs et la fourniture de papier spécial par 3 M. — J.-M. Q.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

M. ASKEW EST NOMMÉ REPRÉSENTANT SPÉCIAL POUR LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

Washington *(A.F.P., A.P.)*. — Le président Carter a nommé M. Rubin Askew, ancien gouverneur de Floride, comme représentant spécial pour les négociations commerciales, en remplacement de M. Robert Strauss.

Ce dernier, dont la démission était devenue effective le 7 août, se consacrera dorénavant à ses nouvelles responsabilités d'ambassadeur spécial du président Carter pour les affaires du Proche-Orient.

Si la nomination de M. Askew est confirmée par le Sénat, il prendra possession de ses nouvelles fonctions le 1er octobre, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell. M. Askew, gouverneur de Floride de 1970 à 1978, et spécialiste de droit international, est très influent dans le sud des Etats-Unis.

En Grande-Bretagne

FORTE AUGMENTATION DES REVENUS PÉTROLIERS

Londres *(A.F.P.)*. — Le pétrole et le gaz de la mer du Nord apporteront 7,2 milliards de livres (68,4 milliards de francs) à la balance des paiements britanniques en 1979, a annoncé, le 8 août, la trésorerie, qui révise ainsi en hausse ses précédentes prévisions (5 milliards de livres). L'importante augmentation des prix du pétrole est la principale raison de cette nouvelle évaluation. La trésorerie estime cependant que la balance des paiements restera déficitaire de 750 millions de livres.

La production de la mer du Nord ne fait pas seulement sentir ses effets sur les comptes extérieurs ; elle le fait aussi sur les recettes de l'Etat britannique. Royalties et taxes diverses rapporteront dans l'année financière courante 1,39 milliard de livres (13,2 milliards de francs) contre 521 millions l'an passé. Dans le milieu des années 80, elles devraient s'élever à 4,75 milliards de livres.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,2450	4,2490	— 30	— 5	— 50	— 20	— 20	+ 15
$ can.	3,6285	3,6320	— 45	— 12	— 70	— 45	— 95	— 50
Yen (100)	1,9615	1,9650	+ 65	+ 95	+ 140	+ 170	+ 465	+ 505
DM	2,3235	2,3265	+ 55	+ 80	+ 140	+ 160	+ 465	+ 495
Florin	2,1220	2,1250	+ 15	+ 40	+ 55	+ 70	+ 165	+ 200
F.B. (100)	14,5475	14,5655	— 75	— 15	— 110	— 50	— 50	+ 70
F.S. (100)	2,5635	2,5670	+ 180	+ 210	+ 375	+ 405	+1115	+1165
L. (1 000)	5,1865	5,1945	— 180	— 115	— 385	— 300	—1195	—1030
£	9,4365	9,45	— 325	— 250	— 595	— 530	—1330	—1280

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 1/8	6 1/2	6 1/4	6 5/8	6 3/8	6 3/4	6 3/4	7 1/8
$ E.-U.	3 7/8	4 3/16	10 5/8	11	10 3/4	11 1/8	10 7/8	11 1/4
Florin	3 1/4	3 7/8	8 3/8	8 13/16	8 1/2	8 15/16	9 1/16	9 7/16
F.B. (100)	9 1/2	10 1/2	11 7/8	12 5/8	11 7/8	12 5/8	11 3/16	11 11/16
F.S.	3/4	1	1 3/16	1 9/16	1 1/4	1 5/8	2 1/8	2 1/2
£	9 1/4	10 1/4	13 5/8	14 5/8	14 1/8	15 3/8	15	16
L. (1 000)	13 7/8	14 5/8	14 1/8	14 5/8	14 1/4	14 3/4	13 7/8	14 3/8
Fr. franç.	10 3/8	10 7/8	11 3/16	11 11/16	11 3/8	11 7/8	12	12 7/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

RTS

A PROPOS DE...

UNE ÉTUDE DE LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES MINISTRES DES TRANSPORTS

Fin de la bougeotte ?

[illegible]

BOURSE DU BRILL

MARCHÉ DU BRILL

M. GERARD.

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

AVIS DE CONSULTATION

[illegible]

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 AOUT

Séance de consolidation Remontée de l'or

Après deux jours consécutifs de forte hausse, il était logique qu'une pause se produisît. Le marché est donc resté campé sur ses positions de la veille, mercredi à la Bourse de Paris, et l'indicateur instantané n'a pratiquement pas varié.

Cela ne signifie pourtant pas absence de mouvement, même si une trentaine de valeurs françaises ont reproduit leurs cours précédents. Le nombre de hausses est resté encore élevé (85 environ), à peu près identique à celui des baisses.

Le matériel électrique est resté assez bien orienté, tandis que l'alimentation subissait les pertes les plus sévères. L.M.T., Maritime des chargeurs et P.L.M. (+ 8,5 et 5 %) se sont adjugées les meilleures performances de la séance. Au chapitre des baisses seules celles d'Usinor (— 6 %), C.F.P., Poclain et A.D.G. (— 4 %) méritent d'être signalées.

Aux valeurs étrangères, en grande majorité bien orientées, ce sont les mines d'or qui ont pris la tête du mouvement, suivies par les américaines, en liaison avec la forte hausse de Wall Street (voir ci-contre).

Sur le marché de l'or, il est vrai, conformément à la tendance internationale, le lingot a enregistré une très sensible reprise, s'inscrivant à 41 900 F, contre 41 150 F. De son côté, le napoléon s'est rapproché de son plus haut niveau historique 389,90 F à 387,50 F contre 377,50 F mardi.

Le mouvement de progrès des actions françaises est-il remis en cause? Autour de la corbeille, le climat reste serein. « Pour l'instant, il n'y a pas de raisons que cela s'arrête », *disait-on. Mais en existe-t-il pour que la hausse continue?*

LONDRES

Les mines d'or tiennent la vedette de la séance de jeudi et, dans le sillage du métal, progressent de 1 dollar en moyenne. Après leur hausse récente, les industrielles marquent plus ou moins le pas. Baisse des pétroles. Meilleure tenue des Fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) 282 75 contre 239 ..

VALEURS	CLOTURE 8/8	COURS 9/8
Beecham	132 ...	139 ...
British Petroleum (1)	12 18	12 3/64
Courtaulds	85 ...	86 ...
De Beers	7 84	7 17
Imperial Chemical	342 ...	342 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	282 ...	282 ...
Shell	368 ...	354 ...
Vickers	164 ...	164 ...
War Loan 3 1/2 %	34 1/4	34 1/2
*West Driefontein	44 5/8	45 5/8
*Western Holdings	32 ...	32 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN. — Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre de 1979 s'est élevé à 16 483 millions de francs contre 14 053 millions un an auparavant.

AIR LIQUIDE S.A. — Chiffre d'affaires consolidé de la société mère pour le premier semestre 1979 : 1 403 millions de francs contre 1 136 millions un an plus tôt.

DART INDUSTRIES. — Pour le premier semestre de 1979, le groupe annonce un bénéfice net de 78,1 millions de dollars contre 67,1 millions un an plus tôt.

THOMSON-C.S.F. — Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre de 1979 : 7 146 millions de francs contre 5 460 millions. A structures comparables, la progression ressort à 19,7 %.

I.T.T. — Bénéfice net global pour le premier semestre de 1979 : 366,5 millions de dollars contre 347,2 millions un an plus tôt. Le chiffre d'affaires est passé de 9,07 milliards de dollars à 10,23 milliards.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/8	9/8
1 dollar (en yens)	215 75	216 25

NEW-YORK

La hausse se ralentit

Le mouvement de hausse des actions américaines s'est ralenti mercredi à Wall Street. A l'issue d'une séance encore très active pour la saison (45,24 millions de titres ont été échangés contre 45,57 millions la veille), l'indice Dow Jones a progressé de 3,33 points à 863,14.

Sur 1 872 valeurs cotées au Big Board, 922 ont encore monté, 533 se sont repliées et 417 sont restées inchangées.

« La cote a bien résisté à une vague de ventes bénéficiaires, pourtant importante », jugeait un broker. Résistera-t-elle aussi bien jeudi, quand l'indice des prix de gros du mois de juillet aura été publié? Les premières indications, qui font état d'une hausse comprise entre 0,6 et 0,9 %, sont plutôt pessimistes...

VALEURS	COURS 7/8	COURS 8/8
Alcoa	51 1/8	51 1/8
A.T.T.	57 5/8	57 5/8
Boeing	45 3/8	46 ...
Chase Manhattan Bank	42 ...	42 3/8
Du Pont de Nemours	43 5/8	44 1/4
Eastman Kodak	55 5/8	56 ...
Exxon	54 ...	53 7/8
Ford	42 3/8	42 3/4
General Electric	52 5/8	53 1/4
General Foods	34 .	33 1/8
General Motors	58 5/8	58 3/4
Goodyear	15 3/4	15 3/4
I.B.M.	70 1/2	69 1/4
I.T.T.	28 1/2	28 5/8
Kennecott	23 7/8	23 7/8
Mobil Oil	40 1/8	39 5/8
Pfizer	32 5/8	33 ...
Schlumberger	80 3/8	80 1/2
Texaco	28 3/8	28 ...
U.A.L. Inc.	27 7/8	27 3/4
Union Carbide	41 5/8	41 5/8
U.S. Steel	22 5/8	22 3/4
Westinghouse	21 1/4	21 1/2
Xerox	66 7/8	66 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	7 août	8 août
Valeurs françaises	111,4	118,3
Valeurs étrangères	122,6	123,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	98,6	98,6

BOURSE DE PARIS - 8 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 50	2 584	S.P.E.G.	234 ..	243 ..	Locabail	218 50	218 50	[illegible]	158 .	156 .
5 %	62 10	2 588	U.A.P.	563	565 .	Locabail Immob.	353 .	355	Cie Lyon. Imm.	153 ..	150 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	... ..	282 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	666 ..	666 .
Ass. Gr. Paris-Vie	.. ..	..
Concorde	364 ..	362 ..
Epargne France	300 .	312 .
Financ. Victoire	368 .	360 .
France I.A.R.D.	228 20	228 20
SAR (Sté) Centr.	709 .	708

[illegible]

* Cours précédent

SICAV

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1206	4,5 % 1973.	1160 .	1200 ..	1198 50	1198 ..
4150	C.N.E. 3 %.	4108	4099	4096	4099
285	Afrique Occ.	311 70	312	316	314 50
478	Air Liquide.	481	481	481	482 ..
88	Als. Part. Ind	93 55	92 80	92 80	93 ..
385	Als. Superm.	388	396	395	395
62	Alsthom-Atl.	63 20	63 50	63	63 ..
152	Applic. gaz.	179	171 70	172 20	171 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
220	East Kodak.	238	234 40	238 50	234 ..
46	East Rand.	38 70	40 20	41 50	40
126	Ericsson...	131	130 ..	130 ..	130 ..
228	Exxon Corp.	229 90	231	231	231 ..
176	Ford Motor.	180 50	183	183	181
114	Free State.	101 50	107 50	108	108 60
210 ..	Gen. Electric	218 30	222 50	222 50	220
106	U. Min. 1/10	107 90	106 .	105	106 20
157	Unit. Techn.	172 80	178 80	178 90	178 90
220	West Driet.	204 60	190 20	193	192 60
74	West Deep.	66 ..	67 50	68 50	65 20
153	West Hold.	134 .	137 80	140	138
250	Xerox Corp.	273	281 10	283 50	290
0 82	Zambie Corp	0 82	0 83	0 83	0 83

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8 8	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 251	4 252	4 140	4 350
Allemagne (100 DM)	232 160	232 070	225 .	239
Belgique (100 F)	14 526	14 531	13 600	13 800
Pays-Bas (100 fl.)	211 950	211 840	205	216
Danemark (100 krd)	80 520	80 495	78	83
Norvège (100 k)	84 500	84 460	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 505	9 425	9 250	9 750
Italie (1 000 lires)	5 188	5 187	5	5 400
Suisse (100 fr.)	256 360	256 230	255	263
Suède (100 krs)	100 930	100 880	97 ...	102 500
Autriche (100 sch.)	31 775	31 765	30 850	32 450
Espagne (100 pes.)	6 435	6 437	6 200	6 800
Portugal (100 esc.)	8 650	8 640	8 200	9 600
Canada ($ can. 1)	3 620	3 632	3 620	3 750
Japon (100 yens)	1 954	1 953	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8 8
Or fin (kilo en barre)	41050	41800
Or fin (en lingot)	41150	41900
Pièce française (20 fr.)	377 50	387 50
Pièce française (10 fr.)	242	247 .
Pièce suisse (20 fr.)	336	335
Union latine (20 fr.)	318 ..	308 40
Souverain	450	457
Pièce de 20 dollars	1786	1799 60
Pièce de 10 dollars	978 60	975
Pièce de 5 dollars	640	640
Pièce de 50 pesos	1621	1629
Pièce de 10 florins	340 50	340 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Le romancier britannique Nicholas Monsarrat*, auteur du best-seller *la Mer cruelle*, est mort, mercredi 8 août, dans un hôpital londonien, où il était en traitement depuis cinq mois.

[Né à Liverpool en 1910, Nicholas Monsarrat avait servi dans la marine royale avant de se consacrer à la littérature. Il avait été directeur des services de presse de son ambassade à Johannesburg (1946-1953) et à Ottawa (1953-1956).

Outre l'immense succès de *la Mer cruelle*, édité à des millions d'exemplaires, il avait écrit une trentaine d'ouvrages moins remarqués, notamment *La tribu qui a perdu son chef*, *l'Histoire d'Esther Costello*, *Quelque chose à cacher*.]

A B C D E F G

En Iran

L'imam Khomeiny accuse l'opposition de chercher à « affaiblir la République islamique »

Dans un nouveau message à la nation, l'imam Khomeiny a dénoncé mercredi 8 août l'opposition qui, « *organisant grève sur grève, occupation sur occupation, marche après marche, et répandant mensonge sur mensonge* », ne cherche qu'« *à affaiblir la République islamique* ». L'imam a ainsi repris les termes de la principale accusation ayant motivé la confiscation des biens du journal *Ayandegan* mardi et l'arrestation de douze de ses journalistes et d'une secrétaire, décidée par le procureur général de la République islamique (*le Monde* du 9 août).

Cette fermeture n'a suscité aucun commentaire de la presse iranienne, dont trois journaux se contentent de rapporter les faits ou de publier les protestations émanant de mouvements ou de personnalités libérales.

Ainsi, le secrétariat général du Parti de la République islamique du peuple musulman, parrainé par l'ayatollah Chariat-Madari, qualifie d'« *acte antirévolutionnaire* » cette « *entrave à la publication d'un quotidien* », cependant que M. Matine-Daftari, animateur du Front national démocratique, a déclaré que « *permettre aujourd'hui la fermeture d'un journal amènera pour demain le bâillonnement de l'opinion publique (...)* ». « *Seule une condamnation par cette opinion*, a-t-il dit, *peut constituer un barrage à cette marche vers la tyrannie et la dictature.* » M. Matine-Daftari note, d'autre part, que cette mesure a eu lieu au moment où « *la colère gronde dans le pays à la suite de la manière dont se sont déroulées les élections de l'assemblée des experts chargée de mettre au point la Constitution* ».

La mise sous séquestre des biens de l'*Ayandegan* a été suivie mercredi de l'interdiction de l'hebdomadaire satirique *Ahanar* (« le Forgeron »), dont la majorité des articles, publiés sous forme de poèmes, reflétaient les critiques de l'opinion de la gauche laïque. Deux autres journaux, l'hebdomadaire du Front national démocratique, *Azadi* (« Liberté »), et le nouveau quotidien *Azad* (« Libre »), qui utilisaient les presses de l'*Ayandegan*, vont devoir de leur côté cesser de paraître.

Un membre du gouvernement, le vice-ministre de l'orientation nationale, M. Mehdi Momken, a été le seul à « *déplorer* » la fermeture de l'*Ayandegan*. Exprimant l'espoir que les tribunaux islamiques examineront son cas le plus rapidement possible, il n'en a pas moins nuancé son jugement en soulignant que « *la ligne de conduite du journal était de nature à encourager des troubles graves* ».

Attentat contre un homme d'affaires

Mercredi soir, une quinzaine de gardiens de la révolution ont pénétré dans la « cité des journalistes », groupe de logements à l'ouest de Téhéran, qui abrite plus de cinq cents familles de travailleurs de la presse. Ces forces de l'ordre khomeinystes sont entrées au domicile de M. Massoud Mahadjar, un des cinq membres du conseil de rédaction de l'*Ayandegan*. Agissant sans mandat, ils ont perquisitionné son domicile et ont arrêté le journaliste.

Les Gardiens de la révolution ont voulu le conduire à la prison d'Evin, mais les résidents de la cité sont intervenus et se sont opposés à eux aux cris de « *Allahou akbar* » (« Allah est le plus grand ») et « *mort aux savakis islamiques* ». Dans la bousculade qui a suivi, plusieurs coups de feu ont été tirés. Quelques personnes auraient été légèrement blessées lors de cette échauffourée. Les forces de l'ordre ont finalement consenti à ce que M. Mahadjar réintègre son domicile, où il est en « résidence surveillée ».

Sur les cinq membres du conseil de rédaction de l'*Ayandegan*, trois ont déjà été arrêtés mardi avec d'autres collaborateurs du journal, et le quatrième est en fuite.

Le groupe extrémiste clandestin Forghan s'est à nouveau manifesté mercredi en revendiquant l'attentat contre un important homme d'affaires, M. Ahmad Lajevardi. Atteint de plusieurs balles dans le dos, M. Lajevardi est dans un état critique.

La justice islamique est cependant contestée. Mardi, deux cents soldats ont mis le feu à des casernes, à Oroumieh, dans le nord du pays, pour protester contre l'exécution, la veille, d'un colonel et d'un sergent-chef, injustifiée selon eux. Mercredi, plusieurs milliers de personnes leur ont répondu à leur manière en défilant dans le centre de la ville, sans incidents.

A Ispahan, un homme a été condamné à la réclusion à perpétuité et à cent coups de fouet pour avoir « séduit » une femme ; elle-même a été condamnée à un an de prison et cinquante coups de fouet. — *(A.F.P., UPI, Reuter.)*

En Bolivie

Le nouveau président souhaite former un gouvernement de coalition

De notre envoyé spécial

La Paz. — « *Consolider le processus de démocratisation* » : c'est ainsi que le nouveau président de la Bolivie, M. Walter Guevara, a défini le principal objectif de son gouvernement transitoire en prenant ses fonctions, le mercredi 8 août. Désigné par le Congrès après une semaine de débats tendus, M. Guevara a fait appel à la réconciliation nationale autour de son gouvernement de « normalisation démocratique ».

Transmettant le pouvoir à son sucesseur, le général David Padilla, qui respectait ainsi l'engagement qu'il avait pris en accédant à la tête de l'Etat en novembre dernier, a cependant lancé un avertissement. « *Le pays ne peut être sujet aux va-et-vient d'un dangereux jeu d'intérêts de partis. Etre homme politique constitue une responsabilité, ce qui semble oublié à l'heure actuelle.* »

Dans son discours, M. Guevara a peint un tableau assez sombre de la situation économique, affirmant que « *la crise larvée depuis des années a atteint son point culminant* ». Il a surtout insisté sur le problème de la dette extérieure, qui est maintenant presque égale au montant du P.N.B., et sur le « *grave et persistant déséquilibre de la balance des paiements* ». Le nouveau président a par ailleurs annoncé un projet de réforme électorale destiné à éviter que les élections prévues pour mai 1980 n'aboutissent à la même impasse que celle dont la Bolivie sort à peine.

Accédant à la tête de l'Etat non par le vote populaire mais parce qu'il était président du Sénat, M. Guevara entend améliorer son assise politique en gouvernant avec une solide coalition parlementaire, incluant, si possible, les deux principaux fronts : l'Alliance (mouvement nationaliste révolutionnaire de centre droit) de M. Victor Paz Estenssorno, et l'U.D.P. (Unité démocratique et populaire) de M. Herman Siles Suazo. Mais la constitution d'un tel gouvernement rencontre de sérieuses difficultés, comme M. Guevara l'a lui-même reconnu : « *Les difficiles négociations qui ont abouti à la désignation du président se répètent maintenant pour la désignation du gouvernement* », a-t-il déclaré, ajoutant que « *la principale préoccupation des groupements politiques est de se lancer dans une nouvelle campagne* » en prévision des élections de l'an prochain.

L'Alliance (M.N.R.) ne fait aucune difficulté à entrer au gouvernement, mais l'U.D.P. est divisée. L'un des partis qui la composent, le M.N.R.I. (M.N.R. de gauche), s'est vu offrir plusieurs ministères. Il serait disposé à les accepter, n'excluant pas que ce gouvernement de « *conciliation nationale* » puisse constituer un premier pas vers une réunification du vieux M.N.R. En revanche, le MIR (mouvement de la gauche révolutionnaire), lui aussi membre de l'U.D.P., n'entend pas participer au gouvernement.

Face à la perspective qui s'offre à certains d'accéder à des postes ministériels, les alliances électorales d'hier pourraient se révéler bien fragiles.

THIERRY MALINIAK.

La R.F.A. et l'Amérique

• M. Genscher s'entretient avec le président Carter
• Le ministre ouest-allemand de l'économie se rend dans cinq pays d'Amérique latine

De notre correspondant

Bonn. — Les problèmes de sécurité et de contrôle des armements, le Proche-Orient et la question des réfugiés vietnamiens sont au centre des conversations que le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a à Washington au cours de la « *visite de travail* » de quarante-huit heures qu'il a entamée ce jeudi 9 août en rencontrant le président Jimmy Carter. On souligne dans les milieux gouvernementaux à Bonn que cette visite de M. Genscher a lieu à un moment où, « *contrairement à ce que voudraient faire croire certains commentateurs, les relations entre la R.F.A. et les Etats-Unis ne posent aucun problème de fond* ».

De son côté, le ministre ouest-allemand de l'économie, le comte Otto Lambsdorff, a commencé mercredi au Mexique une tournée de trois semaines destinée à renforcer la présence de la R.F.A. en Amérique latine. Il se rendra ensuite en Colombie (du 13 au 15 août), au Venezuela (du 15 au 18 août), au Brésil (du 18 au 24 août) et en Argentine (du 24 au 29 août).

Au cours de ses entretiens avec les chefs d'Etat et les ministres des affaires étrangères et de l'économie dans chaque capitale, M. Lambsdorff souhaite essentiellement évoquer, en plus des rapports bilatéraux, les problèmes de développement après la dernière conférence de la CNUCED à Manille, et les questions énergétiques.

Les échanges de la R.F.A. avec l'Amérique latine ont représenté, en 1978, 3,5 % du total de son commerce extérieur. Leur valeur a été de 17,5 milliards de marks (1), dont 12 milliards pour les cinq pays que visitera M. Lambsdorff. Le total des investissements directs ouest-allemands dans cette région atteignait 8 milliards de marks à la fin de l'année dernière, dont 7 milliards pour ce groupe de cinq pays et 4,5 milliards pour le seul Brésil. L'Amérique latine totalise ainsi 14 % des investissements extérieurs de la R.F.A., ce qui représente 48 % de ceux réalisés dans les pays en développement.

Le voyage de M. Lambsdorff intervient au moment où vient d'être publié une sorte de Livre blanc de la politique allemande en Amérique latine. Son auteur, M. Peter Hermes, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et futur ambassadeur à Washington, y préconise notamment un accord commercial du même type que celui conclu entre la Communauté européenne et les A.C.P. (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique). Cette question figurera en bonne place dans les entretiens du ministre ouest-allemand. Les dirigeants latino-américains auraient déjà fait savoir qu'ils sont intéressés à la conclusion avec la C.E.E. d'un accord inspiré de celui de Lomé, notamment pour faire contrepoids à la position dominante des Etats-Unis.

A Brasilia, M. Lambsdorff sera rejoint par le directeur de son ministère chargé des affaires d'énergie atomique, M. Hans Schill, ce qui indique qu'en fin d'itinéraire le thème particulièrement délicat de la coopération nucléaire avec le Brésil et l'Argentine prendra sans doute le pas sur tous les autres. Parmi les questions particulières discutées au cours de ce voyage figurera également l'introduction du système de télévision en couleurs PAL au Venezuela. — *(Intérim.)*

(1) 1 mark vaut 2,32 F.

LÉGER ACCÈS DE FIÈVRE SUR L'OR

Fléchissement du dollar

Amorcée vingt-quatre heures plus tôt, la reprise de l'or s'est développée et même accentuée sur les marchés européens, où, à plus de 292 dollars l'once, le métal jaune a retrouvé ses niveaux du 2 août dernier.

Le signal de cette nouvelle hausse, qui suit la forte dépression de lundi dernier (l'or était tombé ce jour-là à 282,70 dollars l'once), est venu derechef des Etats-Unis, où, tant à New-York qu'à Chicago, les cours de l'or ont monté de plus de 3 % d'un coup à terme, atteignant, à l'échéance la plus lointaine, près de 327 dollars l'once.

Selon les spécialistes, ce petit accès de fièvre serait dû en bonne partie à des rachats de vendeurs à découvert et aux appels de marges faits sur les marchés américains, la baisse de ces derniers jours ayant considérablement réduit le crédit des acheteurs à terme. En revanche, le calme a régné sur les marchés des changes, où le dollar a cependant un peu fléchi (1,8250 DM contre 1,8325 DM et 4,2425 F contre 4,2520 F), cependant que la livre sterling se redressait légèrement, passant de 2,21 à 2,2250 dollars et de 9,41 à 9,4375 F.

Le numéro du « Monde » daté 9 août 1979 a été tiré à 507 841 exemplaires.

APRÈS REMISE EN ORDRE DE LA RÉGLEMENTATION

Une nouvelle concession d'endigage sera accordée pour la centrale de Flamanville

Une nouvelle concession d'endigage devra être accordée à E.D.F. pour la construction de la centrale nucléaire de Flamanville, dans la Manche.

La concession du domaine public maritime délivrée le 6 janvier 1978 (un an après le début des travaux), avait été attaquée devant les tribunaux administratifs par les écologistes, les agriculteurs et les pêcheurs. Alors qu'elle devait être prochainement examinée par le Conseil d'Etat, elle vient d'être retirée par un arrêté ministériel publié au *Journal officiel* du 6 août.

Deux décrets publiés récemment vont permettre à l'administration de délivrer un nouveau document dans des conditions juridiques plus sûres et de faire tomber les actions contentieuses engagées. Il s'agit du décret du 29 juin (*Journal officiel* du 1er juillet) qui réglemente les concessions d'endigage ainsi que du cahier des charges-type publié le 29 juillet. Ces dispositions modernisent la réglementation et créent un régime juridique approprié pour la construction d'usines sur la mer. Les concessions sont délivrées pour trente ans et renouvelables, alors que celle de Flamanville avait été donnée pour cinquante ans. Les écologistes avaient fait valoir, dans leur recours, que le domaine public ne pourrait pas être rendu à d'autres usages même si l'on fermait l'usine nucléaire.

Dans le dernier alinéa de l'article 7, le décret du 29 juin semble même avoir prévu expressément le cas de Flamanville puisqu'il précise que l'enquête publique ne sera pas nécessaire pour la concession d'endigage si elle a déjà été organisée pour la déclaration d'utilité publique.

[La situation juridique du chantier de Flamanville a toujours défrayé la chronique judiciaire. Des travaux de terrassement très importants ont commencé dès février 1977 : propriétaire d'un terrain de 60 hectares, E.D.F. a entrepris de doubler cette surface en « renversant » une falaise de granit dans la mer. La déclaration d'utilité publique n'a été délivrée que le 24 septembre 1977, suivie d'un permis de construire le 30 décembre, deux jours avant l'application de la loi du 10 juillet 1976 qui rendait obligatoire les études d'impact.

Ce permis a été annulé par le Conseil d'Etat et remplacé par un autre, le 10 juillet 1978, accompagné cette fois d'une étude d'impact. La concession d'endigage était elle-même dans une situation juridique précaire et aurait vraisemblablement été annulée par le Conseil d'Etat.]

DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS ENTRENT AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le Conseil économique et social est actuellement en cours de renouvellement. Outre les membres confirmés dans leurs fonctions, de nombreuses personnalités ont déjà été désignées pour entrer au Conseil. Parmi elles figurent, au titre des entreprises industrielles privées, MM. François Bizard, président de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, Jacques Danon, président de la Fédération nationale du bâtiment, Robert Delesalle, président de la chambre régionale du commerce et de l'industrie du Nord - Pas-de-Calais, Pierre Lanvers, président de la chambre de commerce de Nîmes, Pierre Netter, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Alsace et du comité économique et social d'Alsace, Mme Yvette Dupuis, membre du bureau de la chambre de commerce et d'industrie de Paris et présidente de la compagnie Ronéo, entreprises industrielles privées.

M. René Ravaud, président-directeur général de la SNECMA et président du GIFA serait nommé au titre des entreprises publiques, et M. Bernard Boisson, président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, en tant que représentant des jeunes patrons. MM. Pierre Lebaud, vice-président de la Confédération générale des P.M.E., et Lucien Rebuffel, vice-président de la Confédération générale des P.M.E., ont été désignés au titre des P.M.E.

M. Louis Lacoste, directeur général adjoint à la S.N.C.F., a été désigné en tant que représentant des transports nationalisés. M. Georges Plescoff, président-directeur général des assurances de France, représentera les entreprises nationalisées.

M. Paul Delouvrier et le général Maurice Sainte - Cricq, ex-chef d'état-major de l'armée de l'air, figurent parmi les « personnalités qualifiées » nouvellement désignées. M. Pierre Bérégovoy, secrétaire national du P.S., chargé des relations extérieures, entre également au Conseil économique et social.

A l'image du « New deal » des années 30

M. BOULIN PRÉCONISE UNE « STRATÉGIE NOUVELLE »

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, estime que le « *pari* » du gouvernement de maintenir, d'une façon générale, le pouvoir d'achat et de l'améliorer pour les catégories les plus défavorisées a été « *globalement tenu* » depuis 1976. Interrogé ce jeudi 9 août à « Antenne 2 midi », il a rappelé que, selon l'INSEE, le pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier avait progressé en moyenne de 2,6 % par an de 1976 à 1979.

Mais, face à une « *conjoncture plus difficile* », il convient, a déclaré M. Boulin, d'adopter une « *stratégie nouvelle* ». Faisant référence au « New deal », le ministre du travail et de la participation estime que plus la période est difficile, plus il faut prendre des mesures sociales. Le gouvernement, a-t-il confirmé, étudie les dispositions à adopter à la rentrée pour les catégories les plus défavorisées.

Pessimiste face au problème du chômage — « *l'emploi ne s'améliorera pas*, nous a-t-il dit, *avec une croissance de 3 %* », — M. Boulin entend « *réactiver* » la politique contractuelle à laquelle il se déclare « *très attaché* ». Il veut « *renforcer la concertation* », déjà engagée, par exemple, sur des problèmes comme la durée du travail, et accélérer des réformes comme celles de l'Agence nationale pour l'emploi. En ce qui concerne le troisième pacte national pour l'emploi, visant à embaucher 450 000 jeunes, le ministre du travail et de la participation doit entreprendre une tournée en France au mois de septembre, afin d'aider à sa mise en place.